

AUJOURD'HUI

Éditorial

Robert Bourassa a-t-il été un bon serviteur du Québec, respectueux de ses engagements, durant le marathon constitutionnel? Le premier ministre devra s'expliquer à son retour devant l'Assemblée nationale, écrit Gilles Lesage. **Page 8**

Idées

Les Tchécoslovaques voteront aujourd'hui librement pour la première fois depuis plus de quarante ans. Mais, dans l'esprit de plusieurs, la politique ne doit être que de l'anti-politique. **Page 9**



Lise Bacon

Bacon prise à partie

La vice-première ministre Lise Bacon essuie un feu nourri de questions de la part de l'opposition qui veut obtenir des garanties que M. Bourassa ne « trahira » pas la lettre et l'esprit d'une motion adoptée par l'Assemblée nationale le 5 avril, en ce qui regarde la ratification de l'accord du lac Meech. **Page 2**

Le Pacte de Varsovie révisé

Les sept États membres du Pacte de Varsovie réunis à Moscou tombent d'accord pour « réévaluer les fonctions » de leur alliance. **Page 5**

Hite : «Négociateur avec les femmes»

« Les hommes devraient négocier maintenant avec nous... pendant qu'on les aime encore » : le message est de Shere Hite, auteur du célèbre *Rapport Hite*. **Page 3**

Piratage: Premier Choix affectée

En raison du piratage de son canal de films payants Super-Ecran, la firme Premier Choix-TVEC perd annuellement plusieurs millions de dollars. **Page 6**

Le taux d'escompte baisse de 0,2 %

Le taux d'escompte de la Banque du Canada fléchit en même temps que le dollar canadien conserve sa vigueur. **Page 11**

Nelson Mandela à Montréal

Le leader nationaliste sud-africain, Nelson Mandela, sera reçu en grandes pompes à Montréal le 19 juin. **Page 3**

Seles-Graf à Roland-Garros

La Yougoslave Monica Seles, déjà plus jeune demi-finaliste dans l'histoire à Roland-Garros, fera face à l'Ouest-Allemande Steffi Graf en finale. **Page 17**

Seul le Manitoba empêche dorénavant la ratification de l'accord du lac Meech

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA et les provinces ont reculé d'heure en heure la minute de vérité de l'accord du lac Meech, hier, alors que le casse-tête politique manitobain semblait devenu le seul, et certainement le principal obstacle à un déblocage.

En début de soirée, Robert Bourassa était en négociation directe avec Gary Filmon, du Manitoba, devenu, au fil des discussions de la journée, la clé de l'échafaudage de la rencontre.

Les chefs politiques du Manitoba se sont enfermés en fin d'après-midi avec leur délégation dans l'atmosphère des jours de crise. Le matin, Clyde Wells, de Terre-Neuve, avait littéralement changé de camp avec

une proposition sur la clause de société distincte qui faisait dire au ministre Gil Rémillard que le premier ministre terre-neuvien avait « beaucoup évolué » sur cette question centrale.

Du coup, toutes les énergies se concentraient sur celui qui est maintenant perçu comme le dernier irréductible à la table. Une opération-charme auprès du Manitoba qui a vu en après-midi le ministre Rémillard

prendre du service pour plaider de vive voix la cause de la société distincte au leader libéral manitobain Sharon Carstairs. Mais alors que le premier ministre du gouvernement minoritaire du Manitoba est à l'heure des choix, l'opinion publique de sa province le conjure de tenir bon.

Toute la journée hier, ses conseillers ont donné à Gary Filmon la température du public manitobain. Sur

500 appels à une tribune téléphonique locale, seulement 12 penchaient pour un sursis du lac Meech. « S'il torpille seul l'accord, Gary Filmon sera accueilli en héros à Winnipeg », constate un membre de sa délégation. « Les Manitobains ne le regretteront pas plus que d'avoir pendu Louis Riel », confirme brutalement un animateur du Manitoba au réseau de télévision CTV.

Voir page 10 : Manitoba

Bouchard supplie Bourassa de ne rien céder

de notre bureau de Québec

LE PREMIER MINISTRE du Québec ne doit faire aucun compromis que ce soit sur l'entente du lac Meech, supplie l'ancien ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard.

Dans un discours enflammé, chaudement accueilli par les congressistes du Barreau du Québec, à Pointe-au-Pic, le député indépendant de Lac-Saint-Jean estime que le temps des sempiternelles conférences fédérales-provinciales est bel et bien terminé pour le Québec. Le huis clos qui a cours à Ottawa depuis dimanche soir est très malsain et M. Robert Bourassa y court le risque de céder à la pression et à la fatigue.

M. Bouchard le supplie plutôt d'en sortir la tête haute, se rappelant que, de l'autre côté de l'Outaouais, des millions de Québécois s'apprentent à l'acclamer en héros s'il se fait respecter et exige des autres le respect de leur signature.

L'ancien bras droit québécois de M. Mulroney en a, par exemple, contre un Sénat élu : éloignez ce calice de nos lèvres! Foin aussi de la clause Canada, qui remet en cause le lac Meech.

Ce qui importe désormais, pour lui, c'est d'animer et de propager le consensus qui se dessine autour d'objectifs fondamentaux quant à l'avenir du Québec. Ce dernier doit se redonner des forces pour négocier l'égal à égal avec le Canada anglais. À son avis, les Québécois sont unis comme jamais auparavant, et M. Bourassa, en qui il a confiance, peut prendre la tête du mouvement de définition du Québec de demain. « Je voudrais qu'on ne brise pas l'unité qui se fait aujourd'hui, on peut tra-

Voir page 10 : Bouchard

Le Québec refuse toute discussion sur la clause de la société distincte



PHOTO PC

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa discute avec un conseiller sur le toit du Centre de conférences d'Ottawa, où se déroulent les discussions entre les premiers ministres des provinces et le premier ministre Brian Mulroney, autour de l'entente constitutionnelle du lac Meech.

Bernard Descôteaux
envoyé spécial

LE QUÉBEC a maintenu hier son refus de toute clarification de la clause de la société distincte, refusant même en fin de soirée de participer à toute discussion touchant directement ou indirectement à cette clause.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre avait cependant accepté que soit versée au dossier de l'accord du lac Meech une lettre signée par des experts constitutionnels expliquant la portée de cette clause.

Le premier ministre Robert Bourassa a en effet cru que ce léger compromis de sa part n'était pas engageant. Pas plus d'ailleurs que son acceptation d'inscrire à l'ordre du jour d'une deuxième ronde de négociations la question de la « clause Canada » qui permettrait de définir en préambule de la Constitution les caractéristiques du Canada.

En refusant toute déclaration politique émanant des premiers ministres traitant de la clause de société distincte, M. Bourassa s'est comporté comme promis. Tout document explicatif signé par les premiers ministres peut avoir une portée juridique, ce qui est inacceptable pour le Québec car une déclaration peut être invoquée devant les tribunaux pour réduire la portée de cette clause, a-t-on expliqué.

L'idée d'une lettre est apparue acceptable au premier ministre du Québec car, de l'avis de ses conseillers, elle n'engage pas le gouvernement québécois et qu'elle n'a pas d'effet. Il s'agit simplement de faire dire par des experts que la clause de société distincte est une clause d'interprétation et que, par conséquent, elle n'a pas pour effet d'accroître les pouvoirs du Québec.

De façon surprenante, cette idée est venue du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, qui, au cours de la nuit de mercredi à hier, avait pris contact avec la délégation du Québec pour discuter d'une telle formule.

Voir page 10 : Bourassa

De Klerk lève partiellement l'état d'urgence

JOHANNESBURG (AFP) — Le président sud-africain, M. Frederik W. de Klerk, a fait un pas supplémentaire sur la voie menant à l'ouverture de négociations avec le Congrès national africain (ANC) pour une nouvelle Constitution, en annonçant hier au Cap la disparition partielle de l'état d'urgence, mais la direction interne de l'ANC a estimé très insuffisantes ce qu'elle a qualifiée de « demi-mesures ».

À Paris, où il se trouve depuis mercredi dans le cadre d'une vaste tournée dans 13 pays, le vice-président et leader de l'ANC, M. Nelson Mandela, s'est dit « très heureux » du non-renouvellement de l'état d'urgence — sauf dans la province du Natal — lorsqu'il deviendra caduc ce soir à minuit, mais a affirmé que

cela « ne changera rien au fond du problème ».

Proclamé le 12 juin 1986 par le pré-décesseur de M. de Klerk, M. Pieter W. Botha, l'état d'urgence avait été prorogé chaque année. Il était toutefois appliqué de manière extrêmement souple depuis l'accession au pouvoir de M. de Klerk, le 20 septembre dernier.

Le chef de l'État a justifié le maintien de ce régime d'exception dans le Natal par le fait qu'une véritable guerre civile entre l'ANC et le mouvement conservateur Inkatha a fait quelque 3000 morts depuis 1987.

Alors même que la poussée de l'extrême droite, due à l'incertitude et aux peurs des Blancs face à l'avenir, s'est manifestée mercredi de

Voir page 10 : De Klerk

La Tchécoslovaquie consacre son retour à la démocratie

24 partis s'arrachent la faveur de quelque 11 millions d'électeurs

François Brousseau
envoyé spécial

PRAGUE — À son tour, la Tchécoslovaquie en arrive aujourd'hui à l'entièrement officiel de son ex-régime communiste, déjà balayé par la rue, il y a sept mois, en 10 jours à peine.

Les premières élections libres depuis le « coup » de 1948 se tiennent dans ce pays, officiellement binationnel, de 15 millions d'habitants. Deux Chambres fédérales, plus deux « Conseils nationaux », seront élus pour deux ans afin de rédiger une nouvelle Constitution. Optimiste, un représentant du Comité électoral, interrogé par LE DEVOIR, s'est hasardé hier à prédire un taux de participation de 90%.

Mais, alors que la rue est bon enfant et s'est déjà habituée à une joyeuse cacophonie pluraliste — pas moins de 24 partis se disputent, à la

proportionnelle, les suffrages de 7,6 millions de Tchèques et de 3,7 millions de Slovaques —, les derniers jours de la campagne ont donné lieu à des « petits coups » politiques et autres mini-scandales, propres à émouvoir une presse devenue pléthorique (une dizaine de titres quotidiens, à Prague seulement).

Au centre-ville, rue Na Příkope, aux abords de la place Venceslas, on montre aux passants ébahis une exposition unique rappelant — par des reproductions géantes de coupures de journaux et la projection vidéo de vieux films d'actualité — la camisole de force surréaliste dans laquelle le pays et le bloc tout entier ont vécu pendant quatre décennies. Un peu plus loin dans cette rue piétonne se profile une galerie de staliniens célèbres, le père Joseph en tête, dans une enfilade d'effigies géantes.

Dans toute cette exposition en plein air, pas un commentaire, pas

une dénonciation explicite. Seulement la mise au jour, crue et nue, du mensonge qui a tenu lieu de vérité officielle pendant toute une époque. Spectacle, un vieux monsieur se secoue la tête. Deux filles pouffent en lisant une citation de Milos Jakes, le premier secrétaire déchu en novembre 1989, un fameux inculte à ce qu'on dit. Une digne septuagénaire n'en revient pas et nous déclare que « jamais, Monsieur, je n'aurais cru voir de mon vivant ce que vous voyez ici aujourd'hui ».

Et pourtant, à de rares exceptions près, comme une tête arrachée dans la galerie d'effigies, pas de graffiti, pas une déprédation, pas une tomate écrasée. Sous d'autres yeux ex-communistes, une telle exposition serait l'objet d'attaques nocturnes. Ici, on rigole, on grimace, on réfléchit, puis on passe son chemin. Pour se rendre au bureau de vote.

Voir page 10 : Tchécoslovaquie

Nous avons préparé une entrée facile dans le monde de l'informatique

ENFIN!...

Une solution informatique abordable & complète.

informatique
Dumoulin

Montréal

8251 St-Hubert
(nord de Jarry)
385-1777

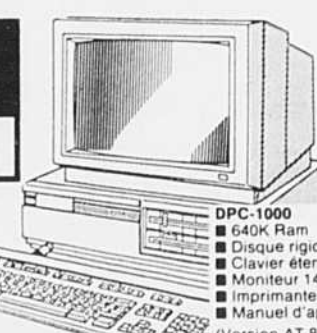
Laval

1533 Autoroute 440 Ouest
(à l'est de l'autoroute 15)
688-1001

le petit magasin
AU
GRAND
CHOIX



WordPerfect
DataTrain



TOUT CE QU'IL FAUT POUR ABORDER L'INFORMATIQUE EN TOUTE CONFIANCE
■ L'ORDINATEUR 40 MEG IBM COMPATIBLE
■ LE LOGICIEL WORDPERFECT 5.0 FRANÇAIS
■ L'IMPRIMANTE DE QUALITÉ DE ROLLAND

DPC-1000
■ 640K Ram
■ Disque rigide 40 meg
■ Clavier étendu et accents français
■ Moniteur 14" monochrome
■ Imprimante 190 cps PR-9101
■ Manuel d'apprentissage du DOS
(Version AT 80286 12 Mhz, à 500 \$ en sus)

1995\$

L'enquête sur la fusillade au Thunderdome se termine sur une série de contradictions

Caroline Montpetit

L'ENQUÊTE du coroner Denis Boudrias sur la fusillade survenue au Thunderdome s'est close hier matin sur une série de contradictions, quant au déroulement des événements qui ont mené à la mort de Presley Leslie, jeune Noir de 25 ans, abattu par trois policiers de cinq balles dont deux tirées presque à bout portant. Ces événements se sont produits rue Stanley, à Montréal, le 9 avril dernier.

Le dernier témoin appelé à comparaître, Patrick Thompson, blessé dans la fusillade et présentement à l'Institut Philippe-Pinel, n'a pas été jugé apte à témoigner par la psychiatre de Philippe-Pinel Lucie Legault. Thompson purge à Philippe-Pinel une peine de six mois pour vol qualifié.

Le coroner Denis Boudrias a cependant accepté le dépôt de la déclaration écrite qu'il a faite aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, le jour de l'incident.

Dans cette déclaration, M. Thompson affirme que Presley Leslie a tiré deux coups de feu près du bar, après

s'être battu avec Delroy Lawrence, qu'il a frappé au front avec son arme. C'est une de ces balles qui a atteint M. Thompson à la cuisse gauche. Il spécifie que Presley Leslie tenait alors son arme de la main droite. Le reste du témoignage est imprécis, mais spécifie que les policiers ont tiré au moins un coup de feu après la bagarre du bar.

Le reste de la preuve qui doit inspirer le coroner dans son rapport est contradictoire sur un certain nombre de données :

■ L'ensemble des clients et employés du bar interrogés ont dit que les lumières étaient allumées et qu'il faisait clair dans le bar au moment de la fusillade. Les policiers ont déclaré qu'il faisait très sombre. L'un d'entre eux a même déclaré qu'il ne voyait pas plus loin que trois pieds devant lui;

■ le lieutenant Chatigny affirme avoir vu Leslie tirer deux coups de feu vers lui et un coup dans une autre direction au moment où le policier se tenait derrière lui et agrippait son bras;

■ le constable Pellerin dit avoir vu Leslie tirer un coup de feu vers lui, puis deux coups vers le nord ou l'ouest du bar. Pellerin n'a pas vu que

le lieutenant Chatigny tenait alors Leslie par le bras et il a tiré sur Leslie;

■ l'agent Daniel Rousseau dit qu'il a vu quelqu'un tirer deux coups de feu à l'endroit de l'altercation entre Leslie et Lawrence, puis qu'il a vu le lieutenant Chatigny prendre Leslie par le bras, et Leslie pointer son arme vers Chatigny sans tirer. C'est alors que Rousseau aurait fait feu le premier;

■ l'expert en balistique qui a analysé l'arme que l'on attribue à Leslie déclare que ce dernier ne pouvait avoir tiré plus d'une ou deux projectiles au cours de la soirée, selon le décompte des balles qui restaient dans cette arme;

■ le lieutenant Chatigny et l'agent Rousseau affirment tous deux avoir vu Leslie tenir son revolver de la main gauche au moment où ils l'ont abattu. Le lieutenant Chatigny l'a même vu tirer avec cette main. Rosemary Gordon, la concubine de Leslie, prétend que Leslie était droitier et qu'il ne savait rien faire de sa main gauche;

■ Aucun des policiers n'a été questionné sur ce qui a fait que le MAB 765 de Leslie s'est retrouvé dans les

marches de l'escalier qui menait au deuxième étage, à quelques pieds du corps.

L'agent Rousseau et le constable Pellerin admettent avoir tiré chacun deux coups de feu sur Presley Leslie, le lieutenant Chatigny dit en avoir tiré quatre. Aucun des trois policiers n'a parlé à Leslie avant de tirer sur lui.

Enfin, l'enquête de la Sûreté du Québec ne fournissait pas de relevé d'empreintes digitales sur l'arme attribuée à Leslie, ou de relevé de la poudre qui aurait pu être trouvée sur ses mains.

M. Dan Philip, le président de la Ligue des Noirs du Québec, s'est dit très insatisfait de l'enquête de la Sûreté du Québec, qui a servi de base à l'enquête du coroner. Selon lui, les policiers de la CUM auraient dû être interrogés en personne par les agents de la Sûreté du Québec.

M. Philip entend d'ailleurs réclamer du procureur général qu'il en tienne des poursuites criminelles, pour rendre justice à Presley Leslie.

Le coroner Denis Boudrias a également précisé qu'il pourrait suggérer au procureur général du Québec de se pencher sur ce dossier.

Nelson Mandela sera reçu en grandes pompes à Montréal

Isabelle Paré

LE LEADER nationaliste sud-africain, M. Nelson Mandela, sera reçu en grandes pompes à Montréal le 19 juin prochain, et l'administration Doré espère organiser un important rassemblement en son honneur.

La nouvelle a été confirmée hier par le ministère des Affaires extérieures, qui veille à peaufiner avec les villes hôtes, Toronto, Ottawa et Montréal, la programmation de la visite officielle qu'effectuera au Canada le leader noir du 16 au 19 juin prochains.

À l'hôtel de ville, on refusait toujours hier de confirmer la venue de M. Mandela dans la métropole. Des pourparlers intenses se poursuivent encore entre la Ville et les responsables fédéraux. Il faudra probablement attendre à demain pour faire une annonce, se limitait à dire hier Mme Marielle Séguin, directrice adjointe au cabinet du maire.

Au ministère des Affaires extérieures, on indiquait toutefois que la Ville de Montréal avait l'intention ferme de faire de la visite du leader du Congrès national africain un grand succès populaire.

Un responsable fédéral du protocole a passé une bonne partie de la journée d'hier à étudier le programme proposé par l'administra-

tion municipale.

« Environ cinq scénarios sont encore à l'étude. La Ville travaille sur l'idée d'un grand rassemblement. Mais, pour des raisons de sécurité, certaines de ces hypothèses posent problème », a fait savoir hier M. Marc Perron, sous-ministre adjoint pour l'Afrique et le Moyen-Orient aux Affaires extérieures.

Parmi ces scénarios, il y aurait celui d'un grand discours prononcé sur le balcon de l'hôtel de ville et celui d'un grand rassemblement Place Jacques-Cartier. Mais selon Mme Séguin, cette dernière hypothèse serait pour l'instant écartée.

En effet, estime M. Perron, dans le contexte actuel, la visite du leader noir sera entourée d'un vaste dispositif de sécurité. C'est pourquoi l'on se garde de dévoiler le détail et l'horaire de la visite du leader incontesté de la majorité noire sud-africaine.

Le ministère des Affaires extérieures prévoit faire une annonce sur cette visite en début de semaine prochaine. Quant à la Ville de Montréal, elle devrait être en mesure d'annoncer officiellement aujourd'hui la venue de M. Mandela, a laissé entendre Mme Séguin.

Après sa visite de trois jours au pays, M. Mandela s'envolera vers New York où il doit prononcer un discours à l'Organisation des Nations unies.

«Les hommes devraient négocier avec nous pendant qu'on les aime encore» — Shere Hite

Josée Boileau

« LES HOMMES devraient négocier maintenant avec nous... pendant qu'on les aime encore ». Le message est clair, mais le ton est tranquille. Derrière ses verres fumés et son teint diaphane, Shere Hite n'est visiblement pas le genre à s'enflammer. Mais cette allure de star cache des convictions bien ancrées.

Fort de sa formation d'historienne et des milliers de témoignages recueillis sur la vie sexuelle et amoureuse des hommes et des femmes, qui ont donné lieu à deux volumineux rapports mondialement connus et à d'autres essais, Mme Hite a voulu essentiellement souligner à quel point la psychologie dite féminine n'est qu'une autre forme de violence envers les femmes.

« Les magazines sont pleins d'articles du genre 'Avez-vous choisi le mauvais gars ? Si oui, voici de l'aide'. Rien de tel ne s'adresse aux hommes parce qu'on considère encore qu'ils sont la norme », a-t-elle expliqué en conférence de presse d'abord, puis devant les 700 participantes du sommet.

De toute façon, peu importe ce qu'elles font, les femmes sont toujours perdantes. « On fait comme les hommes et, à leurs yeux, on devient

insupportable, des assoiffées de pouvoir, on privilégie les qualités féminines et nous avons alors l'air trop bonnes, presque ridicules. Autant faire ce que l'on veut », dit-elle.

D'ailleurs, tout en elle fait comprendre que telle est bien la maxime de sa vie. Questionnée sur son apparence, elle répond tout simplement qu'elle n'entend pas revêtir d'uniforme.

En fait, elle se livre plutôt au plaidoyer de la différence qui reconnaît le droit à l'émotion, la force des femmes et ce que celles-ci souhaitent le plus des hommes.

Quant à la façon d'y arriver, elle est moins claire. « Nous sommes prises avec le même problème que les Noirs aux États-Unis. Faut-il pénétrer le monde des hommes ou travailler entre nous ? Mais le problème n'en est pas un d'intégration, il s'agit plutôt de changer le système, ce qu'on ne peut faire quand on est une seule femme au pouvoir. Mais au fond de moi-même je me dis qu'il doit bien pourtant y avoir une troisième voie, comme Gandhi en avait trouvée une ».

Tout comme Marilyn French la veille, et comme bien d'autres conférencières, Mme Hite s'est finalement dite choquée d'apprendre que l'avortement était en voie d'être récriminalisé au Canada. Elle a notamment encouragé les femmes, et les



PHOTO CP

Au-delà des commentaires sur sa personne ou sur ses travaux, Shere Hite ne change pas de credo et l'a dit encore hier : « c'est aux femmes elles-mêmes de définir ce qu'elles sont, sans égard aux standards masculins ».

hommes qui les appuient, à verser 5 \$ chacune aux associations prônant le libre choix.

Par ailleurs, une pétition circule actuellement parmi les participantes

du sommet demandant au Sénat de bloquer le projet de loi voté la semaine dernière, par une faible majorité de neuf voix, à la Chambre des communes.

Sigridur Duna Kristmundsdottir ou le symbole de la femme au pouvoir

Josée Boileau

LE POUVOIR tel que réclamé et discuté depuis le début de la semaine par les 700 participantes au premier Sommet mondial sur les femmes et le pouvoir a trouvé hier sa représentation concrète en la personne de Mme Sigridur Duna Kristmundsdottir.

En 1987, cette Islandaise fut en ef-

Joncas acquitté

MATANE (PC) — Acquitté des trois chefs d'accusation d'abus de confiance qui pesaient contre lui, le député de Matapédia-Matane, M. Jean-Luc Joncas, entend demander sa réintégration au sein du caucus conservateur.

« Je suis heureux que ce cauchemar soit terminé », a déclaré M. Joncas, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

Dans un jugement rendu hier au Palais de justice de Matane, le juge Raoul Poirier, de la Cour du Québec, affirme qu'il n'y a rien dans la preuve qui pourrait lui permettre de conclure que le député Joncas a détourné des sommes d'argent au profit du Parti conservateur afin de favoriser sa réélection.

À l'origine, le député de 53 ans était accusé sous 26 chefs de fraude, de fabrication et d'utilisation de faux documents et d'abus de confiance pour des montants totalisant quelque 20 000 \$.

Seulement trois accusations d'abus de confiance portant sur un montant total de 7000 \$ avaient toutefois été retenues à l'issue de l'enquête préliminaire.

Les accusations étaient relatives à l'octroi de contrats, dont certains des bénéficiaires étaient prestataires de l'assurance-chômage dans un cas et de l'aide sociale dans l'autre.



Centraide

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le Centre de Recherche de l'hôpital Douglas, affilié à l'Université McGill, propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'étude, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux patients entre 50 et 79 ans. Le patient doit être accompagné d'un parent ou d'un gardien.

La participation à l'étude est libre et gardée strictement confidentielle; les évaluations et traitements sans aucuns frais.

Pour plus d'informations, S.V.P. contacter: Georges Schwartz, psychologue, ou Nicole Étienne au 761-6131 poste 23333 (lundi à vendredi 9:00 — 16:00).

La GRC confirme la mise au jour d'un gigantesque réseau

(AFP-PC) — La Gendarmerie royale du Canada a confirmé le démantèlement, à la fin du mois dernier, d'un réseau de trafiquants de drogue composé de 14 Canadiens et de 12 Colombiens qui auraient introduit pour quelque 100 millions \$ de cocaïne, d'opium et de marijuana en Amérique du Nord.

L'information avait été dévoilée plus tôt hier par le chef d'Interpol à Bogota, en Colombie, M. German Cano.

Il a révélé que 25 tonnes de

marijuana et 250 kilos de cocaïne avaient été saisis à la fin du mois de mai dans le cadre de cette enquête.

Les services d'Interpol et de la GRC travaillaient avec d'autres corps policiers internationaux sur cette affaire.

L'existence du réseau, dont les activités touchaient le Mexique, les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Thaïlande et le Moyen-Orient, a été découverte en 1988.

La rencontre entre Elkas et les camionneurs n'a rien arrangé, au contraire

QUÉBEC (PC) — Les espoirs de règlement mis dans la rencontre entre le ministre des Transports Sam Elkas, le président du syndicat des camionneurs Clément Bélanger et l'Association des constructeurs de routes, hier à Québec, ont été vains.

À l'issue d'un entretien de deux heures entre les trois parties, rien n'a été réglé et, bien plus, les camionneurs ont perdu du terrain par rapport à la veille, a expliqué M. Bélanger.

En conséquence, ce dernier devait proposer hier soir aux membres du syndicat de poursuivre la manifestation entreprise depuis mardi dernier. C'est donc dire que les abords du Parlement de Québec continueraient d'être envahis par les camions qu'une injonction obtenue par la ville de Québec limite à 250.

Aucune garantie n'a été donnée au chapitre de la répartition des contrats où les camionneurs artisans réclament une plus large part de la manne gouvernementale et rien de nouveau n'a été proposé en ce qui regarde le nombre des contrôleurs routiers.

Les gens de l'Association nationale

des camionneurs indépendants (ANCAI) veulent également se voir reconnus par les constructeurs de routes. Or, ceux-ci n'ont pas voulu s'engager dans cette voie.

On risque de voir les camionneurs intensifier leurs moyens de pression malgré les appels au calme et à la manifestation tranquille que pourrait lancer leur président.

« C'est un net recul par rapport à ce que nous avions discuté plus tôt », a dit le président des camionneurs artisans.

Pour sa part, le ministre Elkas a indiqué qu'il formerait un comité chargé d'examiner les griefs des camionneurs, mais ces derniers ont paru peu enthousiasmés par cette idée de comité.

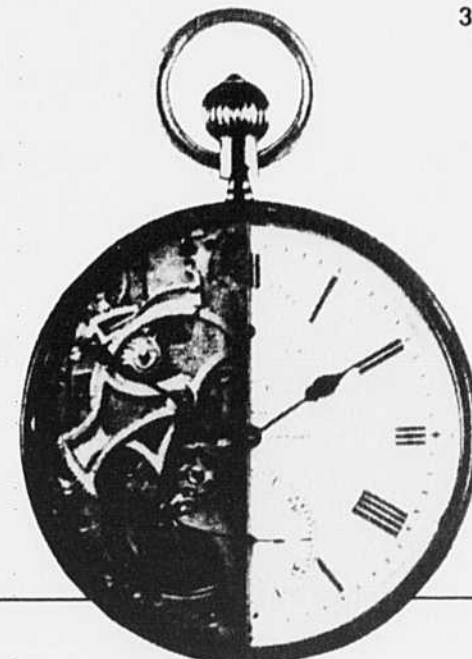
Le ministre avait invité les constructeurs de routes afin d'amener ces derniers et les camionneurs à prendre l'habitude de négocier ensemble leurs différends sans toujours recourir au ministère des Transports.

Mais il semble bien que la manœuvre n'ait pas apporté les résultats escomptés par le ministre.

NE PERDEZ PAS UNE SECONDE

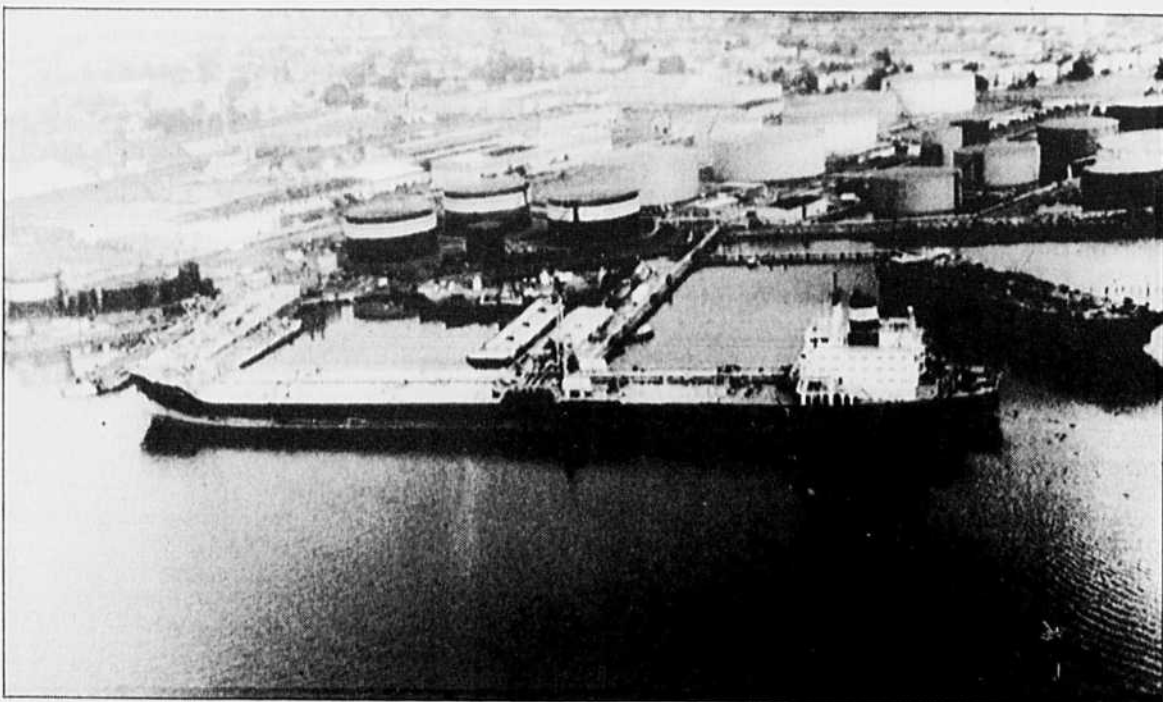
Ajoutez à votre diplôme de 1^{er} cycle
LE DIPLOME EN MANAGEMENT (APPLIQUÉ)

398-6170



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner



Une autre marée noire

PHOTO AP

Un pétrolier de 250 mètres, le *BT Nautilus*, s'est échoué hier à l'aube dans le chenal de Kill Van Kull, entre New York et le New Jersey, déversant près d'un million de litres de pétrole, ont annoncé les garde-côtes. Le chenal de Kill Van Kull et celui d'Arthur Kill, qui donnent sur la baie de New York, ont souvent été affectés par des marées noires cette année. L'accident du *BT Nautilus* est le

cinquième déversement majeur à survenir dans ce secteur depuis janvier. Le chenal a été fermé à toute circulation peu de temps après que le pétrolier eut touché le fond lors de son amarrage hier matin. Les plongeurs ont découvert une ouverture d'une longueur d'environ 10 mètres et d'une largeur de 30 à 40 centimètre sur l'un des réservoirs du navire, a indiqué le garde-côte Richard Rybacki. Le procureur général de l'État de New York, Robert Abrams, a affirmé que son bureau effectuait une enquête pour connaître les circonstances entourant ce déversement.

La campagne d'évangélisation Mission Québec a déjà attiré près de 40 000 personnes au Forum

Jean-Pierre Proulx

À MI-TEMPS de la campagne d'évangélisation de Mission Québec, 39 000 personnes ont assisté, depuis dimanche soir au Forum, à la prédication du Dr Leighon Ford qui a remplacé à pied levé, M. Billy Graham, frappé par la maladie.

La démarche spirituelle à laquelle sont invités les participants à ces manifestations populaires est des plus simples, a-t-on constaté mercredi: c'est celle d'une conversion personnelle à Jésus. Elle ressemble à cet égard aux grandes retraites paroissiales que vivaient il n'y a pas si longtemps encore les catholiques et qui se se terminaient obligatoirement par une séance de confession.

Cette fois, les gens sont invités rituellement, après la prédication, à descendre des gradins pour s'avancer, debout, devant l'estrade. Quel-

que 1400 personnes ont déjà accepté, à l'issue de ces quatre soirées de prédication, d'accomplir cette démarche appelée « décision ». Elles remplissent, avec l'aide d'un conseiller spirituel, un petit carton signifiant leur « décision » d'adhérer, de confirmer ou de réaffirmer leur foi en Jésus. Le petit carton est envoyé ensuite au pasteur de leur Église respective où se poursuit la démarche ou, dans le cas d'éventuels catholiques à un « groupe de découverte » pour une étude plus approfondie de la Bible.

La prédication du Dr Fort est des plus simples. Il ne se lance guère dans des développements théologiques compliqués. C'est l'évangélisation au sens premier du terme: l'annonce de la Bonne Nouvelle, dans ses éléments constitutifs essentiels, proclamée dans l'enthousiasme et traduite mot à mot avec le même enthousiasme par son lieutenant québécois, M. André Normandin.

La soirée fait aussi place au témoignage: mercredi soir, c'est le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, qui a donné le sien. Elle est aussi ponctuée de chants et d'hymnes entonnés par une immense chorale de 700 personnes, et repris ensuite par la foule.

Mercredi soir, M. Leighton a parlé de la solitude, problème, a-t-il dit, bien plus grave que celui du sida, et qui entraîne le suicide des jeunes mais aussi des vieillards.

« Nous sommes en manque de Dieu au plus profond de nos cœurs », a lancé M. Ford. La solitude a sa racine dans le péché original, a-t-il expliqué: « Voilà où la solitude a commencé avec le péché et la mort qui en est le salaire ».

Le prédicateur a émaillé sa prédication d'anecdotes parfois tristes, parfois drôles présentées comme autant d'appels à la conversion. Puis il est revenu à Jésus, le « bon berger », prêt à accueillir chez lui le pêcheur,

Les jeunes sont plus inquiets de la pollution que de la guerre

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

LES JEUNES QUÉBÉCOIS semblent plus inquiets de la pollution et des désastres écologiques que de la guerre.

C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par le Dr François Borgeat, de l'Université de Montréal, auprès d'un échantillon de 120 jeunes francophones de Montréal étudiants de la 5e année du primaire à la 2e année du cégep, dans des écoles privées et publiques.

Il faisait état des résultats de son étude, hier, au congrès de l'Association des médecins-psychiatres du Québec.

Grâce à des questions ouvertes à ces jeunes, il a découvert que 42,5 % d'entre eux citent spontanément l'écologie et l'environnement comme sujets de crainte pour l'avenir.

Par ordre d'importance, le second sujet de crainte est la guerre, mais dans une proportion beaucoup moindre, soit 11,4 %.

La justice sociale suit, avec 8,3 %, puis la santé avec 5,1 %, l'égoïsme avec 4,4 % et la drogue avec 3,2 %.

Le Dr Borgeat note qu'il y a à peine quelques années, en 1985, une

étude ontarienne démontrait que la pollution ne venait qu'au 11e rang des préoccupations des jeunes. C'est dire comment cette préoccupation pour l'environnement est récente et intense, note-t-il.

De même, quand on a demandé aux jeunes de formuler trois souhaits pour changer le monde, le tiers a mentionné des modifications liées à l'environnement (dépollution, augmentation de la couche d'ozone, etc.).

Suivent des changements quant à la justice sociale (pauvreté, racisme) avec 16,5 %, la guerre avec 15,6 % et l'unité et l'amour avec 9,5 %.

Quand les questions étaient plus directes, le taux de réponse était encore plus significatif. Ainsi, 80 % des 120 jeunes interrogés ont dit s'être inquiétés de la pollution au cours de la semaine précédant l'enquête.

Les préoccupations écologiques dominaient dans toutes les catégories d'âge, prend soin de noter le Dr Borgeat. L'inquiétude face au chômage touchait évidemment davantage les plus vieux.

Au cours d'un débat avec d'autres confrères psychiatres, après la publication de la recherche, le Dr Borgeat a noté avec satisfaction cet intérêt pour l'environnement, qu'il voit comme « une préoccupation majeure, nouvelle depuis quelques années ».

« Les attitudes sont là, les jeunes sont réceptifs. On serait rendu au stade de l'action, quand la volonté politique sera là », a commenté le Dr Borgeat.

Quant au fait que les préoccupations face à la guerre ont diminué, il craint que cela se soit fait un peu trop vite. Face à l'apaisement des tensions mondiales, il se demande s'il n'y aura pas une baisse de la vigilance des jeunes.

Finalement, il manifeste aussi son inquiétude face au peu de souci que semblent éprouver ces jeunes pour les questions de santé. Le sida a été mentionné comme sujet de crainte dans seulement six cas sur une possibilité de 320 (chacun des 120 jeunes avait trois sujets de crainte à énumérer).

Le DSC Maisonneuve-Rosemont lance un plan pour évaluer le risque de contamination au plomb dans un quartier de Montréal

Louis-Gilles Francoeur

LE DÉPARTEMENT de santé communautaire (DSC) Maisonneuve-Rosemont a lancé hier son plan d'action en vue d'évaluer le risque de contamination au plomb couru par la population — et tout particulièrement les enfants — du quartier voisin de la base militaire de Longue Pointe dans l'est de la métropole.

C'est à cet endroit que les frères Singerman, les propriétaires de la Balmat de Saint-Jean-sur-Richelieu, opèrent l'ancienne usine de Métaux Ballast. Cette entreprise, qui recyclait des batteries là aussi, avait été fermée momentanément en raison des problèmes de santé de ses employés. Elle a déménagé à Côte Sainte-Catherine en 1978. Tout près de là se trouvait l'ancienne fonderie de plomb de la Canada Métal qui a fermé ses portes dans les années 70.

Le ministère de l'Environnement connaissait depuis des années l'intense contamination de ces terrains dont une partie se trouve aujourd'hui englobée par la base militaire. Les autorités fédérales ont caractérisé ces terrains l'an dernier et y ont découvert des concentrations atteignant 330 000 parties par million, soit un sol riche en plomb dans une proportion de 33 %. Le ministère, qui a reçu ce rapport en janvier dernier, ne l'a pas communiqué aux autorités médicales du DSC qui le réclamaient depuis des mois. C'est le quotidien *La Presse* qui a révélé ce rapport la semaine dernière.

Le DSC Maisonneuve-Rosemont a décidé de ne pas amorcer son évaluation du problème par une campagne de prises de sang, comme ce fut le cas à la fin de l'été dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le DSC a plutôt choisi de dresser au cours des prochains jours un « profil » de la population dans la zone potentiellement contaminée. Ce profil, a expliqué le Dr Gaëtan Carrier, permettra au DSC de déterminer avec précision les zones-problèmes dès que le ministère de l'Environnement lui aura communiqué le résultat de l'échantillonnage des sols du quartier réclamé par le DSC.

La « commande » passée par le DSC vise les rues Duquesne, Clarence-Gagnon, Lafontaine, Guybourg, le terrain de l'école Guybourg, les garderies Guybourg et Gros-Bec, ainsi qu'un tronçon de la rue Haig. Le DSC demande aussi une étude-témoin dans le quartier Rosemont pour déterminer le « bruit de

fond » du plomb en milieu métropolitain.

Pourquoi commencer par un « profil de population » et une cartographie de la contamination plutôt que d'identifier dès le départ les enfants ou les adultes contaminés par une campagne de prises de sang ?

Pour plusieurs raisons, explique le Dr Carrier, qui récuse toute interprétation de cette stratégie comme un manque de détermination des autorités médicales. Au contraire, cette méthode donnera une idée plus précise et plus rapide de l'ampleur réelle du problème, le cas échéant.

« Si on effectuait maintenant des prélèvements sanguins, dit-il, il faudrait recommencer l'opération en septembre. Le corps a la possibilité de s'autonettoyer du plomb assimilé. Effectuer des tests après la période d'autonettoyage que constituent l'hiver et le printemps pourrait donner une image faussement rassurante de la situation. C'est à la fin de l'été que les tout jeunes vont présenter des symptômes de plombémie, s'il y en a. Il est difficile pour les médecins, au plan éthique et en pratique, d'exiger des parents deux campagnes de prélèvements ».

Le Dr Carrier a testé la méthode du « profil » jointe à celle d'une cartographie de la contamination dans le dossier de Saint-Jean. Il a obtenu le même portrait que celui obtenu par les autorités médicales locales avec leur campagne de prélèvements sanguins chez les tout-petits. La différence atteignait à peine 5 %, dit-il. Et cette méthode a l'avantage de nous donner maintenant ce que donnerait la campagne de prélèvements sanguins... de septembre !

Une fois qu'on aura ce portrait, dit-il, on pourra justifier auprès de la population une intervention qui comprendrait des tests sanguins. Le DSC prévoit pouvoir poser un tel diagnostic vers le 18 juin... si la direction du ministère de l'Environnement se décide à autoriser la caractérisation des rues potentiellement contaminées. Cette décision doit être prise lundi.

Le Dr Carrier préférerait une analyse qui toucherait l'ensemble de l'est ou les principaux secteurs à risques, y compris les raffineries. Mais, dit-il, il n'est pas sûr que les gens accepteraient de faire piquer leurs enfants pour donner aux autorités médicales une idée précise du risque dans leurs quartiers. Le DSC entend néanmoins cerner le problème par la méthode de la caractérisation là aussi et il a passé la commande à un ministère de l'Environnement pour « quelques grands carrefours plus susceptibles d'être contaminés ».

CARTES D'AFFAIRES

Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télé: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tel.: (514) 987-6242

Agents de
brevets
d'invention
et de marques
de commerce

LE BESOIN
EXISTE
TOUJOURS



Ambulance St-Jean

Immobilier

(Maison, condo et chalet à vendre)

1 MOIS
de publicité
dans
Le Devoir
pour
seulement
79\$

Cet été, les meilleures transactions immobilières se feront dans les annonces classées du DEVOIR. Pour seulement 79 \$ (une économie de 40% sur le tarif régulier) annoncez votre propriété pendant 1 mois complet. Votre annonce de 4 lignes (min.) sera publiée les mercredis, vendredis et samedis, 4 semaines consécutives.

À VENDRE
dans
LE DEVOIR

LE DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES
2 8 6 - 1 2 0 0

Conditions:
— Ligne supplémentaire: 20 \$/ligne.
— 1 résidence par annonce.
— Offre valide pour les particuliers seulement.
— Annulable mais la facturation sera alors établie selon le tarif régulier.



RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-06-06



Vous pouvez
miser jusqu'à
20 h le mercredi
et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	2 146 069,00 \$
5/6 +	7	110 556,10 \$
5/6	443	1 335,90 \$
4/6	17 906	63,50 \$
3/6	301 118	10,00 \$

2 9 16 22 34 40

VENTES TOTALES: 16 807 757,00\$

No complémentaire: 14

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-06-09

Tirage du 90-06-06



Vous pouvez
jouer jusqu'à
20 h les soirs
de tirage

NUMÉROS	LOTS
4 7 1 8 0 0	100 000 \$
7 1 8 0 0	1 000 \$
1 8 0 0	250 \$
8 0 0	50 \$
0 0	10 \$
0	2 \$

Tirage du: 90-06-06



Vous pouvez
jouer jusqu'à
21 h les soirs
de tirage

1	3	18	23	24
28	31	33	38	40
45	50	53	56	60
62	63	64	66	68

Prochain tirage: 90-06-08

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les membres du Pacte de Varsovie engagent la réforme de l'organisation

MOSCOU (AFP) — Les sept États membres du Pacte de Varsovie réunis hier en sommet à Moscou sont tombés d'accord pour « réévaluer les fonctions » de leur alliance, et ont décidé de convoquer dans ce but un sommet extraordinaire en novembre prochain à Prague.

Les chefs d'États et de gouvernement de ces pays (URSS, Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie et Tchécoslovaquie) réunis autour de Mikhaïl Gorbatchev ont décidé d'engager l'organisation dans la voie de la réforme pour tenir compte des bouleversements actuels en Europe de l'est.

« L'évolution en Europe crée aujourd'hui les conditions pour surmonter le modèle des blocs, cette évolution est irréversible », ont-ils affirmé dans une déclaration commune.

Considérant que « les éléments de confrontation qui existent dans les documents officiels du Pacte de Varsovie et de l'OTAN ne répondent plus à l'esprit du temps », les États membres ont reconnu la nécessité de « réévaluer les fonctions » de leur organisation, est-il indiqué dans le texte.

Les membres du Pacte de déclarent « prêts à coopérer de façon

constructive avec l'OTAN ». Ils « évaluent positivement les pas concrets accomplis ces derniers temps par l'OTAN et espèrent que la transformation de l'OTAN sera (...) plus rapide et plus profonde ».

Le comité consultatif du Pacte annonce la création d'une commission gouvernementale chargée de faire de l'alliance « un traité entre États souverains égaux qui sera bâti sur des principes démocratiques ».

Selon une traduction non officielle de ce texte, cette « commission temporaire à l'échelon gouvernemental doit présenter des propositions concrètes avant fin octobre au comité consultatif » qui réunit les chefs d'États et de gouvernement des sept pays membres.

Les propositions de la commission seront examinées par le comité avant la fin novembre, est-il précisé dans le texte. Un sommet extraordinaire du Pacte est prévu en novembre à Prague, a-t-on appris de source proche de la délégation tchécoslovaque.

Le vice-ministre tchécoslovaque des Affaires Étrangères, M. Zdanek Mojteka, a été nommé secrétaire général du comité consultatif avec pour mission de préparer ce som-

met, selon le communiqué de presse du sommet.

Les alliés du Pacte souhaitent en outre se retrouver avant le sommet de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) prévu avant la fin de l'année, probablement à Paris, si un accord intervient d'ici là à la conférence sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE), à Vienne. « Les membres du Pacte pourraient ainsi formuler une vue claire de l'avenir de leur organisation avant la réunion des 35 à Paris », a déclaré le porte-parole hongrois Lazlo Bolasz.

Dans un discours d'ouverture de deux heures, M. Gorbatchev s'est prononcé pour le maintien du Pacte dans la phase actuelle des bouleversements en Europe. Il a également réitéré son hostilité à l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN. La déclaration commune passe sous silence ce point, s'en tenant à des principes généraux sur « les aspects extérieurs de la réunification allemande ».

Les membres du Pacte ont « exprimé la certitude que la réunification allemande doit être réalisée dans le contexte européen et sur la base de ses principes ». Mais l'unifi-

cation doit « tenir compte des intérêts légitimes de sécurité des voisins de l'Allemagne et de tous les autres pays, et ne doit pas toucher aux frontières européennes », ajoute le texte.

Dans une entretien, en marge du sommet, avec le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière, M. Gorbatchev a répété que l'URSS n'a pas l'intention de s'opposer au processus d'unification, selon l'agence Tass.

M. de Maizière a déclaré aux journalistes qu'il avait trouvé M. Gorbatchev « beaucoup plus compréhensif que la dernière fois », en avril à Moscou. « Maintenant que le Pacte a fait les premiers pas, nous attendons que l'OTAN en fasse autant. Si l'OTAN satisfait notre attente, nous sommes d'accord avec l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN dans ces conditions devrait être acceptable », a-t-il dit.

Le sommet tenu à l'hôtel Oktoberskaya, réservé jusqu'à il y a peu aux seuls dignitaires du parti communiste, s'est déroulé dans une atmosphère décontractée, inhabituelle pour cette organisation fondée en 1955 et principal instrument de la guerre froide.

Shamir formera un autre gouvernement

JÉRUSALEM (AFP) — M. Yitzhak Shamir, « numéro un » du Likoud (droite nationaliste), annoncera aujourd'hui au président israélien, M. Haim Herzog, qu'il est en mesure de former un nouveau gouvernement, au terme du mandat qui lui a été confié, indiquait-on hier soir de source proche de cette formation.

Ce gouvernement, le plus à droite de l'histoire d'Israël, s'appuiera sur l'extrême droite et presque tous les partis religieux.

À moins d'un retournement de dernière heure, M. Shamir, actuel chef du gouvernement de transition en Israël, peut compter sur le soutien de 62 députés sur les 120 que compte la Knesset, à la suite de la défection mercredi du député travailliste Ephraïm Gur, qui a rejoint le camp du Likoud.

La journée d'hier a été consacrée à des tractations fébriles concernant la répartition des portefeuilles. Elle s'est achevée pour M. Shamir par une réunion des ministres et principaux dirigeants du Likoud.

Des désaccords de dernière minute entre le Likoud et le parti ultra-orthodoxe sépharade Shaas (six députés) sur la question des postes ministériels dans un futur gouvernement Shamir ont empêché hier soir la signature d'un accord de coalition.

Ces désaccords devaient toutefois se régler au cours de la nuit d'hier à aujourd'hui ou pendant les prochains jours, estimait-on de source proche du Likoud.

Selon la télévision israélienne, l'actuel ministre des Affaires étrangères, M. Moshé Arens (Likoud), se verra confier le ministère de la Défense dans le prochain gouvernement. L'actuel ministre de l'Habitat, M. David Lévy (Likoud), deviendra ministre des Affaires étrangères.

M. Ariel Sharon, chef de file de la tendance « dure » du Likoud, le remplacera à l'Habitat avec des fonctions élargies en matière d'intégration de nouveaux immigrants, indiquait-on de même source.

Le comité central du Likoud doit se réunir dimanche soir pour approuver la liste des candidats aux postes ministériels, présentée par M. Shamir.

Lundi, le parlement israélien doit se réunir pour voter l'investiture du nouveau gouvernement.

« Nous nous préparons à jouer le rôle d'une opposition combattante contre un gouvernement d'extrême droite », a déclaré hier soir à la télévision israélienne le secrétaire général du parti travailliste, M. Micha Harish.

Plus de 500 000 opposants Bulgares dans la rue

SOFIA (Reuters) — Plus de 500 000 personnes se sont rassemblées hier à Sofia pour participer à un meeting électoral organisé par l'opposition, ont rapporté des témoins.

Il s'agissait de la plus grande démonstration de force de l'Union des forces démocratiques (UDF), trois jours avant le premier tour des premières élections libres organisées en Bulgarie depuis 40 ans.

De son côté, le Parti socialiste bulgare (PSB, ancien Parti communiste) avait organisé un meeting dans le centre de la capitale regroupant environ 100 000 personnes, selon des témoins. La plupart des participants avaient plus de 60 ans.

Les partisans de l'UDF, massés sur cinq kilomètres de la plus grande artère traversant Sofia, ont déclaré qu'ils attendaient l'intervention du président de l'UDF, M. Jeliu Jeleu, avant d'assister à un concert du chanteur américain Art Garfunkel et à une veillée aux flambeaux.

« Ceci signifie la fin du système totalitaire, la fin d'un parti totalitaire », a déclaré à Reuters le militant en vue de l'UDF, M. Hristofor Sabev.

« L'UDF va gagner, avec 50, 60 % (des voix) », estimait M. Evgeni Stoianov, un chauffeur, qui avait pris place aux premiers rangs. « Les communistes doivent être chassés de la planète ».

Des centaines d'hommes et de femmes ont pleuré au moment où la foule a entonné l'hymne de l'UDF, « 45 ans, c'est assez, le temps est de notre côté ».

Au cours du meeting du PSB, les dirigeants de la formation ont accusé l'opposition de mener une campagne négative. Ils ont promis aux électeurs que le parti avait renouvelé ses rangs depuis l'éviction de Todor Jivkov en novembre.

« L'opposition a fait preuve d'une faiblesse politique et intellectuelle totale face à ce parti renoué », a déclaré le premier ministre, M. Andrei Loukanov.

Le secrétaire général du PSB, M. Alexandre Lilov, a annoncé de son côté que le nouveau parti comptait un million de membres.

Contrairement à ce qui se passe en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Pologne, l'ancien Parti communiste bénéficie d'un appui certain dans les campagnes. L'UDF est surtout populaire dans les grandes villes.

Paris lève le secret bancaire

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a présenté hier un projet de loi levant le secret bancaire, pour faire échec au blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants.

Selon le ministre de l'Économie, M. Pierre Bérégovoy, la levée du secret professionnel pourrait être aussi étendue à certaines professions non financières, comme notaires, agents immobiliers et commissaires pri-

seurs. Le projet de loi — qui devrait être approuvé par la majorité des députés — vise à faire entrer dans le droit français les 40 recommandations élaborées par le Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI), créé à l'initiative du « Sommet de l'Arche », en juillet 1989 à Paris.

Les manifestations contre la vie chère s'intensifient au Venezuela

CARACAS (AFP) — Plusieurs groupes de manifestants se sont heurtés aux forces de l'ordre hier à Caracas et dans diverses villes du Venezuela au huitième jour d'une vague de contestation générale contre la perspective d'une augmentation du prix de l'essence et la hausse du coût de la vie.

Dans une ambiance de forte tension, la police a occupé les points névralgiques de la capitale dès l'aube en prévision d'une marche organisée par les étudiants tandis que les établissements scolaires renvoyaient écoliers et lycéens chez eux et que la plupart des commerces restaient fermés.

De nombreuses patrouilles de police sillonnaient par ailleurs les principales artères du centre quasiment désertes.

Tandis que la manifestation étudiante se déroulait dans le calme à 13h locales, des lycéens ont mis le feu à un autobus dans un quartier du centre de Caracas et lancé des pierres contre les forces de l'ordre venues les disperser et des heurts se sont produits également dans le

quartier populaire de « 23 de enero ».

À Guaremas et El Guatire, cités d'ordres à l'est de Caracas, les policiers ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré des plombs contre des élèves qui quittaient leurs lycées pour rentrer chez eux.

Des heurts se sont produits également à Valencia, Barquisimeto, Merida et Maracaibo, respectivement à 140, 300, 520 et 600 km à l'ouest de Caracas. A Merida la Garde Nationale, corps de police militarisé, est intervenue pour disperser des manifestants qui brûlaient des autobus de même qu'à Maracaibo où un policier a été blessé à la tête d'un jet de pierre.

Le ministère de l'Intérieur a lancé un appel demandant à la population de ne pas prêter foi aux « nombreuses rumeurs » qui circulent dans le pays et affirmé que seul « une quantité minime de personnes » participent aux manifestations violentes.

Mercredi, plus de 30 personnes avaient été blessées dans des affrontements, notamment à Los Teques, cité d'ordres à 22 km au sud de Caracas. Le ministre de la défense Filmo

Lopez avait pour sa part affirmé que l'armée était « prête à agir » aux côtés de la police pour maintenir l'ordre.

Cette vague de contestation a eu pour origine l'annonce d'une prochaine hausse du prix de l'essence dans le cadre du plan de libéralisation de l'économie adopté par le gouvernement du président social-démocrate Carlos Andres Pérez en accord avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Elle reflète également un malaise généralisé face à la détérioration sans précédent du niveau de vie qui affecte aussi bien les habitants des bidonvilles que la classe moyenne.

Un début d'application du plan de réajustement recommandé par le FMI avait provoqué en février 1989 de violentes émeutes dont la répression avait fait officiellement 276 morts.

La situation du pays paraît par moments sans issue, les conditions posées par le FMI conduisant à des mesures d'austérité qui étouffent une population déjà passablement éprouvée.

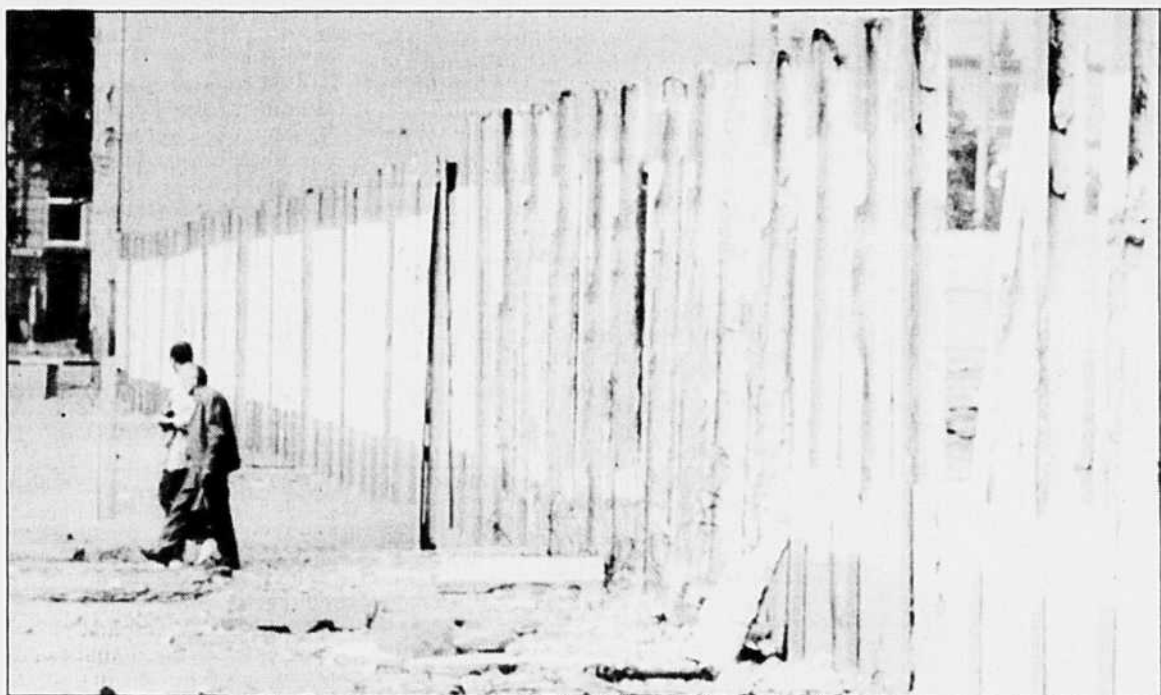


PHOTO AP

Promenade d'Ouest en Est

Un couple allemand traverse la frontière entre les deux Berlin. À cet endroit, dans le district de Prenzlauer Berg de Berlin-Est, le mur est une passoire. Les Allemands s'attendent à ce que tout le Mur soit détruit le mois prochain.

Trois attentats à la bombe sont commis à Gdansk

VARSOVIE (AFP) — Trois attentats à la bombe ont été commis hier en début d'après-midi à Gdansk (nord), contre le siège de la direction des chemins de fer polonais (DOKP), un journal régional et la compagnie aérienne LOT, accusée de transporter des juifs soviétiques vers Israël, sans faire de victimes et provoquant seulement de légers dégâts, a annoncé la radio polonaise. Les cheminots ont observé récemment une grève de huit jours dans tout le nord-ouest de la Pologne, à laquelle ils n'ont mis fin qu'après une intervention de Lech Walesa.

La bombe au siège de la DOKP a explosé vers 13h45 locales. Quinze minutes plus tard, un deuxième engin a explosé dans les toilettes de la rédaction du quotidien *Glos Wybrzeza* (La Voix de la Côte - ex communiste). Une troisième bombe a enfin explosé à 14h25 dans un bureau du siège régional de la compagnie

aérienne LOT. Ces trois attentats ont été revendiqués par un groupe anarchiste, le « Groupe indépendant du 13 décembre », qui s'était auparavant fait connaître par sa participation à des manifestations anti-soviétiques, a-t-on appris auprès de la rédaction du journal.

Selon des témoins, cités par la radio, un même homme aurait été vu déposant ces trois bombes.

C'est la première fois, note-t-on, que des attentats à la bombe sont commis en Pologne, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Solidarité, dirigé par Tadeusz Mazowiecki, en septembre dernier.

Le Groupe indépendant du 13 décembre (référence à la date 13 décembre 1981, jour où le général Wojciech Jaruzelski a décrété l'état de siège) a participé samedi dernier à une attaque contre le consulat soviétique à Gdansk.

FORUM PUBLIC*

Le français à l'école

Droits collectifs et libertés individuelles dans l'intégration des allophones

Panelistes:

Albert Beaudry, membre du C.A. de la Ligue des droits et libertés

Raphaël Delli Gatti, président de la Fédération des travailleurs italiens et de leurs familles (FILEF)

Jeanne Laperrière, professeur de français à l'école St-Luc (Montréal)

Lise Robitaille, vice-présidente de l'Association des directeurs d'écoles de Montréal et directrice de l'école Marie-Médatrice

Un-e porte-parole, de l'Alliance des professeurs de Montréal

Gérald McKenzie, président de la Ligue des droits et libertés animera le débat.

Samedi, le 9 juin 1990

14H00

Centre St-Pierre Apôtre

1212 rue Panet

Salle 200

Montréal, Qc

(métro Beaudry)

Admission: Contribution volontaire

pour informations: Denis Langlois, Barbara Ben Sadoun 527-8551

*Organisé par la Ligue des droits et libertés

Étalez votre science

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

OBJECTIFS

Apporter un soutien financier à des projets de développement de la culture scientifique et technique, y compris des projets d'expérimentation sociale des nouvelles technologies.

Des subventions pouvant aller jusqu'à 50 000 \$ peuvent être obtenues selon les différents volets du Programme. L'évaluation des demandes de chaque volet est confiée à un jury composé de cinq membres extérieurs au Ministère.

ORGANISMES ADMISSIBLES

- Collèges, universités, instituts et centres de recherche qui en relèvent
- Corporations professionnelles
- Syndicats
- Organismes privés à but non lucratif

DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Volet 1: 13 juillet 1990
Volets 2 et 3: 21 septembre 1990

Pour obtenir la description du programme et plus de précisions sur les conditions d'admissibilité, il suffit de communiquer avec le

Programme «Étalez votre science»
Direction du développement scientifique
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
1000, route de l'Église, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3V9
☎ (418) 643-3008



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Science

Québec

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

★ ★ ★ ★ ★
PRIX IMBATTABLES
MAISON UNIFAMILIALE
INF.: 453-0473

A ROSEMONT, duplex libre en entier, près CEGEP, école primaire, 2 X 5 1/2 X 4 1/2, s/sol, 1971, 245 000 \$. Hyp. 170 000 \$ à 9% à 3 ans, 254-8677.

AST-EUSTACHE
8 logements Revenu 41 700\$, bon prix, taux intéressant, 669-6703, 663-9678.

A VENDRE OU À LOUER: Auberge 10 ch. à coucher, 2 salons, bar licencié, sur la rivière, piscine chauff., garage double, St-Sauveur. Début de sem.: 748-8992, fin de sem. (1) 239-3806.

AHUNTSIC, boul. Gouin, vue emprenable sur rivière, magnifique cottage tout rénové, cachet ancien sauvegardé, 220 000 \$, 383-3764.

AHUNTSIC, 2 X 6 1/2 en rangée, près métro et services, R. de Ch. libre en juillet, hyp. 11%, 160 000 \$, 722-7242.

AHUNTSIC: en très bonne condition. Duplex 2 X 5 1/2, plus bachelier, près écoles, parcs, Pas d'agent, 389-1481 — 430-6162.

AUBAINE À STE-DOROTHÉE: Laval, Bungalow 73, solarium, thermopompe, foyer, 3 c., sous-sol fini, Foyer! voir! 88 000 \$ information: 689-0462.

AUGUSTIN/CANTIN: Métro Charlevoix, 850 p.c. à 1325 p.c., taux 10% - 2 ans à partir de 85 000 \$, 444-1150.

AUTHENTIQUE: Maison ancestrale, grand terrain, bord de l'eau, le Bizard, 5 c. à c., parfait état, cachet d'époque, 932-9110.

BEACONSFIELD, maison spacieuse de 6 ch., 3 s/bains, 2 toitures, grand terrain, arbres matures, fondation impeccable, réduit de 312 000 \$ à 260 000 \$, 695-5470, Bureau: 874-3852.

BOISBRIAND
Split-level, modèle 1990, 3 c., chène, tapis, garage, libre immédiatement, 118 700 \$, 351-0653.

BORD DE L'EAU, Région Hudson, vente privé, ski, pêche et golf à 10 min. Pers. sérieuses seulement, 733-0018.

BORD DE L'EAU (P.A.T.)
26205 p.c. avec descente pour bateau, piscine hors terre, grand duplex avec possibilité de bachelier. Espace pour nouvelle construction sur même terrain. Prix pour le terrain 314 640 \$, pour la maison 70 540 \$. Total 385 000 \$, 642-0604.

BORD DE L'EAU
Cottage Lac des Deux-Montagnes, rénové 1988, hypothèque de 54 000 \$ à 11% jusqu'en 92, 99 500 \$, 491-2873.

BORD DU RICHELIEU Bungalow 5 pièces, garage, foyer, piscine creusée, impeccable, 1346-1104.

BOUCHERVILLE Seigneurie, bungalow avec garage, foyer, s/sol fini, piscine creusée, pas d'agent, 139 000 \$ négociable, 641-1723.

BROSSARD Superbe cottage, finition de qualité, nombreux extras. Taxes abordables, prix réduit, 175 000 \$, 444-3725.

BROSSARD, 3 chambres, thermopompe, piscine creusée, toitures, grand terrain, 238 000 \$, 939-3075, 465-6987.

C.D.N., Triplex, semi-détaché, coin tranquille, 1 X 7, 2 X 3, près métro et hôpital, 295 000 \$ Libre occupation immédiate, 585-9095, 354-0887.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

CANTONS DE L'EST
ST-MALO, comté Compton, unifamiliale au village, 5% terrain 125 000 p.c., lac enseigne, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336.

101 Propriétés à vendre

CENTRE DE MONTRÉAL, duplex, 2 X 6 1/2, 6919 Marconi/Mozart, Vente privée. Faut vendre immédiatement! 85 000 \$, 279-2277.

CENTRE-VILLE, St-Jacques, condo, 3 niv., 2 ch. à coucher, mezzanine, foyer, jardin privé, garage, tranquille, très près de Place Ville-Marie, Magnifique, faut voir! Négociable, 933-1051, 6pm.

CENTRE-VILLE UQUAM, Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque, 5 appartements, 118 000 \$ Poss. financement, 488-2344.

CHOMÉDEY: 4121 - 4129 Boul. Clément, Magnifique cottage à vendre, 3 chambres, salle à dîner, foyer, Caisse Pop. de la Concorde, 667-7040, voir: 689-4621.

COTTAGE 1987, brique, vue sur l'eau, grand terrain, libre. A Notre-Dame de l'Île Perrot, suite près d'un golf, cuisine équipée, bain tour, 453-4127.

D.D.O. A VOIR! Magnifique maison à prix réduit. Entièrement redécouvert, 8 pièces, foyer, garage double. Beau-coup d'extra. Terrain de 7 600 p.c. à payer, 157 000 \$ Pas d'agent, 626-1674.

D.D.O. (Prime Westpark), cottage haut de gamme, grand et élégant, 4 + 1 chambres à coucher, 3 s/bains, plusieurs extras. A voir absolument! Propriétaire anxieux, 319 000 \$, 684-7189.

D.D.O. WESTPARK: Bungalow élevé, 3 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salle à manger, cuisine, s/sol fini, 48 700 \$, 421-2620, 68 p.m. à 10h p.m.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MII, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

LAC L'ACHIGAN Propriété de choix sur presque 1000 acres. Bungalow en bois rond, int. en pin nouveau, meublé et foyer. Vue panoramique, 41 000 p.c. dont 500 p.c. de bord riverain. Système d'alarme, 3 c.c., salon s/manger vitrée, cuisine ensablée, 1/2 s/bains. Occ. à discuter, 345 000 \$ 769-3433, après 6h.

LASALLE Duplex 2 X 5 1/2 + bachelier A perdre ou à laisser. Prés services. Sol: 595-4559. Pas d'agent. Venez voir!

MAGOG
Bord du lac Memphrémagog, 279 Merry Sud, prestigieuse, site unique, terrain 26 000 p.c., 91 pi. de rive sur le lac, toutes commodités, accepterait échange. Ouvert samedi, dimanche, de 13h à 17h, inf.: 514-468-1118, voir: 514-449-1469.

MAISON 1987, 13 400 p.c., boisé, terrasse bois traité 350 p.c., aspirateur central, foyer, hyp. transférable 10% 119 500 \$ 691-6266.

MASCOUCHE Près 640. Bungalow 1987, 6% 2 chambres, piscine, plusieurs extras. A voir absolument! Propriétaire anxieux, 319 000 \$, 684-7189.

OUTREMONT Bel appartement rénové, 4 pièces, moquette, miroirs, 5 appareils, près métro. Belle vue, 123 000 \$ 488-2344.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, voir Davaar, 114 000 \$, 685-4000.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

LUXUEUX 8½ victorien, Plateau Mont-Royal, rénové, sur 2 étages, 4 chambres à coucher, terrasse, appareils ménagers, 1400\$ non-chauffage, 281-8314, 1-228-2308.

MÉTRO BERRI 4½, tout compris meuble, toilette, douche individuelle, propre, 101\$, 1 mois gratuit, lun au vend. de 18h à 21h. Etc. 849-9275.

MÉTRO BERRI 1266, St-André R-d-c., 6½/3 c.c., rénové, 675 \$/mois.

MÉTRO CHARLEVY, grand 3½ bien situé, neuf, peinture, lav./séchoir, 459\$, 678-4872.

MÉTRO CREMAZIE 6½ + s/sol, cour, lav./vaiss., congélateur, tranquille, très propre, 680\$, 882-9216.

MÉTRO JARRY, 4½, St-Gérard, haut duplex, cuisine et s/b refaites, lav./séchoir, 415\$, juillet, 276-4072.

MÉTRO JEAN-LANTIER, 43 Bélanger, 5½ rénove, 440\$, libre, 765-3826, soir. 731-9960.

MÉTRO JOLLETTE, 4½ rénove, 2e étage, bois franc, 425\$, 464-7512.

MÉTRO JOLLETTE Grand 6½, entrée lav./séchoir, électr., boiserie 650 \$-253-4785.

MÉTRO LIONEL-GROULX: A 2 min. de marche près marché Atwater, piste cycl., Canal Lachine, 4½ éclairé, rénove, bain sur patte/douche, entrée lav./séchoir, ventilateur au plafond dans chaque pce, hôte tranquille pour couple ou pers. seule. Au 3e étage très belle vue sur Westmount. 465 \$, ou n.r.c. très sécuritaire, à seulement 425 \$. Références. 933-0760.

MÉTRO PAPINEAU 4½ neuf, 550 \$, propre, tranquille, ensolleilée, entrée lav./séchoir 522-5032.

MÉTRO ROSEOMONT, 8-Columb., 3e, 4½, bois franc, 395 \$/mois.

MARQUETTE 5745 3½, balcons, face parc tranquille. Propre, entrée lav./séchoir 345 \$ 663-8630.

MONTREAL-NORD Rue Brunet, 3½, 4½, 400 \$ Aussi 8½, pour personnes professionnelles. 325-3722, 721-4028.

MONTREAL-NORD, 5½, haut duplex, secteur résidentiel, grand patio, chauffage, eau chaude, 555\$, 585-4586, 381-3484.

MONTREAL-NORD LANGELIER coin LÉGER, grand 4½ moderne, 3e étage, eau chaude fournie. 388-9364.

MTL-NORD, 4½ tranquille, balcon, ensolleilée, stationnement, près centre d'achat, commodités, 820-7546.

MTL-NORD, 11140 Hébert, haut de duplex, 4½ ferme, tranquille, stat., 1er juillet, 425\$/mois, 328-9010.

N.D.G. au coin Vendôme, 8½ haut duplex, chauffage, ensolleilée, garage, rangement, déménagement. 1 350 \$ 484-0844, 727-1442.

N.D.G. EST Bas duplex, grand 7½ + s.d.s., 5 ch. fermes, 2 s./b., foyer, immense jardin, garage, repeint à neuf, 1er juillet 1 200 \$/mois chauffé. 392-1437, 481-5062.

N.D.G. Haut de duplex 7½, métro Villamaria. Boiserie, foyer naturel, garage. 482-5676.

N.D.G. Spacieux 5½ chauffé, disponible 1er juillet 2105 Belgraves, Ouest Lachine. 930 \$ 488-6291.

N.D.G. Très bien situé, près métro Villamaria, équipés, chauffés, 4½, 460 \$ 513 635 \$ Tel. 481-3322

NICOLET Grand 6½, balcon, cuisine rén., entrée lav./séchoir, chauffage élect., porte-patio. Frais peinture 523-4091.

NOTRE-DAME OUEST/GUY, 4½ neuf, terrasse, 4 électroménagers, bois franc, 700\$, 288-9599.

NOUVEAU-SMONT: 5624 Ephrem-Long-pré 1er étage, 8½ extra grand, luxueux, s-familiale + foyer, garage double. Proffess. 1000 \$ 335-0964

NOUVEAU-SMONT: 5624 Ephrem-Long-pré 1er étage, 8½ extra grand, luxueux, s-familiale + foyer, garage double. Références requises. Libre 24 juin. 335-0964

ONTARIO/WOLFE, 4½, neuf, entrée lav./séchoir, propre, près métro Berr, 525\$, 525-6864.

OUTREMONT ADJ. Près U. de Mill, rue Woodbury Duplex rénové. 1er juillet, 731-0753.

OUTREMONT Maison Willowdale. Bas duplex 7½, chauffé, boiserie, garage, sous-sol. Libre 1er juillet 1 200 \$/mois. 342-9429 (sur r.v., répondre).

OUTREMONT Maison Willowdale. Bas duplex 7½, chauffé, boiserie, garage, sous-sol. Libre 1er juillet 1 200 \$/mois. 342-9429 (sur r.v., répondre).

OUTREMONT 4½, chauffés, près métro, système sécurité, concierge. 273-0205 - 273-6124

OUTREMONT 4½, ensolleilée, cuisinière/réfrigérateur, 550\$. 279-6723, 279-9288.

OUTREMONT Beau 4½ chauffé, 570 \$/mois et grand sous-sol, chauffé. 425 \$/mois. 1257 Bernard Ouest.

OUTREMONT Edouard-Charles, 4½, semi-meuble, eau chaude, buanderie. 456 \$ 277-0606.

OUTREMONT 2 X 5½, 650 \$, rénovés, chauffés, eau chaude, 3e étage. Près métro. 273-1411.

OUTREMONT Durocher, 4½ non-chauffé, ensolleilée, poêle frigo. 279-7485, 274-0151.

OUTREMONT, 809 Bloomfield, 3½, 4½, 8½, béton, ascenseur, interphone, près métro. 276-7181, 272-0351.

OUTREMONT, LAJOIE Studios rénovés, cuisine céramique, 350\$, 270-9384.

OUTREMONT, luxueux 3½ 4½ neuvs, lav./séchoir, installées, parking, 288-1754, 273-5282.

OUTREMONT, ROCKLAND 4½ rénove, non-chauffé, poêle/ frigo, lave-vaiss., entrée lav./séchoir, patio ensolleilée. 595 \$ 279-2119 soit 8 fin/sem.

OUTREMONT-ADJ. Superbe haut duplex, 7½, près U de M et Wilderton, bureau, rénové. Puits de lumière. Bain toutbillon chauffé, garage. 1 500 \$ 738-2956

OUTREMONT-ADJ. Près U de M. Bas duplex 8½ + pièce s/sol, foyer dans salon, chauffé, eau chaude fournie. Libre 1er juillet. Peut convenir pour 4 étudiants. 1 100 \$ 735-1445

OUTREMONT: 1201-09 Van Horne, 5½, 6½ rénoves, spacieux, près métro, 276-7181, 272-0351.

OUTREMONT: Rue Davaar. Entresol, grand 5½, 595 \$/mois. Références requises. Aussi logement 9½, 271-3158 - 271-2908

P.A.T. luxueux 4½, meublé, très grand, tranquille, 13,865 Notre-Dame. 645-1223.

P.A.T.: Grand 4½, électrique, frais peint. Libre ou pour 1er juillet, tapis, porte-patio, stationnement 440 \$ 1870 St-Jean-Baptiste. 326-9507

160 App. et log. à louer

P.A.T.: Spacieux 4½, insonorisé, stationnement et cabanon privés. Situé en face d'un parc. 744-6182

PAPINEAU/ONTARIO Condo neuf, grand 4½, foyer, intercom, stationnement intérieur privé. 750\$/m. Barbara. 272-0121, 335-9704.

PARC LAFONTAINE: Rue Rachel, 7½, 2e étage, rénové, clair, 800 \$. Libre juillet. 524-4297

PIE IX et 47ème Rue, 4½, électrique, propre, libre. Prix spécial, 322-2551, 324-8933.

PIE IX près Ste-Catherine, 7½ non-chauffé, frais peinture, très tranquille, 575\$, avec références. 365-7007.

PIERREFRANÇOIS, split-level, neuf, 7½, studio au s/sol, foyer, tapis, garage, 333-0354 ou 696-8069.

PLACE FLEURY: haut duplex, 5½, libre au choix, juillet, août ou sept. chauffé, 585\$ 733-8611.

PLATEAU (DES ÉRABLES), beau 6½, 600\$, 3ème étage, Bernard. 525-0272

PLATEAU MONT-ROYAL: Rue Chabot, entre Laurier/Masson, près parc. 4½ non-chauffé, 425 \$ 523-4465 - 844-9216

PLATEAU MT-ROYAL/MESSIER Beau grand 7½, 4 ch. fermes, boiserie lav./séchoir, 735\$, après 8h. 521-7716.

PLATEAU: Berr près Roi. Grand log 1 500 pi.ca. sur 2 étages, 900 \$/mois près métro Sherbrooke, puits de lumière, balcons avant/arrière, porte patio. 286-7114

PLATEAU: St-Denis, entre Roi et Du-luth. Très grand 3½, 900 pi.ca. lav./séchoir/cuisine/frigo, ensolleilée, ter- rasse, refait à neuf, plafonds 10 pi., bien insonorisé, 795 \$. Possibilité stationnement. Libre 1er juillet. répon- dre. 286-2891

POINTE-CLAIRE App. disponibles dans un édifice à logements luxueux sur le bord du lac piscine intérieure, bain toutbillon et sauna, chauffage, climatisé, poêle et réfrigérateur. Communiquer avec le bureau de location entre 8h et 17h. 695-7299

PRÉS CENTRE-VILLE, 4½ neuf à louer, poêle/frigo inclus, 550\$. Libre immédiatement. Jour. 932-7166

PRÉS Chabanel, vaste 5½, tout rénové, 2e, juin '90, seulement 199\$ gens tranquilles et propres. 388-2231

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

PRÉS MONT SNOGDON, 5102 La Combe, grand 6½, ensolleilée, et tranquille, chauffé, 730-5451, 739-1759.

160 App. et log. à louer

STE-ADELE, luxueux condo meublé, 2 chambres, 2 s/bains, piscine, golf, tennis, élm. 461-2522.

STE-ADELE, maison entièrement meublée, 3 chambres, vue panoramique, possibilité d'achat, disponible maintenant. Yves Legris, jour. 435-1993, soir. 438-1076.

VAL DAVID, LUXUEUX 2, 3, 4 ch. foyer, piscine, tennis, endroit paisible et accessible, 1-834-6363, 967-6020.

VERDUN Bas 6½, rénové, stationnement, 3 chambres, cour, entrée lav./séchoir, 615 \$, juillet. 766-7840.

VERDUN Rue Galt. Magnifique 3½, 290 \$ Un mois gratuit. Près métro. Tranquille. 622-8470, 622-6763.

VERDUN Rue Galt. Magnifique 4½, 325 \$ Un mois gratuit. Près métro. Tranquille. 622-8470, 622-6763.

VILLE ST-LAURENT maison 8 pièces, garage, cour, chauffée, 1 200 \$ par mois. 661-5683, 665-4567.

VILLERAY, rue Drolet, 5½, chauffage électrique, propre, 420\$/mois, 621-3991

WESTMONT ADJ Vendôme. Bas duplex 7½, jardin et plusieurs extra. Libre juillet. 487-1930.

164 App. et log. à partager

CHERCHE 2e personne pour partager beau grand 7½, Sherbrooke près De Loimier, 355 \$ + frais. 1er juillet. 871-1515 poste 2521, 525-1485.

CHERCHE PROFESSIONNEL ayant besoin pied-à-terre, Drummond/Sherbrooke, app. luxueux, chambre et s/bain privée. 400 \$ 289-9771.

ST-MICHEL - 4½: à partager avec femme ou fille seulement. 200 \$/mois. 736-2422

167 À louer hors frontières

A CANNES - CÔTE D'AZUR: Condo 3 pièces + cuisine + 2 s/bains, 90m/c.a. + grande terrasse, 150m bord de mer. Des sept. 254-9352

BIARITZ, FRANCE Studio équipé direct sur mer, grand balcon, à partir de 400\$/sem. Libre juin, septembre et hiver. (514) 358-4051, (1) 375-3727.

MIAMI Maison mobile, parc québécois, 150\$ US/sem., 376-9790.

168 A vendre hors frontières

FLORIDE, Miami Beach, 3 luxueux condos neufs, Tour 1 Oceania, 25e, 21e étage, 2 chambres, 2 salles de bains complètes, 1 avec bain toutbillon, vue sur océan et Miami sans obstruction, plusieurs agences dans la tour, tels que restaurant, salle d'exercice, sauna. Jean-Guy Ayotte ou Daniel Walker, 687-0010. Services Mm. Syst-M.A Inc. Courtier, à compter de 280 000 \$.

169 Chambres ou pensions à louer

MÉTRO LAURIER grande chambre, dans 5½, accès cuisine, 225 \$ (personne sérieuse) 521-3102.

173 Maisons repens/traite

CHAMBRE - PENION Lavage, personnes âgées, 495\$/mois. 381-5035, 382-1451.

LONGUEUIL, garderais personnes âgées automobiles ou semi-autos. 646-3936.

251 Bureaux à louer

A LOUER Petits bureaux avec fax et système téléphonique. 190 \$/mois. 689-5404

BUREAU À LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électrifié. 525-4569.

BUREAUX À LOUER, immeubles médicaux, 5900 boul. Léger, Mt-Nord, et 3440 Ontario est. 739-3613, 739-3620, 875-8575.

Les «paramètres» québécois

Le gouvernement doit respecter l'Assemblée nationale

Sur toutes les tribunes depuis trois ans, à temps et à contretemps, le gouvernement va sans cesse répétant que l'accord du lac Meech doit être entériné tel quel. On ne peut, dit avec pertinence le premier ministre, faire des concessions sur des concessions qui répondent aux exigences minimales du Québec. Une fois le giron constitutionnel réintégré, le Québec se fera un plaisir d'aborder tous les sujets qui préoccupent les autres provinces canadiennes.

Plus approchait l'échéance du 23 juin, plus l'impasse persistait, plus l'opposition officielle et les groupements nationalistes s'inquiétaient. Même si le discours gouvernemental restait clair et ferme, ils craignaient que M. Bourassa, en raison de ses intérêts et de son penchant, ne vogue de compromis en compromis, jusqu'à la compromission et le reniement, à son tour, des engagements les plus solennels. Il y a deux mois, les grandes manoeuvres du Nouveau-Brunswick précisaient la menace, avec le bienveillant patronage de M. Mulroney. Québec promettait fermement de ne pas se faire prendre au piège.

Pour bien s'en assurer, le chef péquiste proposa à l'Assemblée nationale une motion rejetant toute modification au Lac Meech proposée par M. McKenna. Or, non seulement le ministre responsable, M. Rémillard, agréa-t-il cette objurcation, mais il la renforça. Tant et si bien que le 5 avril, dans une rare unanimité, libéraux et péquistes convenaient solennellement: «Que le gouvernement du Québec rejette officiellement, au nom des Québécoises et Québécois, toutes propositions constitutionnelles, y compris celles du Nouveau-Brunswick déposées devant la Chambre des communes par le premier ministre du Canada, qui pourraient notamment constituer un amendement ou une modification à l'accord du lac Meech, dans le but de permettre la ratification dudit accord et ce, conformément à son engagement maintes fois réitéré devant cette Assemblée.»

Jusqu'au milieu de cette semaine, du moins publiquement, le discours et le geste de MM. Bourassa et Rémillard restèrent conformes à ce mandat. Plusieurs, dont l'ancien ministre Lucien Bouchard, avaient supplié le Québec de ne pas se soumettre au supplice de la conférence dite de la dernière chance; ils craignaient que, derrière les portes closes, les pressions soient telles que M. Bourassa doive aussi faire des compromis pour faire avaler le Lac Meech aux provinces dissidentes.

Comme de fait, coup sur coup, l'on apprend à travers les branches — la délégation québécoise fut la moins bavarde de toutes depuis dimanche soir — que le Québec serait disposé à modifier le sénat, puis à clarifier la litigieuse clause de la société distincte, puis à accepter qu'il soit question de la promotion de la dualité canadienne, et quoi encore ?

Hier soir, il était encore impossible de démêler le vrai du faux, le bon grain de l'ivraie. D'autant que M. Bourassa, qui manie habilement l'art de jouer sur les mots et d'en étirer le sens à loisir, se contenta d'expliquer mollement que l'on fait de la broderie fine autour de paramètres de discussion, en vue d'une éventuelle deuxième ronde qui n'attende en rien au Lac Meech. Mais allez donc savoir avec certitude la nature et l'ampleur d'engagements pris derrière des portes cadenassées ?

Flairant que la lettre et, surtout, l'esprit de la résolution du 5 avril, font l'objet de contorsions dangereuses, voire inacceptables, M. Parizeau a tenté depuis trois jours d'entrer en contact avec le premier ministre. Peine perdue. Contrairement à son habitude, M. Bourassa n'a répondu ni à un appel téléphonique ni à un message personnel du chef de l'opposition. Manque de courtoisie élémentaire. L'opposition voulait aussi que le ministre Rémillard fasse un saut à Québec pour rendre compte de la manière dont la délégation québécoise remplit à Ottawa le mandat du 5 avril. Même pas de réponse.

À l'évidence, M. Bourassa se devait de participer à cette rencontre de la onzième heure. La politique de la chaise vide n'aurait pas été la bonne. Mais les propos et confidences qui émanent d'Ottawa, s'ils s'avèrent, pourraient faire regretter la confiance ainsi exprimée envers M. Bourassa. L'ordre du jour substantiel qu'il entrevoyait s'est-il, de fait, transformé en négociations de substance qui, une fois accomplies, modifieraient après coup le Lac Meech. Là est le piège et le grave danger.

À la première occasion, dès lundi, le chef du gouvernement devra faire la lumière sur les longues et laborieuses tractations de cette semaine. Il doit rendre compte à l'Assemblée du mandat impérieux qu'elle lui a confié. A-t-il été, durant cet interminable marathon, un bon serviteur du Québec, respectueux de ses engagements ?

— GILLES LESAGE

Le huis clos qui fait scandale

Négociateur n'est pas un exercice de relations publiques

LA VERTU démocratique et le populisme font nécessairement mauvais ménage. Il faut être clair au risque d'être brutal. Il est généreux, mais illusoire et utopique d'imaginer de réelles discussions, à plus forte raison de véritables négociations constitutionnelles sous un grand chapiteau, devant les caméras de toutes les télévisions de la fédération. L'idéal est noble, on doit s'en féliciter. Une fois cette affirmation admise, il faut affronter «la vraie vie».

On peut aligner mille excellentes raisons en faveur d'une transparence totale et à toute épreuve dans ce domaine. C'est malheureusement oublier le sens et la nature profonde de l'acte de négociation qui implique, de nécessité, des échanges et des compromis. Or, la notion même de compromis répugne à l'image d'une politique où tout serait principe.

Des négociations publiques, pour faire quoi ? Réponse facile, en deux temps.

Cet exercice de relations publiques — car on aboutirait à ce résultat dans 99 % des cas — permettrait aux premiers ministres ou à leurs négociateurs de profiter du temps d'antenne pour lire des déclarations patiemment élaborées par des experts. Ajoutons à cela des échanges élégants sur des banalités et on obtient l'hypothèse optimiste.

Mais il y a moins intéressant. On peut tout aussi

bien imaginer une situation où les protagonistes profiteraient purement et simplement des caméras pour polir leur image à l'intention de leurs clientèles respectives. En coïncant un bouc émissaire, de préférence perçu comme tel dans l'opinion publique, l'un ou l'autre joueur y trouvera plus que son compte en prévision d'une prochaine campagne électorale.

Cette évocation d'un crépage de chignon à la grandeur de la fédération ne relève pas d'une imagination fertile. Ce serait oublier une page d'histoire qui, à la fin des années 60, a ouvert la voie de la direction de l'État à un certain ministre de la Justice du nom de Pierre-Élliott Trudeau. Vous souvient-il de cet affrontement dur et affligeant entre deux Québécois, au vu et au su de tout le Canada — l'autre étant Daniel Johnson ? Aucun leader politique intelligent n'a l'intention de voir se répéter à ses dépens pareille mésaventure. Le masochisme n'est pas la caractéristique dominante de la classe politique dans aucun pays du monde, société distincte ou non.

Au Canada, on a le don de vouloir souvent réinventer la roue. D'autres pays ont réécrit leur Constitution depuis la fin de la guerre. Aucun n'a songé à transformer la négociation elle-même en foire ouverte. Une constituante n'est pas un exercice de relations publiques. Du moins pas encore !

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La loi de la décontamination

Le courageux mais impossible combat de M. Pierre Paradis

MIS EN DIFFICULTÉ par l'incendie de Saint-Amable et la contamination de la Balmat Canada à Saint-Jean, et sans plus attendre le rapport de la Commission Charbonneau, M. Pierre Paradis a contre-attaqué avec un projet de loi jugé fort radical en matière de décontamination et de restauration de l'environnement.

Le ministre voudrait enfin mettre en vigueur le principe du pollueur-payeur, et enrayer les pratiques douteuses des entreprises qui, refilant à d'autres leurs terrains pollués ou même déclarant faillite, rejettent ultimement sur le public les sévères conséquences humaines et financières de leurs négligences passées.

On s'attendait à une forte opposition au projet de loi 65, et elle n'a pas manqué de se produire. Mais les objections les plus suaves sont venues de la Fondation québécoise en Environnement, qui confirme son rôle de paravent des gros pollueurs.

La Fondation prévient le gouvernement qu'il risque de faire face aux tribunaux s'il viole la présomption d'innocence des pollueurs, leur nie le droit d'avoir un juste procès et leur fait un crime d'abus qui n'en étaient pas avant qu'on passe une pareille loi. Non seulement la Fondation prône-t-elle une forme d'immunité pour le passé, mais elle voudrait qu'on donne licence de polluer à l'avenir contre simple versement d'«une somme d'argent» qui tienne lieu de «cautionnement».

Certes, tout n'est pas que publicité trompeuse chez les entreprises converties au recyclage. Ainsi, on ne peut que féliciter Cascades et Steinberg de leur programme conjoint visant à réduire la production des contenants inutiles et des circulares polluantes. Mais on est loin encore du «développement durable» et des propositions sensées que vient de soumettre le Conseil québécois de la conservation et de l'environnement.

En réalité, et malgré toutes les catastrophes réelles et appréhendées, M. Paradis ne jouit pas d'un grand appui au cabinet. Même une ancienne

vedette de l'Environnement, aujourd'hui passée au développement à tout crin, Mme Lise Bacon, tourne M. Paradis en ridicule en faisant arroser à son insu les forêts québécoises. Si le cabinet endosse enfin cette loi de la décontamination, on se doute bien qu'il n'y ajoutera guère de moyens...

M. Paradis livre un courageux mais impossible combat. Certes, l'environnement est devenu une cause très populaire, et on note partout une grande préoccupation pour la pollution et les menaces qu'elle fait peser sur la santé publique. Mais en même temps, personne n'ose prendre les mesures qui s'imposent. Pourquoi ?

Pour deux raisons essentiellement.

Les nouvelles technologies non polluantes ne seront disponibles ou rentables que dans quelques années. Entre-temps, on ne peut réduire les rejets et les déchets qu'en faisant grimper les coûts ou en réduisant sévèrement la production. Or, les entreprises ne veulent pas perdre leur compétitivité immédiate, ni les employés, leur travail. On continue donc de s'accommoder d'une situation «inévitabile».

De plus, la majorité ne veut pas sacrifier son mode de vie. Un récent sondage fait par la firme Angus Reid pour la Fédération canadienne des municipalités l'a montré éloquentement. Il y a plein d'«hypocrites de l'écologie» au pays, selon le mot d'un critique de Toronto, cité mardi par le *Globe and Mail*. On est bien prêt à payer une taxe pour l'environnement en général, mais la majorité ne veut pas réduire la pollution automobile même en ville, ni payer au tarif la collecte de ses déchets ou verser une taxe sur ces emballages qui sont en train de faire déborder nos dépotoirs.

Bref, gouvernements, entreprises et consommateurs ont appris à parler vert. Mais on attend encore le mouvement qui osera s'attaquer à la consommation anti-écologique.

— JEAN-CLAUDE LECLERC



LETTRES AU DEVOIR

Démocratique

Lettre à Jean-Claude Leclerc

JE VOUS remercie de vos expressions d'encouragement incluses dans votre éditorial du 29 mai. La Colombie, comme l'a voulu son gouvernement, dans les élections présidentielles, a refusé le terrorisme et donné son appui à la politique de paix qui, par exemple, a transformé un mouvement de guérilla en parti politique.

Néanmoins, votre éditorial fait des affirmations qui ne correspondent pas à la réalité ou qui sont fausses, comme celles de l'alliance des familles privilégiées et des forces de la police et de l'armée qui soutiendraient les escadrons de la mort.

Sauf les cas de fautes personnelles, l'esprit de l'armée et de la police en Colombie est démocratique et civiliste. Elles ont dû supporter, dans le cadre de la loi, les décisions de la Cour suprême de Justice et la direction des différents gouvernements, dans la longue lutte acharnée menée contre l'État par des groupes clandestins, et par le terrorisme récemment.

La réforme agraire a été l'objet de diverses lois en Colombie et il y existe un organisme gouvernemental chargé de la mise en exécution. Mais je n'ose pas pénétrer dans les aspects moraux de l'identité que vous faites entre l'argent de gros propriétaires ruraux et celui des narcotrafiquants.

La Colombie a besoin d'être mieux connue et comprise, surtout quand elle paie le prix des péchés des nations riches, et toutes les formes de violence qu'elle souffre doivent également être combattues.

— SANTIAGO REYES-BORDA
ministre conseiller
Ottawa, le 1er juin.

À ce jour

PERMETTEZ-MOI d'apporter une correction à l'éditorial d'Albert Juneau, paru le 1er juin sous le titre: «Le monde arabe en désarroi».

Contrairement à ce qu'écrit votre éditorialiste, le gouvernement d'Israël n'encourage pas l'implantation des nouveaux immigrants juifs d'URSS dans les «territoires occupés».

C'est tout simplement inexact, et vouloir faire croire qu'il fait contribue réellement à «attiser inutilement les tensions» (pour citer les termes mêmes de l'éditorial), ce dont notre région n'a guère besoin.

Alors, s'il vous plaît, ne jetez pas d'huile sur le feu en diffusant des informations non fondées et malheureuses dans notre contexte incendiaire.

Non seulement le gouvernement ne tente rien pour canaliser les immigrants vers les territoires, mais ceux-ci n'ont pas manifesté la moindre intention de s'y établir.

À ce jour sur les 50 000 nouveaux immigrants soviétiques arrivés dernièrement en Israël, à peine une douzaine de familles ont voulu s'installer au-delà de «la ligne verte» qui sépare Israël des territoires sous notre contrôle.

— CHALOM SCHIRMAN
Consul général
Montréal, le 5 juin.

Trouble-fête

AU RISQUE de passer pour un trouble-fête, je trouve que l'on manque le bateau avec notre bonne vieille façon de fêter notre St-Jean. On s'appête à fêter alors que ce pays, ce peuple croule de toutes parts.

Et je ne parle pas de Meech. L'environnement et combien d'autres domaines dans notre société souffrent du manque de leadership et de manque de perspective de la part de nos chefs, nos élus pour être clairs.

Pour le jour de leur fête, les gens de ce pays devraient se réunir en un endroit où l'on installerait d'immenses abris (tentes) qui réuniraient en chacune d'elles un thème, et les différents intervenants seraient invités à faire connaître chacun son idée. Ces rencontres pourraient durer une semaine.

Ainsi le milieu des Environnementalistes, des Syndicats, des Affaires, des Jeunes, et combien d'autres, auraient l'espace, le temps et le choix pour se faire comprendre par ses compatriotes. Et tout ça pourrait se faire en toute harmonie, en simplicité, et ça pourrait aider à recréer un tissu, tout en nous permettant à nous, le monde, d'élargir nos horizons, autrement que par les bulletins de nouvelles, qui souvent passent très vite...

Personnellement, les gros chars je les assez vu passer.

Bonne fête quand même.
— GUY DUPLANTIE
Montréal, le 30 mai.

Pour la victime

COMBIEN d'être humains ont été frappés dans leur corps, bafoués dans leur esprit, humiliés dans leur désir d'amour, de tendresse et d'affection ?

Aujourd'hui, je dépose ma honte, j'abandonne ce fardeau. Un parent abusant de son enfant déforme l'amour, un prêtre abusant d'une femme dévote fait mentir la religion, et que dire de toutes les autres façons de faire valoir son autorité, son pauvre pouvoir.

L'exploiteur dit: mon plaisir est plus important que le tien, ma douleur plus forte que la tienne, ma vie à plus de valeur que la tienne. (La victime parfois peut reprendre sa dignité avec de l'aide. Alors l'exploiteur s'efface et cherche ailleurs.)

Pour la victime, commence alors le long chemin de la responsabilité envers soi-même... Accepter le manque d'amour et l'ignorance, aller vers l'amour et la connaissance. Allons-y. Venez-vous avec moi ?

— ISABELLE GENDREAU
Montréal, le 5 juin.

Nous diviser

L'ACCORD du lac Meech, qui prétend garantir le respect de notre nation, porte un nom étranger. C'est une aberration terrible. Ce traité est le renouvellement d'un contrat colonialiste qui risque d'être le dernier avant notre disparition, car il vise à gagner du temps pour diviser les Québécois.

Déjà au Québec, les enfants d'Italiens, par exemple, sont majoritairement assimilés aux Anglais, malgré les lois 101 et 178. (Radio-Canada, 20 mai).

La division des nations par les colonialistes au Canada n'a jamais cessé depuis l'arrivée des Anglais ici. Le Canada a été divisé en Haut et Bas Canada, et ce fut une réussite si l'on considère ce qui reste de Canadiens et Canadiennes.

Les autochtones ont été divisés

en bandes et parqués sur des réserves et anglicisés pour en faire de bons colonisés.

Ce fut aussi la tactique dans la fondation du Manitoba, où pour remercier les assassins qui ont perpétré le massacre des Métis on leur a distribué les terres des victimes et pendu lâchement leur chef, qui comme par hasard parlait notre langue.

Ce fut aussi cette tactique dans la fondation du Nouveau-Brunswick où l'on a distribué les terres aux bandits qui ont commis le crime de la déportation des Acadiens, qui comme par hasard parlaient notre langue.

Ce fut également la tactique dans le vol des territoires atlantiques du Québec au profit de quelques opportunistes qui maintenant travaillent sans vergogne à la destruction du Québec.

Ces hypocrites lancent des cris de vierges offensées pour les autochtones alors qu'ils ont déjà exterminé tout ceux qui se trouvaient sur leur ile. Ce sont eux qui, avec des engins de guerre, ravagent la faune et la flore du Labrador qui nous revient.

Ce traité est un acte de soumission, d'humiliation et de capitulation. Nous n'avons pas à quémander la reconnaissance de notre existence à des étrangers. Si on n'y met pas fin nous serons bientôt si divisés par leurs manigances qu'il y aura autant de provinces qu'il y a de Québécois.

Les néologismes vieux d'«anglophones», de «francophones» et d'«allophones» ont pour but de diluer la langue québécoise dans une cacophonie destructrice de toute collectivité. Les Russes pour diviser notre nation en groupuscules insignifiants se font de plus en plus nombreux.

Que nos élus prennent garde à l'opportunisme suicidaire. Les rapaces sont à l'affût d'un nouveau cadavre à dévorer. Un faux pas et ils surgiront comme ils l'ont toujours fait au Canada. Il est trop tard pour sauver la face hideuse du colonialisme.

Il fera tout ce qu'il pourra, jusqu'à la dernière seconde, pour nous diviser avant notre libération. S'il tend la main ce n'est pas pour donner mais pour arracher. Sans notre libération, le Canada sera notre tombe à tous. Trop de nations, séduites avant nous, en sont mortes.

Humblement devant Dieu, mais fermement devant tous, avec prudence, courage et dignité, proclamons l'Indépendance du Québec.

— MICHEL DURAND
philosophe
Montréal, le 24 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361. Abonnements (514) 844-5736.

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les élections en Tchécoslovaquie

« La politique anti-politique » risque de poser des problèmes

YVES BOISVERT
CATHERINE FRANÇOISLes auteurs ont fait récemment
un séjour en Tchécoslovaquie

APRÈS l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Roumanie et la Pologne, la Tchécoslovaquie prend à son tour rendez-vous avec l'Histoire en se rendant aux urnes le 8 et 9 juin prochain pour ses premières élections libres depuis 1945.

Dix-sept partis politiques sont en liste pour ces élections législatives qui se dérouleront sur un seul tour de scrutin.

L'ancien Parti communiste, le Parti populaire, le Parti socialiste, les Chrétiens démocrates, les Sociaux démocrates, le Parti écologique des Verts et le Forum civique comptent parmi les plus importantes formations. À leur côté, on retrouve des partis plus marginaux, comme le fantaisiste Parti des amateurs de bière...

Dans ce tableau, il est important de noter que les trois premiers partis cités sont les plus discrédités aux yeux de l'opinion, et ce, malgré le virage réformiste qu'ils ont tous pris. Le Parti Populaire et le Parti Socialiste sont décrits pour leur collaboration avec ce même Parti communiste sous l'ancien régime totalitaire.

Il n'est pas anodin de préciser que ce dernier a perdu depuis novembre les trois-quarts de ses membres. Ses dirigeants prétendent néanmoins pouvoir obtenir environ 30 % des suffrages. Mais la plupart des observateurs s'accordent pour dire qu'ils vont probablement obtenir les scores des PC des pays voisins, soit entre 10 % et 15 % maximum.

Pour ces mêmes observateurs, il ne fait aucun doute que c'est le Forum civique (OF) qui est le mouvement le plus à même de remporter le scrutin.



Rassemblés devant le siège du Forum civique, des Tchécoslovaques éclatent de rire en écoutant les propos d'un représentant du Parti communiste reproduits à la télévision.

Mais qui est donc ce Forum Civique ?

L'ONF a vu le jour le 17 novembre dernier de l'union de groupes de dissidents du régime communiste. À l'origine, le mouvement ne voulait être qu'une plate-forme d'opposition pour faire front contre le pouvoir. Mais les événements défilant à un rythme effarant ont rapidement dépassé les espérances des ses fondateurs.

La plupart d'entre eux avaient déjà participé en janvier 1977 à la rédaction de la Charte 77, un document qui dénonçait le régime du

Président communiste Gustav Husak et qui fut signé par des milliers de Tchécoslovaques de tous les horizons sociaux. Symbole de la dissidence contre le régime, la Charte 77 est la pierre angulaire du Forum civique.

Un mouvement d'intellectuels alors ce Forum, pourrait-on se demander ? Jana Ryslinkova, porte-parole du Forum Civique, l'admet : « Les dissidents ne sont pas exclusivement des intellectuels, beaucoup l'étaient mais pas tous. Mais ce n'est certes pas un mouvement d'ouvriers. »

Lorsqu'on le compare à ses concurrents dans la course à l'élection, il est vrai que le Forum fait figure d'original. Jana Ryslinkova précise que l'OF n'était pas un parti politique, qu'il n'en avait ni la structure, ni l'idéologie :

« Nous sommes un mouvement politique, une sorte de coalition. Nous avons des idéologies trop différentes. Suivre une idéologie, quelle qu'elle soit, peut être en ce moment trop dangereux. »

Le mouvement refuse aussi de se positionner sur un échiquier politique : « Nous sommes partout ! Nous sommes quelque part dans le

centre, mais un centre très très large. C'est ce qui fait que nous ne pouvons pas être un parti politique. »

Cette situation explique peut-être pourquoi l'OF attire autant de sympathisants autour de lui en cette période pré-électorale. Le traumatisme est encore béant, et qui dit idéologie et partis, dit dogmatisme et totalitarisme. Pourtant demain cette « politique anti-politique » (comme aime à le dire Havel lui-même) risque de poser problème !

En effet, assuré de sa victoire, le forum ne va-t-il pas être dans l'obligation de se doter de structures identiques à celles d'un véritable parti politique dans l'optique d'une plus grande efficacité pour diriger le pays ?

Pour Jana Ryslinkova, une telle réorientation aurait des répercussions très négatives sur le mouvement : « Je ne crois pas qu'il va devenir un parti, car la réticence envers tout ce qui est parti est encore très grande ici. La majorité de cette maison quitterait le mouvement s'il devenait un parti. On n'est pas encore prêt à être membre d'un parti... »

Une formation parcourue de tendances différentes, mais qui reconnaît son hétérogénéité, et qui tient à le rester, voilà l'image que le Forum Civique tient à donner. Néanmoins ses membres sont aujourd'hui unis par une même but : réagir subtilement, immédiatement et de façon la plus adéquate à la situation dans le pays. « Soit mettre en place un nouveau système politique, économique et social, et assurer la transition vers la démocratie et une économie de marché de type occidental. »

C'est donc en tant que large coalition que l'OF briguera le suffrage de vendredi et de samedi ; et c'est toujours en tant que coalition qu'il entend guider la destinée du pays, si tel est la volonté de ses compatriotes !

Grand prix de la bêtise



Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

IL EST mercredi soir et je demeure encore convaincu qu'ils — vous savez de qui je parle — vont finir par s'entendre pour ratifier l'Accord en question. Remarque que depuis dimanche, j'ai cessé d'accepter les paris : j'en suis déjà à mon huitième, tous des repas au restaurant, dont deux à Ottawa et un à Toronto. Cela ne me coûtera pas cher de bouffe, mais INTAIR va faire du fric avec moi.

Hier soir, j'ai cru pendant un instant que cela y était et qu'ils allaient signer tôt ce matin. Signer quoi ? N'importe quoi, mais quelque chose. Lorsque j'ai entendu Barbara Frum parler d'un vent d'optimisme sur le lac Meech, lorsque j'ai de mes yeux vu le bonheur resplendissant qui se lisait sur le visage de cette femme, j'ai repris espoir. Par contre la journée de mercredi a été moins bonne. À ce qu'on dit, Robert Bourassa aurait relevé la tête et jeté une douche froide sur la 786e proposition de réforme du Sénat. Nouvelle déprime. Peut-être les étudiants du West-Island n'ont-ils pas prié assez fort. Allez, z'enfants de la patrie-engagez, priez. Un dernier effort. L'étendard sanglant est levé. Pensez à Barbara, Loyd et les autres.

Je dois pour la première fois faire face à la possibilité sérieuse que l'Accord ne passe pas. Finis les rêves de gloire ! Finie la consécration d'être le seul politologue canadien et québécois à avoir prédit jusqu'à la fin qu'on trouverait bien une méthode pour ramener Clyde, Gary et les autres dans le droit chemin quand je pense à tout ce que je vais devoir récrire sur les genoux moins chancelants que prédit de Robert. Je ne m'y fais pas. Avouez publiquement que Robert Bourassa est capable de se comporter en chef d'État et de se hisser à la hauteur de la situation, quelle horreur ! J'aurais dû gager de manger mon chapeau.

Quelqu'un vient de me dire qu'on cherche un politologue pour un cégep sur la Côte Nord.

Comme baroud d'honneur, on pouvait difficilement faire mieux que cette conférence de la dernière chance qui n'en est pas une. En refusant de parler au grand jour, en se laissant aller aux petites manœuvres des fuites calculées et des citations hors-contexte, nos politiciens de province ont achevé de tuer l'une de plus intéressantes institutions politiques canadiennes : la conférence constitutionnelle. Pour importer le résultat final, ces manœuvres de bas étage feront en sorte que plus jamais on n'osera toucher à un iota de la Constitution canadienne.

En effet, quel premier ministre voudra courir le risque de réouvrir le dossier et signer une entente pour ensuite voir ses collègues changer douze fois d'idée sur une période de trois jours. Si l'Accord est rejeté, il est certain que le mot même de constitution disparaîtra du vocabulaire politique canadien pour au moins une génération. Oui, je sais : ce ne sera pas ne grosse perte linguistique.

Si l'Accord est accepté, ce ne sera qu'au prix de concessions et de promesses secrètes de la part de Robert dont la crédibilité sera à tout jamais minée au Québec. Lui-même ne sera pas en position de demander quoi que ce soit durant tout ce qui lui reste de carrière politique.

D'ici vendredi on aura réalisé qu'il aura fallu cinq jours de négociation intensive, soit pour en arriver à un échec lamentable, soit pour concrétiser un accord insignifiant au moyen de compromis boiteux. Ces gens-là sont-ils payés à l'heure ? N'ont-ils pas d'autre chose de plus important à faire dans la vie : passer prendre les chemises chez le nettoyeur, réviser les devoirs des enfants, acheter des billets de baseball. S'il leur faut effectivement une semaine pour décider d'un agenda imaginaire d'une hypothétique deuxième conférence, qu'est-ce que cela vaudra lorsqu'ils aborderont les vrais sujets !

Pire encore : qu'est-ce que cela sera s'il faut jamais négocier le partage de la dette ou de la Voie maritime du Saint-Laurent entre un Québec en voie de devenir souverain et un Canada sur le point de s'annexer au États-Unis.

J'espère qu'au moins ils auront la décence de mettre sur pied une Commission royale d'enquête pour déterminer ce qui s'est vraiment passé durant ces trois années et, en particulier, pendant la dernière semaine. Je vois très bien le psychiatre Camille Laurin président ce Comité. Quel beau sujet pour sonder l'âme canadienne, terre-neuvienne et manitobaine.

Il faudrait aussi quelques nutritionnistes pour déterminer si oui ou non un virus s'est insinué dans leur nourriture. Au fait, qui a préparé le menu ? Ont-ils mangé de la poutine avec de la mayonnaise et du ketchup ? L'air était-il vicié dans la salle ? Ont-ils joué aux cartes ? Qui a pleuré le premier ? Qui a suggéré de se tenir la main en cercle autour de la table pour parler aux esprits des Pères de la Confédération ? Tant de mystères à élucider.

Une perestroïka à la canadienne

LIBRE OPINION

A. HILTON

Professeur agrégé au département de psychologie de l'Université Concordia

DANS LE DILEMME constitutionnel actuel, l'un des éléments sensibles est sans nul doute la situation paradoxale des Canadiens-français, des Canadiens-anglais et de bien d'autres groupes ethniques qui forment une majorité démographique à un certain échelon administratif, mais pas à un autre.

Qu'en résulte-t-il ? Chaque groupe utilise son sentiment d'appartenance à une majorité pour légitimer ses propres revendications, ce qu'il nomme ses « droits ». La question qui se pose alors est celle-ci : Quel échelon gouvernemental représente le niveau sacré, celui où la majorité est prise en compte une fois pour toutes ? Réponse : aucun échelon n'est sacré. Par conséquent, chacun tente d'imposer une solution qui résoudre le problème, mais en sa faveur.

Et ce à dire qu'une solution démocratiquement satisfaisante fondée sur la règle de la majorité est absolument inconcevable ? Voyons plutôt la proposition qui suit.

Un objectif important serait, d'une part, d'éliminer les situations bilingues ou biculturelles qui tendent à opposer les groupes les uns aux autres et, d'autre part, d'encourager parallèlement le bilinguisme individuel. Le principe fondamental serait la reconnaissance de la règle de la majorité au sein des différents échelons hiérarchiques et l'application de cette règle aux seules questions qui touchent la population à ce palier précis. Cette proposition demande d'être expliquée plus en détail. Elle concerne surtout les questions linguistiques, mais la même ligne de pensée vaut pour d'autres enjeux proprement culturels.

On entend par « affaires municipales » celles qui touchent uniquement la population d'une municipalité ; de même, pour les affaires provinciales ou fédérales. Certaines politiques de nature humanitaire sont acceptées par toutes les majorités et portent le nom de « droits de la personne ». En dehors de ces droits, toutefois, les opinions diffèrent et il n'y a aucune raison pour que les citoyens ne puissent pas faire ce qu'ils veulent au sein de chaque collectivité, à la condition de ne pas nuire aux autres collectivités.

Par palier administratif

À chaque échelon administratif, la majorité des citoyens pourrait choisir une langue officielle et cette langue serait enseignée comme langue maternelle ou seconde dans les écoles relevant de ce palier tandis qu'à d'autres échelons, la langue officielle pourrait être différente. La langue qui serait utilisée par défaut dans les magasins, dans les services publics, etc. serait la langue adoptée par la municipalité, à moins qu'elle ne soit supplantée par la langue de la province afin de permettre, par exemple, de traiter avec une personne d'une autre région de la province. Quelle serait dans ce cas la langue des communications publiques ? De l'affichage ? Le même principe devrait prévaloir. Lorsque ces communications viseraient surtout la po-

pulation provinciale, ce serait alors à la majorité de la province de décider, si elle le souhaite, quelle langue ou quelles langues elle veut voir figurer sur les affiches.

Pareille pratique entraînerait d'autres effets. D'abord, et avant tout, il ne serait plus possible à une minorité puissante d'abuser d'une population majoritaire. Nul ne pourrait se faire dicter sa conduite « chez soi » par la majorité ressortissant d'un échelon supérieur, qui n'aurait tout simplement pas le droit d'intervenir à cet échelon.

C'est ainsi qu'on verrait disparaître dans la vie de tous les jours les mille et une situations concrètes où l'on se demande (sauf dans les relations amicales ou amoureuses) quelle langue doit l'emporter sur l'autre, quelle culture a préséance sur l'autre. Il n'y aurait carrément pas de situations bilingues ou biculturelles. Le Québec serait « distinct » des autres provinces, en ce sens que bien des Québécois (et pas seulement les chefs politiques) apprendraient deux langues, sinon trois, mais on retrouverait à la grandeur du pays des comportements distincts à l'égard d'autres pratiques culturelles.

Ainsi, un Anglo-Québécois de l'ouest de Montréal pourrait envoyer ses enfants dans une école regroupant surtout des élèves de langue anglaise ; ils y apprendraient le français, la langue de la majorité de la province, et également l'anglais, la langue de la majorité de la municipalité dans laquelle ils habitent et aussi celle du Canada. Cette école et tous les autres services institutionnels traiteraient avec l'administration provinciale en français.

Au Québec, la langue des domaines judiciaires serait le français.

Chaque fois que cet anglophone irait dans une municipalité dont la majorité est francophone, il parlerait et travaillerait en français. À moins de demeurer isolé dans l'ouest de la ville, il va de soi qu'il devrait utiliser largement le français. Comme ni le gouvernement provincial, ni du reste personne d'autre à l'extérieur de sa collectivité ne le forceraient à parler ou à écrire le français au sein de sa propre collectivité (si ce n'est à l'école), il ne se sentirait plus brimé. Par contre, il ne pourrait pas insister avec arrogance pour que soient respectés « les droits de la minorité » lorsqu'il se rendrait dans d'autres régions du Québec où les francophones sont majoritaires. Inévitablement, cet Anglo-Québécois et ses pairs devraient être bilingues.

Tous parleraient français

Quant au Québécois francophone, il ne se sentirait plus brimé, sachant qu'il peut vivre entièrement en français dans les municipalités à majorité francophone à l'intérieur d'une province à majorité francophone. Il pourrait néanmoins vouloir apprendre l'anglais pour traiter à l'occasion avec l'administration fédérale et avec des anglophones partout en Amérique du Nord. Lorsqu'il irait à Kahnawake ou à Saint-Léonard, il ne pourrait cependant pas s'attendre à être abordé en français.

Cependant, étant donné qu'aux termes de ma proposition, tous les citoyens de la province en viendraient tôt ou tard à parler le français, il serait compris s'il parlait dans cette langue et la conversation passerait alors au français. Si ce même Québécois francophone souhaitait vivre dans un milieu italien parce qu'il aime les Italiens, rien ne l'empêcherait légalement d'acheter une maison à Saint-Léonard et même d'apprendre l'italien.

Les Amérindiens, les Ukrainiens, les Acadiens, les Italiens, les Chinois, les Hutterites, les Juifs, les Japonais ou les Inuits pourraient tous vivre en utilisant leur langue à l'échelon local sans se sentir le moins du monde coupables, un peu comme le font aujourd'hui les Suisses dans leurs cantons aux langues différentes. Cependant, ils seraient tous obligés, à moins de se faire ermites, de connaître la langue de leur province et également la langue fédérale, à moins d'éviter toute interaction avec l'administration fédérale.

Pour beaucoup, cette proposition ne présenterait aucun attrait. Avec encore un peu d'efforts, pensent-ils, ils peuvent emporter le morceau. Ainsi, certains Anglo-Québécois (peut-être ceux qui votent pour le Parti « égalité » ?) pensent qu'un jour les francophones céderont et les laisseront parler anglais parce que c'est la langue de l'argent, de leur côté, certains francophones croient qu'ils peuvent se venger, à l'échelle de la province, de la défaite des Plaines d'Abraham en se séparant ou en menaçant de le faire.

En fait, un des principaux motifs qui incite à conserver à tout prix un régime fédéral (et la Cour suprême), c'est d'éviter que la marmite ne déborde, d'empêcher une majorité à un échelon administratif de violer les droits de la majorité (sic) d'un autre échelon.

Le Canada est un microcosme du monde et, s'il pouvait résoudre le problème du multiculturalisme, il deviendrait un modèle pour le reste du monde, notamment pour l'URSS et pour le Liban.

L'écologie et le rôle des médias

STEVE GAGNON

Étudiant à l'Université Laval, l'auteur a remporté le deuxième prix (section des aînés), soit une bourse de 750 dollars, au concours de rédaction organisé conjointement par Environnement-Canada et LE DEVOIR. Le texte du premier prix sera publié demain

QUE se passe-t-il ? Alors qu'il y a quelques années les seuls efforts pour réduire la pollution se résument à la récupération du papier et du verre, voilà que maintenant, même votre marchand de coin s'y met pour offrir des produits qui n'attaquent pas la couche d'ozone ! Les supermarchés « X » se vantent d'avoir retiré tous les CFC utilisés dans leurs petits plats de styrofoam et les pharmacies « Y » se glorifient de ne plus offrir les méchantes bombes aérosol.

Bref, si la tendance se maintient, bientôt nous nous réveillerons dans des draps recyclables au son du cadran-énergie-solaire-biodégradable, prendrons une douche à eau recyclée

avec un savon entièrement biologique, pour ensuite se revêtir de vêtements biodégradables, déguster un déjeuner entièrement naturel sans agent de conservation et enfin aller prendre l'autobus électrique. Le meilleur des mondes, quoi !

Mais envisageons cet engouement subit pour l'écologie selon l'optique des hommes d'affaire. Disons que vous auriez un bidule quelconque à mettre sur le marché actuel. Vous savez que les médias ont surexploité le phénomène des trous dans la couche d'ozone. Vous vous rendez compte que le plus proche concurrent de votre bidule contient des CFC dans son emballage. L'éclair de génie vous frappe et, encore électrocuté, vous vous empressiez de monter une campagne de publicité qui rend Greenpeace jaloux.

Mais vous savez que votre produit est un objet totalement inutile dont la demande a été provoquée par la mode : qu'une fois utilisé le machin en question n'est plus bon qu'à aller à la poubelle, qu'il est fait d'un plastique indestructible qui dégage des émanations cancérogènes quand il est brûlé, qu'aucune étude sérieuse n'a été faite pour vérifier ses effets

LE DEVOIR

Deuxième prix au concours de rédaction sur l'environnement

Environnement Canada

secondaires sur des humains qui l'utilisent durant une longue période. Bref, vous savez que votre bidule est aussi écologique qu'un sac de viande au bord de la route. Sauf qu'il ne détruit pas la couche d'ozone, lui !

En fait, nous assistons à une énorme opération de marketing qui n'engage les producteurs qu'à des frais minimes (nouveaux contenants, dispositifs aérosol mécaniques) et qui exploite la récente prise de conscience des gens sur les problèmes environnementaux. Quand une compagnie annonce qu'elle a replanté un

million d'arbres depuis cinq ans, elle se garde bien de révéler qu'elle en coupe deux millions annuellement. Pourtant, cette compagnie vient de remonter dans l'estime de plusieurs qui croient, à partir de là, qu'elle est à l'avant-garde du reboisement.

Nous ne pouvons rejeter le blâme sur les médias. Ceux-ci sont aussi des entreprises où la rentabilité est souhaitée : ce qui se vend bien, c'est le sensationnalisme. Personne ne se donnera la peine de couper les cheveux en quatre et faire la part des choses quant on sait qu'un bon fait « juteux » augmente le tirage et le prestige de celui qui l'a publié.

Il est temps que l'on cesse de jeter de la poudre aux yeux des gens. De véritables gestes en fonction de l'écologie doivent être posés. Mais, il faut le rappeler, la facture sera grandement plus élevée pour les industries que ce qui en coûte pour changer de contenant. Réduire les émissions de gaz toxiques dans l'air serait déjà un grand pas. Éviter de faire des déversements d'eaux usées directement dans les rivières et les lacs, amoindrir la pollution sonore et tenter de ne plus défigurer les alentours. Voilà des mesures pour un

changement notable.

Les compagnies devraient assumer les frais de leurs produits de la production à l'élimination. Mais ne croyez pas qu'elles vont en tenir compte si l'opinion publique ne s'émue pas plus qu'actuellement. Quant au gouvernement, que pouvons-nous attendre de personnes qui n'ont qu'un mandat de quatre ans pour résoudre des problèmes qui nécessiteraient des programmes échelonnés sur plusieurs décennies ? Ce n'est pas une priorité de ce genre qui permet d'avoir des résultats rapides pour bien paraître aux élections suivantes.

Il ne reste que nous, les simples gens, pour qu'il se fasse quoi que ce soit à propos de l'environnement. Mais nous sommes si influençables ! Les médias nous manipulent autant qu'ils nous informent. À nous d'avoir l'esprit critique pour faire la part de ce qui nous est annoncé. Tout est encore à faire et les dépenses dépasseront bientôt notre capacité de « payer ». Feroons-nous les frais de notre insouciance ou refilerons-nous tout bêtement la facture à nos descendants ? Tout n'est pas rose... et encore moins vert !

Le New York Times exhorte le Canada à dénouer l'impasse constitutionnelle

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

NEW YORK — Un des plus influents quotidiens des États-Unis exhorte les deux communautés linguistiques du Canada à trouver une solution à l'impasse constitutionnelle.

Dans son édition du jeudi 7 juin, *The New York Times* en appelle à la bonne volonté des participants à la conférence d'Ottawa pour préserver l'unité du pays. « En tant que proches alliés, principal partenaire commercial, voisins et amis, les Américains ne peuvent que souhaiter une solution qui permettra de préserver et de stabiliser la fédération », affirme le journal, qui s'exprime rarement en page éditoriale sur la politique canadienne.

Intitulé « Dernière manifestation de la crise d'identité du Canada », le commentaire mentionne que le débat a provoqué une récente remontée du sentiment sécessionniste au

Québec. On déplore que les tensions actuelles « provoquent d'inutiles incertitudes chez le principal allié des États-Unis ». On ne va toutefois pas jusqu'à prédire l'écroulement du pays, comme l'ont fait plusieurs autres journaux et magazines des États-Unis. Cette hypothèse demeure « plutôt improbable », mentionne le *Times*.

« Ce qui est en jeu, c'est l'identité du Canada, créé il y a 123 ans par le rassemblement de colonies britanniques. De nos jours, le pays reste une union aléatoire de provinces qui ont plus de pouvoirs que les 50 États américains ». À l'insistance du Québec, poursuit-on, l'entente du lac Meech accordera un veto aux provinces sur certaines questions nationales.

« La récente controverse porte sur un amendement à l'Acte constitutionnel de 1982 que le Québec n'a jamais signé parce qu'on n'accordait pas de statut spécial à sa province et à sa culture ». Pourtant, rappelle-t-on, le Québec s'est déclaré officiel-

lement unilingue français, « en conflit direct avec la politique officielle de bilinguisme du Canada ».

Dans son explication du contenu de l'entente, le *Times* précise que les amendements visent « à apaiser le Québec en déclarant la province 'société distincte' et en lui permettant ainsi d'établir sa propre politique dans certains secteurs de la culture ». Plus loin, on justifie le bien-fondé des cinq conditions assorties à l'entente par la baisse brutale du taux de natalité des francophones aux cours des dernières décennies, « tendance inquiétante pour les défenseurs de la culture française ». L'éditorial fait écho à l'inquiétude des nationalistes qui croient que « sans protection constitutionnelle, la culture de langue anglaise va finalement arriver à dominer la culture française ».

Exprimé par les lois linguistiques, ce désir de préserver un visage et une identité distincts au Québec n'a jamais été bien perçu aux États-Unis. Encore hier, un autre quoti-

dien, *The Wall Street Journal*, reprenait les objections du Manitoba et de Terre-Neuve à la clause de société distincte dans un article traitant des répercussions du débat sur le dollar canadien.

« Une interprétation généreuse de cette clause pourrait permettre aux dirigeants francophones du Québec de limiter les libertés individuelles de l'importante minorité anglo-québécoise », écrivait le *Wall Street Journal*, qui reste le seul grand quotidien de la côte Est américaine à n'avoir pas encore commis d'éditorial sur la situation constitutionnelle au Canada.

Pour sa part, le *Washington Post* s'est prononcé à deux reprises sur le débat, se montrant tout à la fois ouvert aux aspirations des nationalistes québécois et pessimiste sur la structure actuelle de la fédération, qui pourrait bien ressembler bientôt à la Scandinavie que cela ne lui ferait peut-être pas de tort, disait-on en substance.

Oka: le juge contemple une injonction contre l'occupation mohawk

Caroline Montpetit

L'INJONCTION provisoire réclamée par la municipalité d'Oka contre les Mohawks qui occupent le parc municipal n'a pas été accordée au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Cette demande d'injonction porte sur l'arrêt de la construction d'un abri sur le territoire occupé par les Mohawks, et sur l'arrêt de la construction de la maison de M. Mitchell Martin, située juste devant celle du conseiller municipal Gilles Landreville.

La municipalité affirme que M. Martin n'a pas les permis municipaux requis pour effectuer ces travaux de construction.

Selon le président du Regroupement des citoyens d'Oka, qui s'oppose à l'occupation mohawk, le juge a demandé des renseignements sup-

plémentaires à chacune des parties dans le but de contempler la possibilité d'une injonction interlocutoire plus durable. Les parties ont été reconvoquées devant le juge vendredi prochain.

« Le juge a dit qu'il n'y avait pas d'urgence à l'imposition de cette injonction et qu'il étudierait la question jusqu'à mardi. Il désire obtenir des affidavits d'interrogatoires et de contre-interrogatoires de chacune des parties pour compléter son dossier », a dit M. Imbeau.

Lundi dernier, le conseil municipal d'Oka avait décidé de reporter la demande d'injonction prévue pour lundi, préférant soumettre une contre-proposition aux Mohawks, dans le cadre des négociations menées par le gouvernement fédéral pour l'unification des terres occupées par les Mohawks d'Oka.

La proposition de la municipalité aux Mohawks suggérait un moratoire de quatre mois sur les travaux d'agrandissement du golf, en échange du fait que les Mohawks lèvent les barricades dans le parc municipal et que Mitchell Martin cesse les travaux de construction de sa maison.

Les Mohawks demandent de leur côté un moratoire indéfini sur tout projet de développement sur le territoire convoité, en échange d'un moratoire indéfini sur leur occupation.

La municipalité refuse de suspendre des projets de développement sur un territoire qu'elle reconnaît comme sien.

Plus tôt la semaine dernière, le négociateur Yves Désilets avait suggéré aux deux parties une entente selon laquelle les Mohawks lèveraient les barricades, et la municipalité accepterait d'imposer un moratoire indéfini sur le projet d'agrandissement du golf dans le lot revendiqué par les Mohawks. Cette proposition n'a pas été acceptée par les parties.

Le Canada et le Québec pris à partie pour leur utilisation de l'amiante

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

NEW YORK — Il aura fallu moins d'une heure, hier, à la première journée de la Conférence internationale sur la « troisième vague des maladies de l'amiante » pour que les gouvernements du Québec et du Canada soient pris à partie et leur thèse d'utilisation sécuritaire de l'amiante taillée en pièces par plusieurs scientifiques du monde entier réunis à New York sous l'égide du Collegium Ramazzini.

Non seulement le Québec aurait-il tenté depuis les années 1970 de cacher les preuves des dangers de la fibre d'amiante en refusant l'accès à ses registres de décès aux chercheurs, mais sa tentative conjointe avec le gouvernement du Canada et l'industrie privée de faire annuler par la Cour fédérale américaine le bannissement décrété par l'Agence de protection de l'environnement (EPA) ne viserait-il qu'à protéger par le truchement des tribunaux une industrie dont l'action ne peut pas être justifiée par des preuves scientifiques, a accusé en conférence de presse M. Philip Landrigan, organisateur de ce forum.

De plus, les prétentions des autorités canadienne et québécoise vou-

lant que la fibre d'amiante de type chrysotile soit moins dangereuse ont été foulées au pied par la diffusion de résultats sommaires de recherches sur des 8000 « moniteurs d'acier » des États-Unis, où on constatait que la présence de cancers de poumon était une fois et demie plus élevée que dans la population en général, soit le même taux de mortalité que les ouvriers de la « première vague » comme les mineurs et les travailleurs des industries de transformation de l'amiante.

« Si la chrysotile n'est pas dangereuse comment se fait-il que le nombre de cancers soit tout aussi élevé pour cette catégorie de travailleurs que pour les autres ouvriers plus directement exposés à l'amiante ? La fibre utilisée est de type chrysotile, produite au Canada, et on démontre hors de tout doute qu'elle est aussi mortelle et dangereuse que toutes les autres types d'amiante », a affirmé Mme Laura Welch, de l'école de médecine de l'université George Washington.

Comme plusieurs de ses collègues venus d'un peu partout dans le monde, elle n'a pas caché son mépris pour l'article paru en février dans le magazine *Science* dénonçant la politique de l'EPA et le relâchement qu'il aurait provoqué chez les propriétaires immobiliers des États-

Unis, moins inquiets retirer un produit dont la seule évocation peut provoquer à New York une véritable panique. Son propos était tellement virulent qu'elle écoperait d'un procès pour atteinte à la réputation d'autrui si ses commentaires étaient reproduits publiquement. « Nous contestons énergiquement l'article de *Science* », a dit plus diplomatiquement un de ses collègues.

La charge unanime des conférenciers ne s'est pas arrêtée là. Des chercheurs ont également livré des comptes rendus sommaires d'autres recherches menées auprès de membres des familles des employés de la « Union Robber Asbestos », de Paterson au New Jersey, usine en opération de 1941 à 1954. Chez les 878 personnes recensées à 15 ans d'intervalle, on a constaté « une présence légèrement supérieure à la normale » de maladies reliées à la fibre d'amiante.

On a également fait état de diverses formes de cancer du poumon qui se sont déclarées chez les pompiers de la ville de New York, qui ne portaient pas de masques respiratoires quand ils nettoyaient les ruines encore fumantes des immeubles incendiés dans la métropole américaine. « Nous avons découvert que chez les travailleurs ayant plus de 20 ans d'expérience le taux d'anomalies

des radiographies du poumon était sept fois supérieur à la normale », a soutenu M. Landrigan. Ces photographies traduisent différentes affections du poumon, parfois précurseurs de cancer.

Devant cette charge systématique de critiques et d'accusations voilées, il ne restait plus à l'industrie privée et au gouvernement du Québec qu'à faire discrètement distribuer par une employée du service des communications de la Délégation de New York, Mme Linda Mazurek, un communiqué de presse seulement dans lequel on décrivait, avant même le début des travaux, que « la Conférence de New York rate une occasion d'éclairer le débat sur la présence d'amiante dans les édifices ».

La réunion dans un des tout nouveaux hôtels de Broadway, qui ressemble la nuit à une immense boîte à musique rose, a débuté par une minute de silence de ses 300 participants à la mémoire de Norton Nelson, un des premiers scientifiques à effectuer des recherches sur l'amiante à l'Université de New York.

Aux États-Unis, on retrouve 30 millions de tonnes d'amiante dans l'ensemble du parc immobilier du pays. Une enquête effectuée à New York révèle que les deux tiers des

édifices de la ville contiennent cette fibre ignifuge et, de ce nombre, 20 % se retrouvent dans un état de décomposition avancé.

Pendant toute la journée, les présentations se sont succédé à un bon rythme. Quand est venue la période de questions, se sont pointés au micro des dirigeants syndicaux de la puissante centrale syndicale AFL-CIO et des spécialistes des maladies de l'amiante, qui ont parlé de « l'historique de la corruption des données médicales ».

En réponse à une question, M. Irving Selikoff, doyen des chercheurs américains, a affirmé avec force sous-entendu : « Quand le gouvernement du Québec a pris le contrôle des mines d'amiante (dans les années 1970) nous n'avons plus été capables d'obtenir des certificats de décès des travailleurs de l'amiante de la part des autorités gouvernementales ». Une bonne partie des études scientifiques s'appuient sur ces certificats qui consignaient les causes de mortalité. « Le Québec s'est-il rendu coupable d'un cover-up », a-t-on entendu quelqu'un murmurer dans la salle.

Les délibérations de cette troisième conférence internationale sur les maladies de l'amiante se poursuivent tout le week-end.

+ SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Manitoba

Après leur rencontre, Sharon Carstairs et Gary Doer, les deux chefs de l'opposition, sont disparus de la circulation, laissant Gary Filmon aller communiquer de vive voix sa position d'abord à Robert Bourassa, puis aux autres premiers ministres.

Les pronostics optimistes de plusieurs premiers ministres, qui avaient entrepris la cinquième journée de la rencontre en prédisant que leurs travaux étaient sur le point d'aboutir, avaient commencé à se dissiper quelques heures plus tard, alors que les réticences du Manitoba sur la société distincte et un recul du Québec sur la question du Sénat modifiaient l'allure de la journée. « Nous n'y sommes pas tout à fait », confirmèrent plusieurs délégations qui avaient commencé en après-midi à renoncer à un dénouement avant aujourd'hui.

En début de soirée, les onze premiers ministres étaient revenus à la case-départ sur la question de la réforme du Sénat, une pièce-clé d'un éventuel déblocage dont ils pensaient avoir disposé deux jours plus

tôt. Mais, réflexion faite, Québec ne pouvait finalement pas se résoudre à entériner la perspective de voir alléger son poids à la Chambre haute.

Sur papier, les éléments de la solution de compromis envisagée par les premiers ministres pour dénouer l'impasse sont cependant de plus en plus précis.

■ Sur la société distincte : un énoncé politique, réitérant que, selon les meilleurs avis juridiques, la clause ne menace pas la Charte des droits, ni la répartition des pouvoirs entre les provinces et Ottawa, circulait hier. Mais alors que Québec l'envisageait sous la forme d'un communiqué confirmant la volonté des premiers ministres de laisser la clause intacte, le Manitoba veut en faire une précision à ajouter à l'accord.

■ Sur le Sénat, le Québec a finalement rejeté la proposition qui aurait vu, si la réforme de la Chambre haute n'est pas enclenchée d'ici 1993, le contingent de l'Ouest et des Maritimes au Sénat augmenter automatiquement. En début de soirée, six scénarios de rechange avaient été examinés. Les premiers ministres ont même envisagé de mettre à la retraite d'ici trois ans tous les sénateurs nommés avant 1987, pour donner aux provinces la chance de proposer leurs propres candidats, une proposition rejetée à la demande de l'Alberta.

■ Sur la notion d'une clause Canada, pour inscrire au préambule de la Constitution les caractéristiques fondamentales du pays, après avoir

étudié cinq versions du projet, les provinces et Ottawa ont convenu d'inscrire la question à une prochaine ronde constitutionnelle.

◆ Bourassa

neuve s'est d'ailleurs présenté à la conférence hier matin en employant des termes très positifs à l'endroit du Québec. Il notait ainsi que sans renier ses exigences passées, il lui apparaissait nécessaire d'accepter des compromis. De façon plutôt étonnante, il notait alors qu'il fallait des solutions « qui ne menacent pas la clause de société distincte ».

L'idée d'une lettre des experts n'a toutefois pas été reçue positivement par tout le monde. Le Manitoba a en effet continué d'exiger que la clarification proposée par le biais d'une lettre se retrouve dans une déclaration politique.

La délégation du Québec s'est dite prête pour sa part à examiner d'autre type de véhicule qu'une lettre, mais a assuré que ce devrait être un « véhicule » de même nature, comme par exemple un communiqué de presse. Mais pas question de mettre le nom du premier ministre du Québec, sous une forme ou une autre, au bas de quoi que ce soit car cela équivaldrait alors à une déclaration politique.

Cette situation a amené une impasse en fin d'après-midi, ce qui a remis en cause tous les gains réalisés en cours de journée. En privé, les membres de la délégation québécoise ne se cachaient pas pour dire que la « situation était très, très, très difficile ». Même s'il fallait éviter de provoquer le Manitoba, il ne pouvait être question pour le Québec de bouger. « Ni de proche ni de loin, on ne doit toucher à la clause de la société distincte », répétait d'ailleurs le ministre Gil Rémillard.

Cette volonté de protéger la clause de société distincte a aussi été présente, a assuré le ministre, lorsqu'il s'est agi d'accepter d'inscrire à l'ordre du jour la « clause Canada ».

Dépendant ce que l'on mettra dans cette clause qui servira de préambule à la Constitution, la portée de la clause de société distincte pourrait être affectée. Ce pourrait être le cas si on y disait que la Charte des droits, comme le veulent certaines provinces, est un élément-clé de la Constitution.

De l'avis de M. Rémillard, l'engagement pris par le Québec est simplement de discuter de ce préambule. Aucun engagement sur le contenu du préambule n'a été pris, a-t-il fait valoir, ne cachant pas que certains premiers ministres voulaient voir ce préambule défini dès maintenant.

Depuis 20 ans, il est question de ce préambule sans que l'on réussisse à le définir. Cette fois, il sera plus facile d'y parvenir dans la mesure où l'unanimité n'est plus requise. Il y a là un danger pour le Québec, a convenu M. Rémillard, notant qu'il est improbable que le Québec se fasse imposer une « clause Canada » contre sa volonté.

« Ça n'aurait pas de bon sens d'avoir un préambule d'une Constitution avec lequel des parties du pays ne

seraient pas d'accord. Il faut au moins, a-t-il dit, être d'accord sur les principes qui vont guider la rédaction du reste de la Constitution ».

Que ce soit pour la « clause Canada » ou pour tout autre sujet de la deuxième ronde de négociation, il n'y a pas d'engagement du Québec à des résultats, a aussi indiqué le ministre qui a reconnu que les premiers ministres pourraient cependant fixer des échéanciers précis pour le déroulement des négociations afin d'accroître les chances d'arriver à des résultats concrets.

Le premier ministre ontarien David Peterson avait donné hier matin le signal de ces compromis faits hier par le Québec. Aux journalistes québécois qu'il avait convoqués en conférence de presse, il a ainsi souligné que le premier ministre Robert Bourassa se devait de faire preuve de sensibilité face aux problèmes des autres provinces. Il a alors évoqué la nécessité de faire preuve de « subtilité » dans les gestes à poser.

En arrivant à la conférence, M. Bourassa semblait disposé puisqu'il parlait alors rapidement de la « clause Canada » qui pourrait être inscrite à la deuxième ronde de négociations.

Très confiant du succès de la journée, il lançait : « Ce n'est pas complètement fait, mais ça peut être une grande journée pour le Canada ».

◆ Tchécoslovaquie

Partout, dans la ville, des affiches de tous genres et de toutes tendances : verts et néolibéraux, ultranationalistes et « européanistes », buveurs de bière et communistes (lesquels, fait unique à l'Est, ont gardé leur nom) couvrent littéralement les murs. Une grande diversité, mais aussi beaucoup de redites et, souvent, un accord sur l'essentiel : souveraineté, identité, Europe, marché, etc.

Deux familles politiques se sont cependant détachées du lot. L'une, en tête dans les sondages (40-50 %), s'est réunie autour du Forum civique, né de la révolution de novembre. On va aujourd'hui jusqu'à prédire, du moins du côté tchèque, la majorité absolue à cette formation laïque et libérale.

L'autre est démocrate-chrétienne : pape, famille et patrie sont ses leitmotivs ; les crucifix ornent ses locaux. Elle ferait dans les 25-50 %. Des faiseurs d'élections italiens, autrichiens et même canadiens (un jeune militant PC des Prairies, d'origine slovaque) sont venus à sa rescousse, avec conseils et aide logistique. Marian Stastny, le hockeysteur québéco-slovaque, a accepté de participer, mardi soir à Bratislava, à un meeting monstre (25 000 personnes) de la DC slovaque. Président de l'organisation mondiale de la diaspora, il a déclaré au DEVOIR : « Je n'appuie aucune formation en particulier ; je viens défendre l'identité de mon peuple ».

Les listes électorales des pays tchèques et celles de Slovaquie sont en général distinctes. Le Forum civique de Prague devient à Bratislava l'association des « Citoyens contre la violence » : les démo-chrétiens de

Bohème s'unissent sous la barrière du Parti populaire tchèque.

En toute fin de course, trois bombes ont explosé, terrassant une campagne jusque-là impeccablement fair-play.

La première, vraie, faite de TNT, a explosé samedi dernier, place de la Vieille Ville, blessant un touriste. La police pragoise laissait entendre hier qu'elle était sur le point de procéder à des arrestations dans cette affaire, dont on ignore encore la teneur politique exacte.

Les deux autres bombes, exclusivement politiques celles-là, ont éclaté hier et avant-hier, frappant à gauche et à droite. Les communistes — qui font de 10 % à 13 % dans les sondages — sont encore sous le choc de l'interpellation de plusieurs de leurs ex-leaders, dont au moins un, Vasil Bilak, était encore sous les verrous hier soir, sous des accusations de corruption, et sous la menace de « révélations » concernant ses agissements : en 1968.

Les démocrates-chrétiens tchèques, quant à eux, ont vu hier leur leader Josef Bartoncik faire une crise cardiaque après avoir reçu à la figure les accusations de Jan Ruml, vice-ministre de l'Intérieur... et candidat du Forum civique. Des accusations selon lesquelles il aurait été jadis un informateur de la police secrète. Son Parti populaire est un ex-parti satellite de l'ancien régime.

Ces éclaboussures bien politiciennes, qui arrivent à point nommé pour un Forum civique en quête de la majorité absolue, ont eu lieu en l'absence du président Vaclav Havel, qui rentrerait hier de Moscou. Officiellement neutre mais officieusement associé au Forum, Havel, dont le poste n'est pas en jeu, tentera de poser en arbitre, dans un pays qui a vite appris les ressorts nobles et moins nobles de la démocratie.

◆ Bouchard

vailler avec M. Bouassa ». Que Meech passe ou non, ce n'est qu'une entrée en matière, et le Québec doit regrouper ses énergies vives pour sortir de l'agenda fixé par les autres et du corset qui l'opprime.

Ovationné comme aucun invité du Barreau ne le fut auparavant, selon un vieil habitué, le député indépendant a parlé sans notes pendant une heure, consacrant autant de temps à répondre aux questions des journalistes. Comme il le fait depuis sa démission fracassante, M. Bouchard se veut comme un agent de ralliement de tous, au-delà des partis. Il ne veut pas d'un troisième parti. Il se donne un an pour profiter du momentum et cristalliser le consensus d'un nouveau Québec, fier et sûr de lui, debout, pas à genoux. Un rêve en couleurs ? On fait ça ou on s'écroule, répond vivement M. Bouchard, qui s'emploie à susciter des états généraux ou quelque chose du genre, qui permettent ensuite au Québec de négocier autre chose que des virgules.

Debout, quelque 500 avocats ont longuement applaudi leur collègue Bouchard, disant que le Québec doit se redonner le pouvoir de force qu'il a perdu en mai 1980. Il était alors un ardent partisan du « Oui ».

◆ De Klerk

manière éclatante lors d'une élection partielle, M. de Klerk a affirmé à leur égard, et à celui du Parti conservateur (CP), que l'Afrique du Sud ne pouvait pas « remonter dans le temps » et « se réfugier dans le passé ».

Comme s'il voulait reprendre l'offensive au moment où M. Mandela se trouve en Europe pour convaincre les pays de la CEE que rien n'a fondamentalement changé en Afrique du Sud et qu'ils doivent donc maintenir les sanctions à l'encontre de Pretoria, il a aussi réaffirmé avec force que le processus de réforme était « irréversible » et a sommé l'ANC de cesser d'« hésiter » et de s'engager fermement sur la voie d'une « solution pacifique ».

Il a ainsi accusé l'ANC de trainer les pieds et de retarder la libération des prisonniers politiques (estimés par ce mouvement à environ 3000), ainsi que la proclamation d'une amnistie pour quelque 20 000 membres de l'ANC, en tardant à se prononcer sur un rapport remis le 21 mai par un groupe de travail conjoint mis sur pied par les deux parties.

Sans attendre le 10 juillet, date à laquelle l'ANC donnera son opinion sur ce rapport, M. de Klerk, comme pour montrer sa bonne foi, a annoncé la prochaine libération de 48 prisonniers politiques.

Il a aussi lancé une attaque tous azimuts contre l'ANC et M. Mandela en raison de leur refus d'abandonner la « lutte armée » contre un régime avec lequel ils disent pourtant vouloir négocier, de leurs appels répétés au maintien des sanctions et de leurs prises de position en faveur des nationalisations.

Avec la disparition partielle de l'état d'urgence, c'est « l'un des obstacles les plus importants » empêchant l'ouverture de négociations qui a disparu, a dit M. de Klerk.

Pas du tout, a répliqué à Johannesburg une heure plus tard le chef de la direction interne de l'ANC, M. Walter Sisulu, bras droit de M. Mandela.

Le gouvernement, a-t-il dit, « a encore beaucoup de chemin à faire » pour satisfaire les exigences de l'ANC, car « nous ne demandons pas des demi-mesures pour débayer la voie menant aux négociations ».

M. Sisulu a ainsi affirmé que l'ANC voulait voir l'état d'urgence disparaître dans sa totalité et a critiqué l'annonce par M. de Klerk d'un renforcement de 10 000 hommes de la police au cours des 12 prochains mois, l'ANC accusant la police d'être opposé au processus de paix.

Il a aussi nié que l'ANC « hésite » à emprunter le chemin de la paix. « Le gouvernement n'a pas fait assez pour pouvoir accuser l'ANC d'être hésitant et de trainer les pieds », a-t-il dit.

Par ailleurs, la levée partielle de l'état d'urgence a été également critiquée, de manière plus surprenante, par le chef de l'Inkatha, le mouvement zoulou de tendance conservatrice qui se bat contre l'ANC au Natal.

Mangosuthu Gatha Buthelezi a, en effet, estimé que la fin de l'état d'urgence dans trois des quatre provinces du pays « ne nous rapproche pas des négociations » constitutionnelles, car ces négociations ne peuvent pas s'ouvrir « tant que la région dans laquelle il y a le plus de Noirs (en) est exclue ».

M. Buthelezi a accusé les dirigeants de l'ANC d'être responsables de « l'escalade de la violence (au Natal), qui constitue un obstacle pour ma participation à des négociations », et a exhorté M. Mandela « à s'asseoir avec moi et à discuter de la paix ».

À SURVEILLER

Ce soir à 21 h, soirée musicale avec Ruth, membre de la troupe « Peladas Peruanas », au Caftiers, 4837, av. du Parc à Montréal. Rens. : 270-5336.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h, aux Galeries Deux-Montagnes, 2801, boul. Deux-Montagnes, Ste-Marthe sur le Lac, de 14 h 30 à 20 h 30, et à St-Hubert, Complexe Cousineau, 5425, boul. Cousineau, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

Le Conseil d'administration de l'Association des familles Durand invite tous les Durand, Chartier et alliés, à la journée commémorative du 23 juin 1990, en l'honneur de Pierre Durand et Jeanne Chartier pour célébrer le 325^e anniversaire de son arrivée en Nouvelle-France (1665-1990). Rens. : 649-8077, 332-0993.

Ce soir à 19 h 30, Pravin Mukhia, architecte du Sikkim, donnera un exposé et diaporama sur une excursion à l'ancien monastère Tulung dans la région de l'Himalaya. Rens. : 279-6719.

Venez prendre le thé « avec cérémonie » avec le club de la cérémonie du thé Urusenko de Montréal, le dimanche 10 juin de 10 h à 16 h, au Jardin botanique de Montréal, Pavillon Japonais. Gratuit.

Radio centre-ville, la radio communautaire et multilingue organise un bazar les samedi et dimanche 9 et 10 juin de 9 h à 18 h, au 5214, boul. St-Laurent, coin Fairmount près du métro Laurier. Rens. : 495-2597 ou 495-1540.

Vente d'articles neufs et usagés, le samedi 9 juin de 10 h à 14 h, à l'Église Unité Rosedale, 6870, av. Terrebonne (coin Ma-

riette) à Notre-Dame-de-Grâce. Rens. : 484-9969.

Le Groupe l'Entre-Nous invite toutes les personnes seules de 30 ans et plus à un souper-rencontre dansant, tous les vendredis soirs au restaurant « Les Trois Frères ». N'oubliez pas le 15 juin le Bal de l'Amitié. Réserv. : 648-7075.

Ce soir à 19 h 30, conférence sur le stress émotionnel, au Centre de célébrité, 65 rue Sherbrooke est, suite 110 à Montréal. Entrée libre. Rens. : 849-9441.

Détour Nature, club social et sportif, organise une excursion d'aventure en canot-camping cet été, du 20 au 27 juillet. Rens. : 271-6646.

JASS inc., organisme à but non lucratif, organise une marche en montagne au Mont Chauve. Rendez-vous au métro Longueuil à 9 h et départ à 9 h 30. Rens. : 388-8277.

Québec sera l'hôte des familles Michaud du 30 juin au 1er juillet au Séminaire Saint-Augustin. Rens. : (418) 877-6149.

Ce soir à 20 h, l'École de Comédie présente avec les finissants édition 1990, des sketches, monologues et chansons, à l'auditorium de l'École secondaire Daniel-Johnson, 1200, boul. du Tricentenaire à Montréal.

Revdev, organisme communautaire à but non lucratif, désire offrir aux jeunes de 12 à 15 ans une alternative, une aide, une écoute. Pour y parvenir, nous avons besoin de bénévoles ayant le goût de partager leurs connaissances, leurs habiletés et leur créativité. Rens. : 259-0634 (Lise Duplain).

Le taux d'escompte baisse de 20 centièmes

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi hier, en même temps que le dollar canadien conservait sa vigueur, parallèlement à l'optimisme qui se dégageait des négociations sur l'accord du lac Meech et à la possibilité d'une entente.

De 13,92 % la semaine dernière, le taux d'escompte est passé à 13,72 % tandis que le dollar, fort pris en début de journée a légèrement fléchi en fin d'après-midi pour clôturer en baisse de 5 centièmes, à 85,43 cents US.

Il y a deux semaines, la crainte d'un échec et de la non ratification du lac Meech avait contribué à faire grimper le taux d'escompte, celui que la banque centrale exige dans ses transactions avec les autres banques, et il avait atteint 14,05 %, niveau jamais atteint depuis huit ans.

De même, stimulé par les rapports voulant que le premier ministre Brian Mulroney et les 10 premiers ministres provinciaux soient bien près d'une entente, après cinq jours de discussions, le dollar canadien s'échangeait à 85,56 cents US au début de l'après-midi, comparativement à 85,48 cents US à la fermeture du marché des changes, mercredi. La baisse du taux d'escompte lui a cependant enlevé un peu de sa superbe et le dollar a légèrement baissé hier à la fermeture du marché nord-américain.

Il s'agit là d'un retour à la nor-

male puisque, depuis quelques jours, la devise s'appréciait même si les taux empruntaient la pente descendante.

Selon l'économiste Tom Courchene, directeur de l'École des études économiques de l'université Queen's, une solution à l'impasse constitutionnelle pourrait entraîner d'autres diminutions du taux d'escompte si la devise canadienne continue de réaliser des gains.

« Je crois qu'à ce moment-ci, le gouverneur Crow doit s'inquiéter en constatant que sa politique des taux d'intérêt élevés a des répercussions plutôt draconiennes sur le secteur manufacturier », a dit M. Courchene.

« Aussi, me semble-t-il, il est clair que si notre dollar possède une énergie indépendante, nous pouvons à ce moment-ci diminuer les taux d'intérêt et je suis certain que c'est ce qu'il va faire. »

Même si une certaine faiblesse se propage dans l'activité économique, les pressions inflationnistes accumulées limiteront probablement tout fléchissement des taux d'intérêt, croit pour sa part le Conference Board.

« Malgré les piètres résultats, il ne semble pas qu'on réduira substantiellement les taux d'intérêt parce que la Banque du Canada tient toujours avec tenacité à sa position anti-inflationniste », a déclaré jeudi M. James Frank, économiste en chef du Board.

Premier Choix est durement affectée par l'épidémie du piratage au Québec

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

EN RAISON du piratage de son canal de films payant Super-Ecran, la firme Premier Choix-TVEC perd annuellement plusieurs millions de dollars, sans compter les quelque 6 millions \$ en taxes qui ne sont pas perçus par les gouvernements.

« Le piratage au Québec est rendu à un stade épidémique », a affirmé hier lors de l'assemblée annuelle des actionnaires le président et directeur général de Premier Choix-TVEC, Hubert Harel, qui attribuait à ce phénomène un nouveau recul de 13 000 du nombre d'abonnés de Super-Ecran en 1989.

Selon lui, le nombre de ceux qui utiliseraient des décodeurs illicites se situerait quelque part au-delà de 200 000, en extrapolant à partir des données issues d'une enquête menée par la firme Léger et Léger et corroborée par les enquêtes d'auditoire de BBM.

Cette situation, fait valoir M. Harel, fait perdre environ 6 millions \$ aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, qui ne perçoivent pas leurs taxes de vente respectives de 11 et 9 % sur les mensualités de ces 200 000 pirates. Quant à Premier Choix-

TVEC, si le tiers environ des pirates étaient des abonnés payants, c'est à peu près 10 millions \$ que l'entreprise recevrait en revenus additionnels.

Depuis quelques années, Super-Ecran ne cesse de perdre des abonnés. En 1988, c'était environ 5000 mais l'an dernier, le nombre des abonnements a atteint 13 000. À la fin de 1989, Super-Ecran comptait 135 930 abonnés, soit un nombre bien inférieur à celui des pirates des ondes.

Selon M. Harel, le recul de la dernière année est essentiellement attribuable au piratage et n'a rien à voir par exemple avec le nombre grandissant des magnétoscopes et clubs vidéo. Pour preuve, il signale que 84 pour cent des abonnés de Super-Ecran ont un magnétoscope alors que la pénétration moyenne est d'environ 60 %.

L'abonnement à Super-Ecran coûte 14,95 \$ par mois, dont environ 8,50 \$ revient à Premier Choix-TVEC, le reste allant au cablodistributeur.

Parmi les remèdes utilisés pour faire face au problème, M. Harel dit que les cablodistributeurs sont incités à modifier leur technologie de décodage. C'est le cas par exemple avec l'implantation du système Videoway de Vidéotron qui fera en sorte que le système d'encodage des



M. Hubert Harel.

films sera modifié à Montréal d'ici la fin de l'année. De plus, la nouvelle loi C-40 « criminalise le piratage », dit-il, ce qui permettra de multiplier les poursuites contre les contrevenants.

Même si le nombre d'abonnés de Super-Ecran recule, les profits de Premier Choix-TVEC sont en progression. Car en plus de Super-Ecran, l'entreprise exploite aussi le Canal-Famille qui entre dans le ser-

vice de base des 1,6 million d'abonnés québécois du câble, ce qui assure un financement constant et prévisible de l'entreprise.

Pour l'exercice qui a pris fin le 31 janvier 1990, les revenus de l'entreprise ont atteint 23,8 millions \$, en hausse sur les 18,6 millions \$ de l'exercice précédent. Le bénéfice net fut de 3,5 millions \$ ou 0,84 \$ par action contre 3,2 millions \$ ou 0,71 \$ par action.

Satisfait de la performance financière de l'entreprise, le conseil d'administration par la voix de M. Harel a annoncé son intention de maintenir une politique de versement de dividendes au-delà de l'engagement pris lors de l'émission REA de novembre 1985. À l'époque, l'entreprise avait promis de verser un dividende annuel de 45 cents pendant cinq ans, soit jusqu'en septembre 1990.

M. Harel a indiqué que la compagnie rachètera dans un premier temps, au coût de 2,5 millions \$, les actions de catégorie C détenues par la firme Astral Bellevue qui assurait depuis cinq ans le versement du dividende promis. Une fois cette étape franchie, la politique de dividende sera précisée et l'on peut s'attendre à un premier versement à la fin de 1991. Le montant exact du dividende qui sera payé reste toutefois à préciser.

La Chambre de commerce de Montréal s'ouvre aux « nouvelles complexités »

Sylvain Blanchard

LE 40e CONGRÈS de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'ouvre ce matin à Sainte-Adèle sous le thème « Les nouvelles complexités ».

Des centaines de gens d'affaires de Montréal et des environs seront sur place pour discuter jusqu'à dimanche des nouvelles avenues que pourrait emprunter la Chambre au cours des prochaines années.

On parlera économie, évidemment, mais aussi culture, environnement, des communautés ethniques, de la langue, des jeunes, donc, d'autres choses que de finance. La raison ? Eh bien croyez-le ou non, les baby boomers de la Chambre commencent à se sentir mal à l'aise d'avoir pris autant de place dans la société, de posséder autant de pouvoirs et de richesse, alors que la jeune génération, celle qui sort à pleines portes des universités bardées de diplôme, doit se contenter de rêver d'un emploi qui ne serait pas précaire et complètement déconnecté de leur champ d'intérêt.

« On a tout eu, c'est vrai, lance le président de ce 40e congrès, M. Jules Bélanger. Des diplômes, des bonnes jobs, de l'argent, du pouvoir, tout. On se promène la tête en l'air en ne pensant à rien d'autre qu'à consolider nos acquis. On s'est enrichi trop vite. Les baby boomers comme moi se sont gavés comme peu de générations de Québécois l'ont fait. Tant mieux pour nous, mais aujourd'hui le

temps est venu de commencer à s'intéresser à d'autres choses qu'à nos petites bébelles ».

C'est le temps de renvoyer l'ascenseur et de commencer à entretenir des liens plus grands avec les différents milieux qui composent la société. Le temps aussi d'être un peu plus responsables et de s'impliquer davantage dans les débats politiques ou sociaux ».

Est-ce à dire que la Chambre pourrait bientôt organiser des conférences de presse sur l'avortement, la congestion des salles d'urgence, l'aide aux sans-abris, le SIDA ?

« Non, répond M. Bélanger. Ce que l'on souhaite, c'est de se rapprocher de certains milieux pour participer davantage au développement de la société. On veut être plus actif par exemple dans le domaine culturel. Pas nécessairement pour lancer notre tric par les fenêtres, mais pour faire profiter le milieu culturel de nos compétences d'organisateur, de vendeur, ou de financier ».

« On veut aussi se rapprocher des communautés ethniques pour travailler avec eux. À l'heure actuelle, on ne sait pas trop ce que l'on pourrait faire ensemble, mais le congrès est justement organisé pour qu'à la fin de l'exercice nous ayons quelques pistes d'action ».

M. Bélanger indique également que les tensions linguistiques dans la métropole feront l'objet d'une attention particulière au cours des prochains mois.

« On en parlera dès dimanche lors d'une discussion entre MM. Claude Masson, éditeur adjoint de La

Presse, et Norman Webster, rédacteur en chef à The Gazette. On a choisi deux journalistes pour discuter de cette question parce qu'on veut savoir de leur bouche s'il est absolument nécessaire de faire du jaurisme dans le débat linguistique. Et pour savoir aussi si les médias savent qu'ils peuvent, par le traitement de l'information, accentuer les tensions entre les deux groupes. L'idée, c'est d'engager le débat sur l'importance de créer des complexités, des liens, entre nous ».

Ces deux mots reviendront constamment au cours de ces trois jours de congrès, où il sera aussi question de business. Philip O'Brien, président de Devencore partira le bal avec un exposé sur la conquête des marchés extérieurs. Il sera suivi de John Cheffins, pdg de Rolls Royce, qui viendra dire quelques mots sur la formation professionnelle, plus exactement sur le projet qu'il a initié dans ce domaine avec le collège Édouard Montpetit.

En matinée toujours, Normand Morin, président de Lalonde, Valois Lamarre, Valois, discutera de la responsabilité du secteur tertiaire par rapport au développement industriel.

Samedi, six ateliers sont au programme : développement industriel,

transport, environnement, formation professionnelle, communautés culturelles, développement des secteurs privé et public.

Dans chacun de ces ateliers, l'objectif est de dégager trois priorités d'action pour la Chambre, priorités qui, idéalement, devront prendre la forme de projets très concrets susceptibles d'être lancés par le prochain exécutif de la Chambre qu'on élira en septembre.

Les discussions risquent être animées, dit Jules Bélanger, car pour l'une des rares fois une délégation importante de Laval, du West Island, de la Rive-Sud et de l'Est de la ville seront sur place pour tenter de brasser des affaires avec leurs collègues de la « ville ».

« Au moment où les interdépendances s'accroissent, conclut Jules Bélanger, le succès repose souvent sur notre capacité à bâtir des alliances au plus grand nombre de niveaux possibles. Au sein de l'entreprise, cela va de soi, mais aussi à l'intérieur de la communauté des affaires et de la société qui nous entoure. On ignore encore quelles seront les priorités, les alliances et les projets qui devront être privilégiés, mais le congrès est justement organisé pour nous aider à trouver ces réponses ».

L'Union soviétique amende la loi sur les coopératives

MOSCOU (AFP) — Le Soviet suprême (parlement) soviétique a adopté mercredi des amendements à la loi de 1988 sur les coopératives, destinés à effacer les « inconvénients » de cette législation, a rapporté l'agence TASS.

Selon l'agence officielle soviétique, « l'attitude négative » qui s'est développée dans la société à l'égard de cette première forme d'entreprises privées en URSS est notamment due au prix élevés pratiqués par les coopératives, à leur recours à l'achat de marchandises dans des magasins d'État ensuite revendues plus cher, et à de nombreux « abus financiers ».

Les contrôles de l'activité financière et de l'approvisionnement des coopératives vont être renforcés, et leur responsabilité à l'égard des consommateurs va être accrue, selon les amendements adoptés, souligne TASS.

Les coopératives de leur côté vont être protégées contre les abus de l'administration. Ainsi, les règles régissant la cessation de l'activité d'une coopérative ont été modifiées. La fermeture d'une coopérative, décision pratiquement discrétionnaire, ne pourra survenir que si, après son enregistrement, l'entreprise reste inactif pendant un an, précise l'agence soviétique.

Enfin, les députés ont rejeté un amendement proposé par le gouvernement, qui proposait de restreindre la possibilité pour les coopératives d'avoir recours au travail salarié. Officiellement cette forme d'emploi est interdite, et une coopérative est composée de membres coopérateurs, à l'origine issus d'une même famille. Cette formule cache cependant souvent un véritable travail salarié.

Transcontinental faiblit au 2e trimestre de 1990

POUR UN DEUXIÈME trimestre consécutif, la performance financière de Groupe Transcontinental a marqué une baisse de régime sur la période correspondante de l'an dernier. Au 30 avril dernier, l'entreprise présidée par M. Rémi Marcoux avait enregistré un profit net de 1,1 million \$ contre 1,8 million \$, soit une chute de 36 %. Par action, le bénéfice réalisé a été de 6 cents par rapport à 9 cents.

Pourtant, les revenus tirés de l'ensemble des opérations de Transcontinental ont progressé de 11 %, passant de 92,8 millions \$ en 1989 à plus de 103 millions \$ en 1990. Le bénéfice avant amortissement, frais financiers et impôts fut de 12 millions \$ contre 9,7 millions \$ en 1989.

Loin d'arranger les choses, l'addition des chiffres propres au deuxième trimestre à ceux du premier démontre que le chemin parcouru

par Transcontinental fut laborieux. Pendant que les revenus consolidés totalisaient 200 millions \$, soit une augmentation de 13 % sur les 177 millions des premiers six mois de 1989, le bénéfice net régressait de 3,2 millions \$ à un maigre 359 000 \$. Par action, le profit net a été de 2 cents contre 16 cents en 1989.

Selon le communiqué émis hier, « les résultats du second trimestre, traditionnellement plus forts dans notre industrie, ont compensé la perte encourue au premier trimestre. Le contexte économique marqué par des taux d'intérêt à court terme élevés et une devise canadienne forte, laissent entrevoir une année difficile. L'environnement publicitaire au ralenti en Amérique du Nord et la forte concurrence sur le marché de l'encart publicitaire aux États-Unis ont continué d'avoir un impact sur les résultats ».

Sur une note plus positive, on remarque que le fonds de roulement est passé de 20,3 millions \$ au 31 octobre 1989 à 31,8 millions \$ au 30 avril dernier. Quant aux « éléments hors caisse du fonds de roulement ont connu une variation positive de 7,5 millions \$ durant les six mois terminés le 30 avril 1990 ».

Au chapitre des investissements et des dépenses en immobilisations, une politique de resserrement a permis à ces postes de passer de 48 millions \$ l'an dernier à 19,6 millions \$ cette année. Alors que les frais d'amortissement progressaient de 41 % et les frais financiers de 65 %, « Le niveau des frais financiers devrait se stabiliser au cours du troisième trimestre. D'ailleurs, un programme de financement complété au cours du second trimestre a contribué à l'amélioration de la structure du capital ».

Enfin, rappelons que tout récemment Transcontinental s'est débarassée d'une épine à son pied en vendant à The Gazette l'hebdomadaire économique et financier This Week In Business.

Tembec achète une scierie

(PC) — La société Tembec a annoncé hier avoir conclu une entente conditionnelle avec la firme Howard-Bienvenu en vue d'acquiescer un complexe de transformation du bois à LaSarre, dans le nord-ouest québécois.

Le montant de la transaction n'a pas été précisé parce que « le prix final dépend du maintien de l'approvisionnement de l'usine et des contrats de vente de copeaux », écrit la direction de Tembec dans un communiqué.

L'usine employait 225 personnes mais avait été fermée récemment en raison des conditions fort diffi-

ciles qui prévalent dans l'industrie du bois de sciage, en raison de la baisse des mises en chantier.

L'usine possède une capacité annuelle de production de 125 millions de pieds mesure de planche de bois d'oeuvre. De plus, elle peut générer jusqu'à 100 000 tonnes métriques de copeaux de résineux.

Tembec, une société produisant de la pâte à papier et du carton de la région de Témiscamingue, compte moderniser les installations acquises, si les approbations et transferts requis sont obtenus du ministère québécois de l'Énergie et des ressources.

Le COCOM de la guerre froide se saborde

Les membres diminuent les restrictions imposées depuis 41 ans aux ventes de technologie à l'Est

PARIS (AFP) — Les 17 pays membres du COCOM ont décidé hier de réduire considérablement les restrictions imposées par ce Comité depuis 41 ans aux ventes de technologies occidentales vers les pays communistes, ont annoncé plusieurs délégations à l'issue d'une réunion de deux jours à Paris.

Le COCOM mettra au point d'ici la fin de l'année une nouvelle liste plus restreinte de produits qui resteront soumis à contrôle.

« Le résultat sera une liste de contrôle restructurée et réduite, comprenant seulement les produits et technologies les plus stratégiques », a précisé M. Allan Wendt, le chef de la délégation américaine, qui s'est félicité du « nouveau consensus » établi entre les alliés.

« Le Cocom de la guerre froide a vécu, et va être remplacé par un nouvel instrument plus maniable », estime-t-on également de source

française.

Américains, Européens, Japonais et Australiens ont décidé d'alléger les restrictions sur trois secteurs prioritaires : télécommunications, ordinateurs et machines outils. Et ceci, pour tous les pays, y compris l'URSS, en accordant un traitement plus favorable sur le plan des télécommunications à certains pays de l'Est engagés sur la voie de la démocratisation et des réformes économiques.

Pour la RDA, tous les contrôles sont supprimés, à l'exception d'un tout petit nombre de produits à la technologie hautement sensible. Cette « liste bikini », selon les termes utilisés par les experts, comprend en particulier des technologies liées à la protection des fonds marins et à des utilisations militaires.

« Les membres du COCOM ont pris note de la situation unique créée

par l'unification imminente, économique, sociale et monétaire, de l'Allemagne », a précisé M. Wendt.

Selon d'autres sources, la RFA s'est portée garante devant ses pairs du COCOM les assurant que les technologies exportées en RDA ne seront pas réexportées vers l'URSS, son principal partenaire commercial.

Le COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) regroupe les pays de l'OTAN sauf l'Islande, ainsi que le Japon et l'Australie. Il avait été créé en 1949, au moment de la guerre froide, pour protéger l'avance technologique occidentale.

Les délégations réunies à Paris ont décidé de supprimer à compter du 1er juillet des listes d'interdictions 30 des 116 secteurs de produits qui sont soit obsolètes, soit disponibles sur le marché.

Autre nouveauté: la liste révisée

sera établie à partir de zéro, et il sera nécessaire d'avoir l'accord de tous les pays-membres pour qu'un produit y figure. Jusqu'à maintenant, un consensus était nécessaire pour en exclure un produit.

Les experts devront commencer dès la fin du mois de juin les discussions sur l'établissement de cette nouvelle liste.

Pour les machines-outils, les allègements permettront de vendre du matériel plus sophistiqué, d'une précision allant jusqu'à 3 microns pour certaines applications. Pour l'informatique, il sera désormais possible de vendre quasiment sans contrôle des micro-ordinateurs jusqu'à une puissance de 275 mégabytes—seconde. Des facilités seront accordées jusqu'à une puissance de 550 mégabytes—seconde. Au-dessus, jusqu'à 1 000 mégabytes—seconde, les dossiers seront « examinés favorablement ». Par ailleurs, la technologie

d'assemblage des ordinateurs est libérée. Il sera donc possible de créer des usines de montage micro-informatique dans les pays de l'Est.

Pour les télécommunications, la négociation a été plus difficile. Il a été décidé d'alléger les contrôles pour les centraux numériques, ainsi que pour la technologie des transmissions télématiques.

Le point le plus sensible reste celui des fibres optiques et c'est dans le secteur des Telecom que, pour la première fois on a introduit une différence entre l'URSS et d'autres pays de l'Est, considérés comme « méritants », comme par exemple la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Les demandes de ces derniers pays, déjà engagés dans la voie de la démocratisation et de la transition vers l'économie de marché, jouiront d'un examen plus favorable.

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300

3604,64
- 7,29

Dollar canadien (Cents US)

85,43
- ,05

Indice de la Bourse de Montréal

1873,67
- 4,32

Indice Dow-Jones

2897,33
- 14,32

Or (Toronto, US\$)

354
- 2

(PCI)

L'ACTUALITÉ BOURSIERE

MONTREAL

Tendance irrégulière

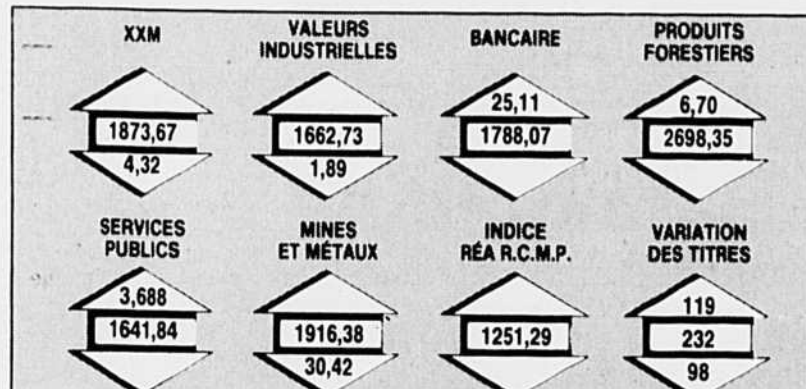
MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité forte, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général xtm a cédé 4,32 points et se trouvait à 1873,67 au terme de la séance. Plus de 7,4 millions d'actions ont été négociées et la valeur de tout le paquet totalisait 6,4 millions \$.

Les bancaires ont monté de 25,11 à 1788,07, les forestières de 6,70 à 2698,35, les services publics de 3,68 à 1641,84 et les pétrolières de 0,70 à 1612,58 tandis que les minières cédaient 30,42 à 1916,38 et les industrielles 1,89 à 1662,73.

Banque nationale, en hausse de 1/8 à 10 1/8 s'est traitée à 320 215 exemplaires. Corona A a reculé de 1/8 à 7 1/8 et 212 300 actions ont roulé dans le marché.

Par ailleurs, Guillevin a gagné 1/4 à six, CAE 1/4 à 6 1/4, Banque Royale 1/4 à 24 1/4, Toronto-Dominion 1/4 à 18 1/4 et Bombardier B 1/4 à 18. Par contre, Nova a cédé 1/4 à neuf et Molson A 1/4 à 39 1/4.

Sur 449 titres mis en jeu 119 étaient gagnants, 98 perdants et 232 inchangés.



TORONTO

Les valeurs se tassent

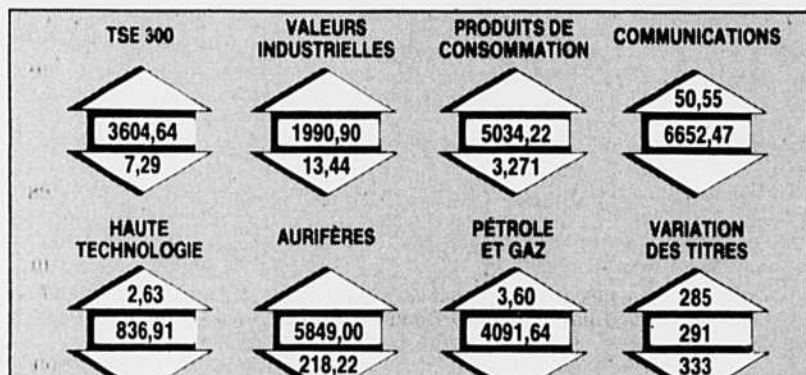
TORONTO (PC) — Les cours des valeurs se sont tassés, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 s'est replié de 7,29 et marquait 3604,64 en fin de séance.

Environ 27 millions d'actions ont été traitées au lieu de 26,2 millions mercredi.

Dans les industrielles, Nova Corp. a perdu 1/4 à neuf, Thomson Corp. 1/4 à 15 1/4, Canadian Pacific 1/4 à 22 1/4, Laidlaw B 1/4 à 26 1/4, Inco 1/4 à 32 et Alcan 1/4 à 26 1/4. Royal Bank a gagné 1/4 à 24 1/4, Canadian Imperial Bank of Commerce 1/4 à 28 1/4, Toronto-Dominion Bank 1/4 à 18 1/4, CAE Industries 1/4 à 6 1/4 et BCE Mobile Communications un à 24 1/4.

Dans les mines, Stikine Resources a cédé 3/8 à 65 1/4, American Barrick 1/4 à 19 1/4 et Placer Dome 1/4 à 16 1/4. Ateba Mines a gagné un cent à 11 cents, Jasco Resources deux cents à 53 cents et Breakwater Resources 17 cents à 1,90.

Du côté des hydrocarbures, Chieftain International abandonne 1/4 à 25 1/4, Chauvco A 1/4 à 12 et Voyager Energy 3/4 à 5 1/4. Morrison Petroleum gagne 1/4 à 10 1/4, Bow Valley Industries 1/4 à 13 1/4 et Enerspur Fund 1/4 à 5 1/4.



NEW YORK

Fluctuation des valeurs

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fluctué avec d'amples écarts dans les deux sens, hier à Wall Street, sur un marché modérément actif. En progression de plus de 7 points dans les premiers échanges, l'indicateur de tendance perdait plus de 20 points en début d'après-midi, retombant sous la barre des 2900 points qu'il avait franchie vendredi dernier, pour clôturer à 2897,33 en baisse de 14 points.

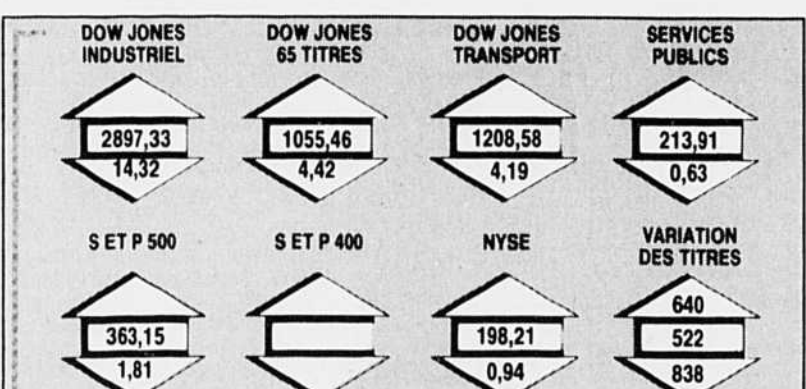
Quelque 162 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 838 contre 640 ; 522 titres étaient inchangés.

Selon les analystes, les prises de bénéfice continuent à émaner des incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt obligataires. Les bons du Trésor à 30 ans qui dépassaient 9 pc il y a 5 semaines, étaient tombés lundi matin à 8,38 pc. Ils évoluent depuis entre 8,42 et 8,45 pc et les investisseurs se demandent de plus en plus si cette remontée ne va pas se poursuivre.

Dans l'attente d'importantes statistiques économiques devant être publiées la semaine prochaine, susceptibles de permettre une meilleure évaluation de la conjoncture, les milieux boursiers jugent prudent de prendre des bénéfices, selon les courtiers.

Walt Disney a perdu 2 1/4 à 128 ; GTE 1 1/4 à 63 1/4 et PPG Industries 1 1/4 à 48. Motorola a gagné 2 1/4 à 85 1/4 ; Olin 1 1/4 à 57 1/4 et Hewlett-Packard 1 à 49 1/4.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé 1/4 à 22 1/4, Bell Industries 1/4 à 17 1/4 et Varsity Corp. 1/4 à 3 1/4. Becton Dickinson a gagné 1 1/4 à 69 1/4 et Seagram 3/4 à 86 1/4.



DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4393	Hong Kong	Dollar	0,1506
Afrique franco	Franc CFA	0,004105	Inde	Roupie	0,0675
Allemagne-Ouest	Mark	0,6914	Israël	Sheqels	0,5801
Antilles Angl.	Dollar	0,4344	Italie	Lire	0,000942
Australie	Dollar	0,9060	Jamaïque	Dollar	0,2169
Autriche	Schilling	0,09846	Japon	Yen	0,007670
Bahamas	Dollar	1,1705	Liban	Libre	0,00182
Belgique	Franc	0,03364	Mexique	Peso	0,000417
Danemark	Couronne	0,1817	Norvège	Couronne	0,1800
Espagne	Peseta	0,011159	Nouv.-Zélande	Dollar	0,6801
États-Unis	Dollar	1,1705	Portugal	Escudo	0,007889
Finlande	Mark	0,2953	Royaume-Uni	Sterling	1,9749
France	Franc	0,2053	Suède	Couronne	0,1915
Grèce	Drachme	0,007076	Suisse	Franc	0,8149
Hollande	Florin	0,6144	Vénézuéla	Bolivar	0,02450

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
85,43	354,15	5,62	414,00
0,05	3,10	0,21	

MONTREAL

Tendance irrégulière

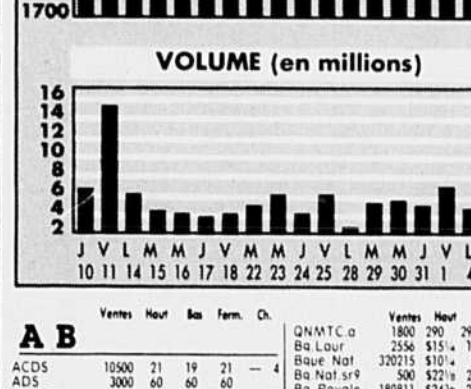
MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité forte, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général xtm a cédé 4,32 points et se trouvait à 1873,67 au terme de la séance. Plus de 7,4 millions d'actions ont été négociées et la valeur de tout le paquet totalisait 6,4 millions \$.

Les bancaires ont monté de 25,11 à 1788,07, les forestières de 6,70 à 2698,35, les services publics de 3,68 à 1641,84 et les pétrolières de 0,70 à 1612,58 tandis que les minières cédaient 30,42 à 1916,38 et les industrielles 1,89 à 1662,73.

Banque nationale, en hausse de 1/8 à 10 1/8 s'est traitée à 320 215 exemplaires. Corona A a reculé de 1/8 à 7 1/8 et 212 300 actions ont roulé dans le marché.

Par ailleurs, Guillevin a gagné 1/4 à six, CAE 1/4 à 6 1/4, Banque Royale 1/4 à 24 1/4, Toronto-Dominion 1/4 à 18 1/4 et Bombardier B 1/4 à 18. Par contre, Nova a cédé 1/4 à neuf et Molson A 1/4 à 39 1/4.

Sur 449 titres mis en jeu 119 étaient gagnants, 98 perdants et 232 inchangés.



TORONTO

Les valeurs se tassent

TORONTO (PC) — Les cours des valeurs se sont tassés, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 s'est replié de 7,29 et marquait 3604,64 en fin de séance.

Environ 27 millions d'actions ont été traitées au lieu de 26,2 millions mercredi.

Dans les industrielles, Nova Corp. a perdu 1/4 à neuf, Thomson Corp. 1/4 à 15 1/4, Canadian Pacific 1/4 à 22 1/4, Laidlaw B 1/4 à 26 1/4, Inco 1/4 à 32 et Alcan 1/4 à 26 1/4. Royal Bank a gagné 1/4 à 24 1/4, Canadian Imperial Bank of Commerce 1/4 à 28 1/4, Toronto-Dominion Bank 1/4 à 18 1/4, CAE Industries 1/4 à 6 1/4 et BCE Mobile Communications un à 24 1/4.

Dans les mines, Stikine Resources a cédé 3/8 à 65 1/4, American Barrick 1/4 à 19 1/4 et Placer Dome 1/4 à 16 1/4. Ateba Mines a gagné un cent à 11 cents, Jasco Resources deux cents à 53 cents et Breakwater Resources 17 cents à 1,90.

Du côté des hydrocarbures, Chieftain International abandonne 1/4 à 25 1/4, Chauvco A 1/4 à 12 et Voyager Energy 3/4 à 5 1/4. Morrison Petroleum gagne 1/4 à 10 1/4, Bow Valley Industries 1/4 à 13 1/4 et Enerspur Fund 1/4 à 5 1/4.



NEW YORK

Fluctuation des valeurs

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fluctué avec d'amples écarts dans les deux sens, hier à Wall Street, sur un marché modérément actif. En progression de plus de 7 points dans les premiers échanges, l'indicateur de tendance perdait plus de 20 points en début d'après-midi, retombant sous la barre des 2900 points qu'il avait franchie vendredi dernier, pour clôturer à 2897,33 en baisse de 14 points.

Quelque 162 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 838 contre 640 ; 522 titres étaient inchangés.

Selon les analystes, les prises de bénéfice continuent à émaner des incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt obligataires. Les bons du Trésor à 30 ans qui dépassaient 9 pc il y a 5 semaines, étaient tombés lundi matin à 8,38 pc. Ils évoluent depuis entre 8,42 et 8,45 pc et les investisseurs se demandent de plus en plus si cette remontée ne va pas se poursuivre.

Dans l'attente d'importantes statistiques économiques devant être publiées la semaine prochaine, susceptibles de permettre une meilleure évaluation de la conjoncture, les milieux boursiers jugent prudent de prendre des bénéfices, selon les courtiers.

Walt Disney a perdu 2 1/4 à 128 ; GTE 1 1/4 à 63 1/4 et PPG Industries 1 1/4 à 48. Motorola a gagné 2 1/4 à 85 1/4 ; Olin 1 1/4 à 57 1/4 et Hewlett-Packard 1 à 49 1/4.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé 1/4 à 22 1/4, Bell Industries 1/4 à 17 1/4 et Varsity Corp. 1/4 à 3 1/4. Becton Dickinson a gagné 1 1/4 à 69 1/4 et Seagram 3/4 à 86 1/4.



DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

MM	10,84	Dividend	4,36	Trimark	11,43	Princip	11,43
MM	(15,10)	Growth	12,86	Truist	12,86	Princip	12,86
MM	10,84	Income	10,84	Truist	10,84	Princip	10,84
Confed	7,55	Income	(10,30)	inAction	Am	25,19	Confed
Confed	7,55	Resc	Cm	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca	25,19	Confed
Coop	4,96	Resource	7,24	inAction	Ca		

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
85,43	354,15	5,62	414,00
0,05	3,10	0,21	

	Yentes	Nov	Bas	Term.	Ch		Yentes
Cambridge	9000	\$271	271	271	+12	TrAlto 8.4	50
Camble Res	10000	70	70	70	-5	TrmsAlto 9	50
Camble Sea	18000	21	21	21	-	TrAlto 9	\$274
Camble	5300	200	200	200	-	TrAlto 9	\$274
Can Mail	4400	15	15	15	-	TrAlto 9	50
Can Pack	300	\$125	125	125	-19	TrCan 2.8	30
CP Tire A	16659	\$231	229	229	-	TrCan 3	140
CP Utilit. A	10438	\$214	211	211	-	TrCan 3	40
CP Utilit. A	1380	15	15	15	+12	TrCan 3	40
ECmac A	6740	405	395	405	+10	TrCan 3	200
Constair	6000	340	330	340	+10	TrCan 3	200
Car Ober	2500	\$18	18	18	-	TrCan 3	200
Car Ober	580	\$18	18	18	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober	1500	15	15	15	-	TrCan 3	200
Car Ober							

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

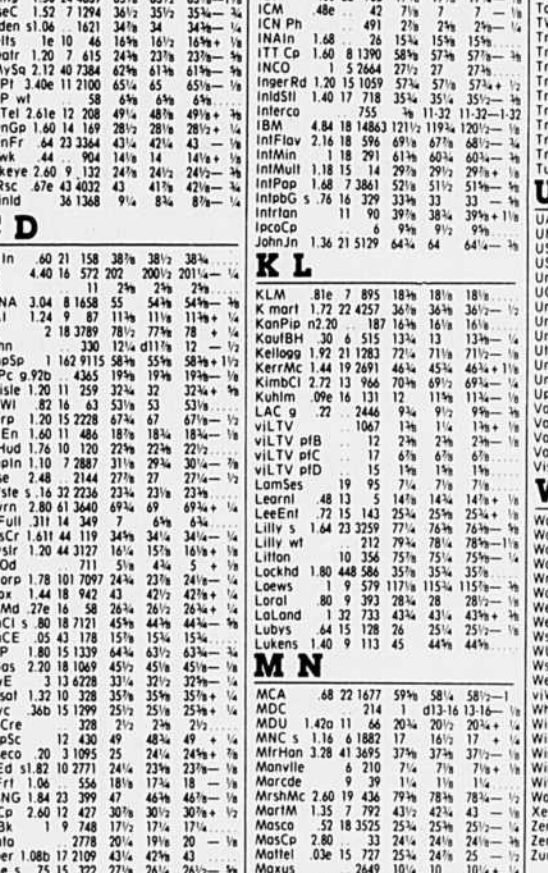
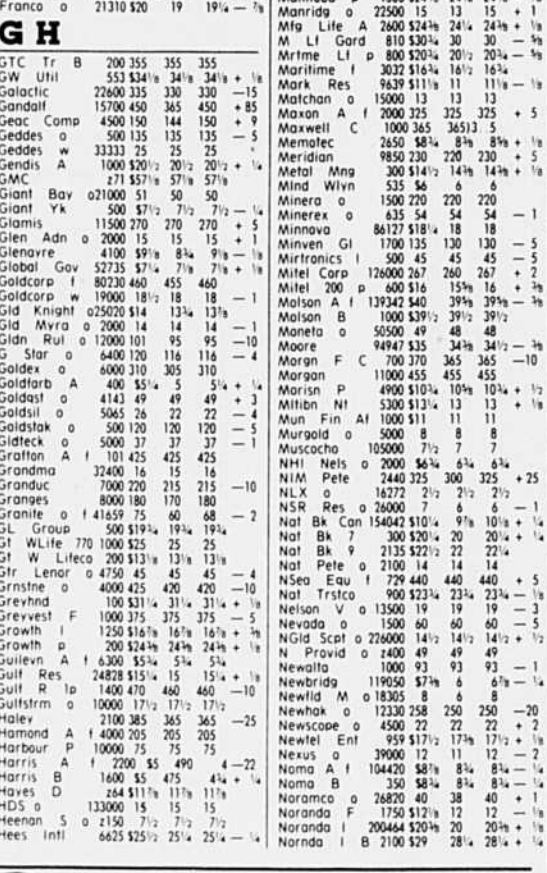
Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

Commod.	Marché	Marché	Marché	Marché
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70
Commod.	1000 70 70	70 70	70 70	70 70

5.84	Lonvest	200	520	160	20%	-10
7.55	Louvenv	2100	420	420	420	-10
6.82						
14.22	M N					
4.71	M Corp	1225	1112	1112	1112	+ 1/4
5.49	MRMR	300	565	65	65	
7.10	MC Bidl	28748	1184	1814	1814	
74	Macdon	19501	939	939	939	+ 1/4
6.33	Madison	2300	64	64	64	
10.88	Macdrie	1190	584	814	814	-1/4
Comd	MarilTel	100	1016	1616	1616	+ 1/4
4.10	Memort	2660	814	814	814	+ 1/4
	Minera	5515	5116	18	18	
2.36	Mitel Corp	3000	265	265	265	+ 1/4
	Mitel 2.00	3420	156	156	156	+ 1/2



*Certificat Pm Gm non encaissable pour la période Invest
commandés par la Fédération des caisses populaires Des
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au m
En vigueur dès le 4 juin 1990; sujet à changements sans pr
Compilation: Presse Canadienne

*** assurance-vie non incluse; *** Taux révisés de Montréal et de l'Ouest du Québec.
 ment de la cueillette des données.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 21/2 pour cent.

gent métal, hier, 5,862 \$
nce et 188,47 \$ le kilo,
nparativement à 5,963 \$
91,70 \$ respectivement,
s de la précédente cota-
es cotes sont en dollar

Electohome Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1990, bénéfice net de 687 000 \$ ou 3 cents par action; 1989, bénéfice net de 2,05 millions

LA VIE ECONOMIQUE

Le luxe ne s'est jamais aussi bien vendu mais la concurrence est très féroce

PARIS (AFP) — Sacs Chanel, foulards Hermès et autres malles Vuitton ne se sont jamais aussi bien vendus : avec 47 % du marché mondial du luxe, la France reste de loin le leader, mais la concurrence est de plus en plus sévère, notamment de la part de l'Italie.

C'est ce qui ressort d'une étude du comité Colbert qui regroupe 70 entreprises françaises spécialisées dans le luxe. Elle a été effectuée sur 14 secteurs qui vont de la haute-couture aux cosmétiques en passant par l'automobile et les arts de la table, et dans sept pays : l'États-Unis, Japon,

France, Italie, Grande-Bretagne, RFA et Suisse.

L'an dernier, dans ces sept pays, l'industrie du luxe a affiché un chiffre d'affaires record de 298 milliards de francs (59,8 milliards \$ US). Les États-Unis et le Japon absorbent à eux seuls plus de 50 % de la production mondiale.

La France arrive largement en tête des producteurs avec 47 % du marché mondial, loin devant l'Italie (14 pour cent) et la RFA (13 %). Elle a gagné trois pour cent de parts de marché depuis 1985, se félicite le comité Colbert, selon qui les marques françaises de luxe ont créé plus de 20 000 emplois en quatre ans (trois pour cent du total des créations d'emplois).

Autre point de satisfaction: l'excédent commercial de 22 milliards de FF (4,4 millions \$ US) dégagé par cette industrie a permis de réduire de près d'un tiers le déficit de la France dans ses échanges avec l'étranger.

Outre la notoriété des grandes marques du luxe français, avec au premier rang la haute-couture et le prêt-à-porter (23 % du marché du luxe), c'est la diversité de l'offre française qui explique cette médaille d'or.

La France détient plus de la moitié du marché dans sept secteurs: haute-couture, parfumerie, maroquinerie, champagne, cristallerie, spiritueux et grands vins. Les marques françaises représentent plus de 60 pour cent des ventes au Japon, en France et en Suisse.

Mais « cette rente de situation des entreprises françaises n'est pas aussi solide qu'on pourrait le penser », a



Le Japon et les États-Unis absorbent à eux seuls plus de 50 % de la production mondiale de produits de luxe.

expliqué à la presse Olivier Mellerio, l'un des responsables du comité Colbert.

En effet, les marques italiennes voient leurs parts de marché croître plus vite que celles des marques françaises (12 % pour l'Italie, 10 % pour la France en 1989).

Ces dernières ont perdu des parts de marché dans le secteur de la haute-couture notamment où jus-

qu'en 1960, elles étaient en quasi-monopole. Il leur faut désormais compter avec Valentino, Armani ou encore Versace qui tentent de faire de Milan une capitale de la mode au même titre que Paris.

Autre difficulté pour la France: les concurrents sont de plus en plus nombreux, de même que les produits lancés sur le marché. Par rapport à 1981, deux fois plus de nouveaux pro-

duits sont lancés aujourd'hui.

Les entreprises françaises doivent aussi faire face à une explosion de la contre-façon, en particulier en Asie, ainsi qu'à la concurrence de marques allemandes, qui n'hésitent pas à réduire notablement les prix.

Or, contrairement aux idées reçues, le consommateur de luxe paraît de plus en plus attentif aux étiquettes de prix.

GATT : réunion sur les télécommunications

GENÈVE (AFP) — Le groupe de travail sur les télécommunications, l'un des six mis en place par le groupe de négociation sur les services (GNS) de l'Uruguay Round, s'est réuni pour la première fois mardi et hier à Genève, avec la participation des délégués de quelque cinquante gouvernements.

Les discussions portent essentiellement sur l'accès aux réseaux de télécommunications (à l'exclusion du matériel qui s'y rapporte), sans qu'il soit acquis pour autant que ce secteur doive nécessairement faire l'objet de dispositions spécifiques de l'accord commercial multilatéral attendu en fin d'année.

Lors de cette première réunion, de nature exploratoire, les délégués ont entendu des propositions soumises par les États-Unis, le Japon, la Corée et la Communauté européenne.

Le texte américain, qui donne une définition très large des réseaux de télécommunications, précise notam-

ment que la notion de service « public » ne doit pas préjuger du caractère étatique ou privé de l'entreprise qui le fournit.

Il prévoit notamment qu'un fournisseur de services de télécommunications en situation de monopole ou d'exclusivité devra offrir à des clients « non-affiliés » ses services de transport de télécommunications à ses tarifs habituels.

Dans une note, le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) rappelle de son côté que les considérations de souveraineté et de sécurité nationale interviennent également dans ce débat. La Convention de l'Union internationale des télécommunications (UIT) reconnaît pleinement « le droit souverain de chaque pays de réglementer ses télécommunications », souligne-t-il.

Une nouvelle réunion du groupe de travail sur les télécommunications doit se dérouler en juillet.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérés ci-dessous: PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées. Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reproché(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533. La date fixée pour votre comparution est le 13 juillet 1990. La signification qui implique la publication du présent avis vous permet de faire appel de ces sommations. a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement

doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge; OU b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous être envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour; OU c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

150498 CANADA INC.
50126794
153333 CANADA INC.
156068 CANADA LTÉE
196599922 196597800 500699625
500527031 499655575
162008 CANADA INC.
500081385
162899 CANADA INC.
510093791
2164-1188 QUÉBEC INC.
195768311
2312-0439 QUÉBEC INC.
195776488
2418-9417 QUÉBEC INC.
195903654
24025-4096 QUÉBEC INC.
510203835
2533-3774 QUÉBEC INC.
196572106
2533-5076 QUÉBEC INC.
510923251
2533-8500 QUÉBEC INC.
510339793
2547-3273 DUQUESNE
511616114
2548-4676 QUÉBEC INC.
496518363
2550-4887 QUÉBEC INC.
510139652
2628-5296 QUÉBEC INC.
500226613 197530664 197523966
197445076 196875265 196681251
196286845 195286103
2628-6096 QUÉBEC INC.
510015730
2631-5481 QUÉBEC INC.
510190015
2645-2490 QUÉBEC INC.
500772292
999 ARTICLES INC.
510167291
ABATE GIUSEPPE
502969681
ABDOULAYE DJIDDA ADOUM
510548780
AGENCE DE VENTE
LOUIS BERGÉVIN I
511650263
AGENCE DE VOYAGE SOLAR
(GUY-FAV)
501806966
AHMED NAJEB
510300862
ALAVIZADEH SAYED MOHAMMAD
511877645
ALLARD JEAN-PIERRE
196254962
ALTHEY FRANCIS
510138484
ANGELONE GIANNI
500166936 196120724 195676913
197035812
ANOUD WAJHI
895897155
ARDOUIN JEAN
497259954
ARHAFZ RACHID
895813225 895813214 895813203
BARBIEAULT MARLENE
510000960
AUDET PIERRE
501720446
AUTOBEL LOCATION M DANIEL
510428100
AUTOPUS 3000 INC.
510133455 500494610 197553651
BABIN RICHARD
196579692
BAGORI YONOS
196855923
BAILEY DAPHNE
510389121
BAKER BERNICE
196443483 196441372
BARBEAULT MARLENE
502058185
BARRIUAULT JAMES
895101535

510432020
BAYGATE INTERNATIONAL INC.
196749206
BCP STRATÉGIE
CREATIVITE (1987)
500280970 500280480
BEAUREGARD BARBARA
510194320
BÉCHARD SYLVIE
895346045
BERCUSON SYLVIA G
805374486
BERGERON FRANÇOIS
501936654
BERGERON JEAN-FRANÇOIS
501795044
BERNIER SYLVAIN
500271074
BERTHAUME CLAUDE
499900870 195717184
BERTIN PATRICK
194080666
BIDDLE CHARLES
196384311
BILLODEAU PIERRE
896966615
BILLODEAU MARTIN
896253223
BIO-SOURCE ESTHÉTIQUE INC.
195025714
BLAGUI MOHAMED HEDI
512007064
BLANCHARD EGIDE
896335893
BLANCHETTE GUY
896791092
BLIER JACQUES
510378713
BOISVERT YVES
500134224 500814451 500638040
BOLDUC EUGÈNE
196722676
BOND ROBERT
501947832
BONITATIBUS ROXANE
197444214
BORDELAUX GERRY
196689006
BOSSÉ JACQUES
893291840
BOUCHARD JOSÉE
511665350 510532971 510135500
196647441 197445312 197611396
BOUCHARD RÉJEAN
501654134
BOUCHARD ROSAIRE
501585873
BOULAIS SYLVAIN
196699904
BOULANGER FRANCINE
893166595
BOURDELAIS JO ANN
500590904
BOURGEOIS MARIE
896823536
BOURGEOIS LUC
197552460 197552154
BOURGOIN RÉMI
499510620
BOUTIQUE MUNDO M.S. INC.
510097361
BOVET ROBERT
510136045
BOYCHUK STERLING
510060666 196579655 196144885
196186583
BOYER GEORGES
497660413 494494582 893210651
BROOKS HARRY
502534233
BRUN PAUL
194526334
BRUNET MICHEL
197535951
BUSH MICHAEL A
5100011783
C.C.S. CELLULAR
COMMUNICATIONS S
500335022
C.I.P. INC.
196160532
CADIEUX LYNE
499390990
CANADA 264735
501165324
CANEL ROBERT

DISTRIBUTION UNIX ENR.
196455346
DIZGUN HAROLD
502950033 499210246
DOIRON GILLES
195878104
DOMBROWSKI DENIS
194554298
DONALDSON DAVID
500810483
DOWELL ERELYN
50183980
DORION JULIE
196281442
DROLET LINETTE
510459180
DUBREUIL LUC
197110550
DUFORT MARTIN
197103012 19312671
510459180
DUFRESNE JOHANNÉ
501693813
DUMONT MARYSE
510256670
DUMOULIN DENISE
502711635
DUNN SERGE
497261446
DUPLESSY ICARD HAYDEN
195252454
DUPONT MARCEL
895395970 895395966
DUPUIS REGINALD
196884656
DURAN CARMEN SUBIRANA
500880891
DUROCHER MICHEL
501947331
DUSSAULT NORMAND
196671311
DYPKAS FRANCES
497801393 495581623 496254835
494925465 194435231 502018020
500941534
E. & S. SALSBERG INC.
197021332
EASTON SANDRA
510022472
EL ZAHABI MAHER
196157990
ELGAR FERN M
502250103
ÉLIE GÉNÈREUX &
ASSOCIÉS LTÉE
510004411
ENTREPRISES PHOTOTEC INC.
499755222
EXUNE GLADYS
510030205 511665066
ÉCHENEY PETER
196187165
FALCONSHIP LTÉE
501554174
FARRELL KEVIN
895794756
FAUBERT PIERRE
500603633
FAUCHER JOHANNÉ
500782623 500378211
FERLAND LOUISE
196665232
FERME MON AMI
511827713
FERNANDEZ ALEXANDRO
896202300
FETHERSTON GERALD
197563380
FILION MICHÈLE GRONDIN
510054882
FONTAINE DANIEL
893262882
FOREST ROXANE
510588503
FORTIN D
510047436
FORTIN DENIS
511655675
FORTIN GILLES
895484542
FORTIN GILLES
196848533
FORTIN STEVE
501913565 501246550 501245695
FOU DELL INC.
501835806
FOURNIER GASTON
196442175
FOURNIER MURIELLE
195102946
FOURNIER RENÉE
896434243
FRANCOEUR ROGER
512036464 196454764 197527035
FREITAG ULRICH AUGUST
511698246
FRETTE MICHEL
197481071
FRIGEAU P
501758390
FROMENT ANDRÉ
510485743
GABRIEL DANIEL
498713876
GAEREMYNC ALAIN
510086135
GAGNÉ GAÉTAN
197497366 195680321
GAGNÉ SYLVAIN
895895792
GAGNON DENIS
896771282
GAGNON STEVE
510108502 510194613
GALLANT JOËL
197203191
GALLANT RÉAL
195424865 195415566 194117420
502462586
GARDNER VERNON
510441643
GARAGE PAUL PRATTE INC.
196732191
GARCIA ANGELA R
196184645
GAREAU CHARLES
196874731
GARGOURI MOHAMED
196995792
GAUDREAU LAURENT
497806094
GAUDREAU RICHARD
497819275
GAUTHIER CÉLINE

510436415
GAUTHIER MANON
195876202
GAUTHIER RICHARD
496901823 895520382
GAUVIN HERMENGILDE
501561955
GECINA BENOIT
196818424
GELDERBLOM LINE
500462222
GEMME MATHIEU
196287722
GENDRON SUZIE
195613320 194914101
GEORGILAKIS GEORGES
501381580
GERBIER ALAIN G &
LEGER VERONIQUE
510277585
GESTION DES
TROIS-MAISONS LTÉE
510133746 194552820
GESTION GORFOLU LTÉE
197539731
LABONTÉ JEAN-CLAUDE
890374984
LABONTÉ MICHEL
196662395
LABRECQUE PIERRE
196494923
LACHAPPELLE PIERRE
510036376
LACROIX PIERRE
501759193
LAFRAMBOISE MARCEL
196176131
LAFRENIÈRE DENIS
501574284
LAFRENIÈRE PIERRE
512035613
LAGOURGUE THOMAS
510310835 510533715 510161481
LAHAISE PIERRE
895474392
LAJEUNESSE FERNAND
500744475
LABERTE CLAUDE
501584053
LAMARRE LOUIS
511691143 510468084
LAMER DANIEL
890604750 890604771
LAMOREUX GAËTAN
894933502 894933491 894939785
LAMOREUX ROBERT
197104740 194528025
LAMOREUX SERGE
196691003
LAMPKIN DOUGLAS
195798812
LANGLOIS BRUNO
895345684 895345706 895345695
LANGLOIS JEAN-LOUIS
510542826
LANTEIGNE MARTIN
194554640
LANTHIER PIERRE
195790906
LAPIERRE LUC
895752244
LAPIERRE REGENT
512035485
LAPORTE MARIE-JOSÉE
511803471
LAPORTE RICHARD D
510364934
LAREAULT MARCEL
192786963
LARIÈRE ARLÈNE
510092005
GUAY BENOIT
510088996
LATOUCHE JEAN
501086692 895591045
LATOUR LUCIE
195789105
LAUZON CLAUDE
196324391
LAUZON HÉLÈNE
195789070
LAVIOLETTE MARC
197014075
LAVOIE PIERROT
501575255
LAWTON RICHARD
510256885
LE GROUPE CLIMATCK
510186342
LE LONG
196854276
LEBLANC GÉRALD
495795904 498436540 895777153
884384900
LEBLANC JEAN-MARC
501859794
LEBLANC MARTIN
511998810
LEBRUN DENISE M GREEN
197080310
LECLERC SYLVAIN
194117000 498600395
LEDEZMA RAMIRO
893221702
LEDoux RICHARD
500640501
LEE DOMINIQUE
500935282
LEFEBVRE ALAIN
195751745
LEFEBVRE JEAN
894909890
LEFEBVRE PIERRE
197101096 195942784
LELE KAGO CALVIN
197354205
LELIEVRE DANY
495509136 894147763 502620160
502316253 502132341
LELIEVRE STÉPHANE
511165745
LEMAI YVES
501868043
LEMIEUX ALAIN
510520916 196856660
LEMIEUX LINDA
510196035
LEMMO JOSEPH
490780846
LEPAGE CHANTAL
495791955 502575813
LEPAGE RÉMI
890508485
LEROUX YVES
496010115 193720015

LES AUTOMOBILES C
BROCHU ENR.
196864684
LES AUTOMOBILES
DODGE-CHRYSLER
510339826
LES CONSTRUCTION
SO-BEL LAVAL LT
510193180
LES ENTREPRISES
DE VENTILATION C
196163951 196136323
LES ENTREPRISES
THERMATIC LTÉE
500757670
LES GESTIONS
INTERNATIONALES HAZ
500535770
LES PRODUCTIONS
TRAVELLING INC.
501084485 193901186 495843493
LES PRODUITS REFRIGÉRAIRES
JVF EN
498777790 511973792
LESLIE ALX
196570861
LESTER REALTY CORPORATION
195330881 500341100
LETTIER JOCELYN
895571891 895571880
LÉVESQUE CHRISTIAN
196413604
LÉVESQUE DANIEL
893577473
LÉVESQUE NADIA
510197111 501835522 197437041
LÉVESQUE SYLVAIN
496807975 192705376 497102874
LÉVESQUE VINCENT
500021443 893858604
LOCATION BOWMAC
197355045
LEFORT FORTIER 2734-3907
QUÉ I
501896231
LOISEL PATRICE
893850532 892222556
LOOMIS SYLVIA
196572995
LOPEZ PHILLIPPE
511856995
LOULOUIS MARIE
873887630
LUSIGNAN YVES
510109666
L'OMER TAY
511166390
MAC DONALD MICHAEL
510542664
MACDONALD LINDA MARY
865783951
MACNAVER PATRICK
501751084
MACKELL DAVID
872955786
MADY RIAD
510351520 897312080
MAGASIN GÉNÉRAL MALONEY
INC.
196178345
MAILLE DANIEL
510279066
MAILLET DONALD P
502535590 895253531
MARCEL RÉJEAN
195101970
MARENGÈRE GUY
196771746
MARIE ROBERT
511900480
MARTEL MICHEL
510001063
MARTIN DANIEL
499791972
MARTIN OVILA
510191161
MASCO AUTO INC.
510194414
MASSE JOCELYN
500061752
MATID CHOUPIANI
510227700
MAURICIN JEAN PATRICK
500623546 197451590
MAZIG JOSEPH
197490020 197542025
MELVIN KUMANS
510105930
MÉNEMETTRE RAYMONDE
500385583
MENTIS RAYMOND N
50244710
MERCIER JOSEPH ROBERT
896584743 896584732
MERCILLE PIERRE
499889950
MERCURI AUTO AUDIO INC.
510007050
MERCURY FOURNITURE DE
BUREAU IN
197313830
MIGNACCA CELESTINO
196422074
MIGNAULT BÉATRICE
197091366
MILLER JOAN MRS
502845140
MILLIEN LIONEL
895501412
MINCHINTON CRAIG
195320495
MISE-EN-MARCHE SÉNÉCAL INC.
501793434
MITCHELL EVELYN
499556875
MODE SÉDUCTION
ST-JANVIER INC.
196668776
MOHAMED BIOVAL
512079341
MOLINARIE DIANE
897316851
MONTMARQUETTE MICHEL
499999914
MOQUIN GIERRE
500367840
MOREAU GEORGES
499721273
MORETTI RICARDO
510357960
MORIN ANDRÉ
893990554
MORIN MARLYN
880511785

MORISSETTE JEAN BAPTISTE
894817280
MOULLOT CAMILLE
501543873
NADARAJAH SIVABALASINGAM
501759436
NADEAU ALAIN
194460254
NADEAU YVES S
196122404 896202786
NANTSEL SYLVAIN
197510423
NAVARNATMAN SPIRAHAVAN
499026500
NCL ENVIROTEK INC.
510258862
NEGOTIATIONS PLUS (NP) INC.
499182143
NIANG ABDOUL AZIZ
196270093 195666730
O KEEF ERIC
197480485
OHAYON JOSEPH
896254365 896254343
OROBELLO SALVATORE
195617634
OUELLET SYLVAIN
895959805
OUELLETTE ANDRÉ
501512174
OUMET PAUL DANIEL
196663356
PAGADVAN ELISERIO
195367970
PALCICH MARIO AND
BARBARA ANN
499236791
PAQUET RICHARD
494811995
PAQUETTE JACQUES
896484201 896484186
PARIENT HÉLÈNE
501811365 196218131 195954183
PARIENT JEAN BENOIT
896760126
PARENTEAU MARCEL
499150035
PALICEVIC MLADEN
196158695
PELLETIER LEONARD
499340661
PERREAULT PIERRE
894502713
PERREAULT RONALD
195524674
PERRIER SUZETTE
511966781
PERRON JULIEN
896453121
PERRON MARCEL
196308453
PETIT CLAUDE
510209995
PETIT JEAN-CLAUDE
499373486
PETRO CANADA INC.
195883973
PHAM VAN DUNG
510437093
PICHÉ ROBERT
197471514
PICOTTE LISE
499671874
PIMPARE BENOIT
499852102
PLACEMENTS ALAIN BERNARD
195039961 510337166 197482040
510699626
POIRIER SERGE
895753666
PONNUTHURAI RAVINATHAN
197350182
POTIER GUY
195788132
POULIN SERGE
196516876 196550801 510046062
PRODUITS SEPT MERS S.A. INC.
896114984
PROMOTIONS DE LA CHAUDIÈRE
INC.
510522666
PRONOVOST JEAN
196658910
PRZETACKI ARHADINSZ
896733272
PUBLICITÉ LALLY MCFARLAND
& PANT
502952435
QUIRON SYLVIO
195472141
RACETTE DANIEL
195055615
RACINE MARIO
197470486 197537454 511941776
RAFLA MOUNIR
500022445
RAMSAY DANIEL
196256572
RAWLINS ROMEO
510004401
RAYMOND MONIQUE
196999865
REGIS YVES
196780441 195502812
REGNIÈRE ROBERT
895780556
RENAUD GEORGE ALBERT
500361396
RICHARD SIMON
511127142
RIOUX MARTINE
510182290
RIVEST DANIEL
895539890
ROLAND LÉTOURNEAU INC
5075611
ROSE LESLIE
510159941
ROUSSY RÉGENT
197030551
ROY MARIE
196773581
ROY MICHEL
896780651
RUFFIN MARY JEAN
197014646
RUFFOLO LUISA
497128483
RUGGERO NGIUSEPPE
893463196
SADOUILLIETTE JÉRÔME
195391630
SAVAGE ROBERT

Donné à Montréal ce 8 juin 1990.
Me Jean Teesdale
Greffier à la Cour municipale
de la ville de Montréal

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2623-5275 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
WESTMOUNT,
ce 1er jour de juin 1990.
Michel Nadeau, secrétaire.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2623-5267 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
WESTMOUNT,
ce 1er jour de juin 1990.
Michel Nadeau, secrétaire.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2748-5457 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom social de LA CONFECTION DE CUIR PANDA a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de mai 1990, sous le numéro 4283228.

Ce 30ième jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006911-901

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINTE
LA CAISSE POPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR DE VALLEYFIELD.

Partie Créancière
-vs-
2618-7435 QUÉBEC INC.,
Partie Propriétaire,
AVIS

Prenez avis que les procureurs de la Créancière ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil.
A moins que vous n'ayiez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera prodécé contre vous suivant la loi.
Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal
Date: 1er juin 1990
GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe.

PENSEZ A NOS

• SOCIÉTÉ
• JOURNÉE
• ENFANTS
• HANDICAPÉS
• DU QUÉBEC

LIBRAIRIE RAFFIN INC.
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LIBRAIRIE RAFFIN INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 1er jour de juin 1990
MACKENZIE GERVAIS, avocats
Procureurs de la compagnie.

DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie ÉBÉNISTERIE D'ART DIVIRO INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal,
ce 5ième jour du mois de juin 1990
LEUDUC, LeBEL
Procureurs de la compagnie.

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR MUNICIPALE DE MIRABEL, NO: C89-01528, C89E-010288, C89E-010289, LA VILLE DE MIRABEL, demanderesse, -vs- MICHEL PELLETIER, défendeur. Le 19 juin 1990 à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6-A boul. des Hauteurs, en la cité Lafontaine, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Turismo 1983, couleur noire, 2 portes, Hatchback et ass., no série 1F3BM54C7DD291769, no licence: NTP 814. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DESJARDINS, MEAUX, huissier, 625-1920. Laval, 6 juin 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-005611-908

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINTE
CORPOGEST INC.,
Demanderesse-créancière/
REQUÉRANTE

-vs-
KISS (ALIAS CUSH) DOLCE,
Défendeur-débiteur/
INTIME

-et-
WILLIAM BAILLE,
Défendeur-co-propriétaire/
INTIME

-et-
LUDERS CINEUS,
Défendeur-acquéreur/
INTIME

-et-
LE RÉGISTRATEUR DU BUREAU
D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL.

Mis-en-cause
ASSIGNATION

ORDRE est donné à KISS (ALIAS CUSH) DOLCE et WILLIAM BAILLE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, au Greffe de la Cour du Québec, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de KISS (ALIAS CUSH) DOLCE et WILLIAM BAILLE.
Lieu: Montréal
Date: 1er juin 1990
VERDUN, le 31 mai 1990
GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe.

CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que M. Giambattista Atroce, journaliste, domicilié au 7158, 17ième Avenue, Montréal, Québec, H2A 2R1 se nommera désormais Giambattista Alfano dès que sa requête de changement de nom du 25 mai 1990 sera approuvée par le Ministère de la Justice.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-022190-891, LINGERIE JARRY INC. demanderesse, -vs- MARIA PORZIA PIAZZA, défenderesse. Le 19 JUIN 1990, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au no 12395, 5e Avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque FORD GRANADA, série 1FABP2B1B6181322. Une machine à coudre BROTHER (semi-commerciale). Une machine à coudre JUKI modèle MO-816 et table de travail, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MACERA, BOURQUE & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Montréal, le 8 juin 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUCE
NO 350-11-000085-908
NO surintendant: 043791

COUR SUPÉRIEURE

(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: **YVES FAUCHER** (220-398-879), enseignant, domicilié et résidant au 238, rue Cloutier, Vallée-Jonction G0S 3J0.

DÉBITEUR
Avis est par la présente donné que YVES FAUCHER du 238, rue Cloutier, Vallée-Jonction, G0S 3J0 a fait cession de ses biens le 28e jour de mai 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de juin 1990 à 11h00 au Bureau du Syndic, 12025, 1ière Ave, St-Georges, G5Y 2E2.

Daté de St-Georges,
ce 5e jour de juin 1990
NORMAND BOURQUE SYNDIC LITEE
12025, 1re Avenue
St-Georges Est
G5Y 2E2

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES COMMUNICATIONS CADENE INC./CADENE COMMUNICATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de mai 1990, sous le numéro 4279673.

Ce 25ième jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-031878-890, Imprimerie Cook Canada Ltée, demanderesse, -vs- André Brossard & Soc: Chro Concept Inc., défendeurs. Le 20 juin 1990, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 3070 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 répondeur, 1 système informatique, 1 Chevrolet RS, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC-ANDRÉ BEAUCHEMIN, huissier, 647-6400. PELLETTIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, 06 juin 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-187894-906

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DENISE RANGER,
Partie Demanderesse
-vs-
JEAN ROBERT REGIS,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur JEAN ROBERT REGIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en salle 1100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'une déclaration en divorce et avis a été remise au greffe à l'intention de JEAN ROBERT REGIS.
Lieu: MONTRÉAL
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL
AVIS est par les présentes donné que Marché Yves Trudeau Inc., par contrat intitulé « Cession de créances », a vendu, cédé et transporté le 1er juin 1990 tout ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs, en faveur de Prowig Distribution Inc. et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 4 juin 1990 sous le numéro 4286776.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 134051 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de mai 1990, sous le numéro 4283227.

Ce 30ième jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2748-5457 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de mai 1990, sous le numéro 4283229.

Ce 30ième jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080

Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-5059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

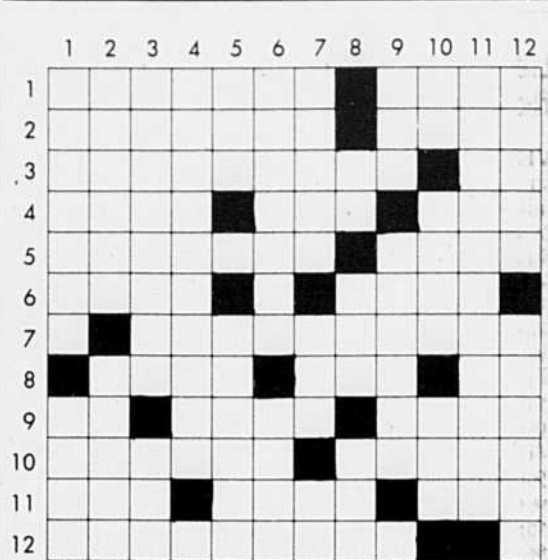
Nom _____
Adresse actuelle _____
Code postal _____ No. tél. _____
Nouvelle adresse _____
Code postal _____ No. tél. _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

LES MOTS CROISÉS



- Horizontalement**
- Point culminant du globe. — Il annonce la mort.
 - Panier suspendu à un ballon. — Courroie fixée au mors.
 - Croustillante. — Titane.
 - Rassasié. — Vision.
 - Pilaf.
 - On y fabrique l'acier.
 - Circonscription de la Grèce.
 - Dépression allongée de Palestine. — Virtuosité.
 - De Nazareth.
 - Habitation de sapin.
 - Légumineuse. — À la mode.
 - Actinium. — Fit un lob.
 - Salé et séché à la fumée.
 - Partie d'une église. — Préfixe indiquant du fer.
 - Flasque. — Élément halogène. — Chlorure de sodium.
 - Famille de plantes comprenant les bruyères.
- Verticalement**
- Action d'encrer. — Apogée.
 - Goémon. — Émanation du magma.
- Solution d'hier**
1. PERI, CRANE, R/H
2. AMO, ANGE, R/H
3. GOND, MIP, SOAS
4. DI, COULE, US
5. E, SEINE, ARDU
6. D, N, ETABLIR
7. PEINER, MOERE
8. AMPERE, HEURE
9. NEE, ORANT, C8
10. AN, AS, I, ANTE
11. ITALI, ANI, SE, A
12. S, G, I, FLER, FOU

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
--	-----------	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Québec

- Projet no 104-2604-0** — Pose de contreventements sur divers ponts dans diverses municipalités, M.R.C. Bonaventure, circonscription électorale Bonaventure.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 000 \$ ou
— chèque visé: 3 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 290-1412-0** — Traitement de surface simple sur les routes Rang Simple, 6e Rang Nord et Rang St-Jean, dans les municipalités de St-Félicien, St-Prime et Mistassin, M.R.C. Le Domaine-du-Roy et Maria Chapdelaine, circonscription électorale de Roberval. Longueur de 10, 232 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 8 000 \$ ou
— chèque visé: 4 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 311-2803-0** — Réfection de trois murs de soutènement dans les municipalités de Petite-Rivière Saint-François par, Saint-Irénée par, et Pointe-au-Pic v.l., M.R.C. Charlevoix et Charlevoix-Est, circonscription électorale de Charlevoix.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 14 000 \$ ou
— chèque visé: 7 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 327-2502-0** — Réfection d'un pont de la route 112, au-dessus de la rivière Bistzy, dans la municipalité de Disraeli paroisse, M.R.C. de l'Amiante, circonscription électorale de Frontenac.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
— chèque visé: 5 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 328-0302-0** — Construction d'un pont sur la chaussée Nord de l'autoroute 20 au-dessus de la rivière Henri, dans la municipalité de Val-Alain, M.R.C. Lotbinière, circonscription électorale de Lotbinière.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 74 000 \$ ou
— chèque visé: 37 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 5 juillet 1990 à 15h.**
- Projet no 331-1409-0** — Traitement de surface simple sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., diverses circonscriptions électorales de la région de Québec. Longueur de 36,0 kilomètres.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
- Garantie de soumission exigée:**
— cautionnement de soumission: 30 000 \$ ou
— chèque visé: 15 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 5 juillet 1990 à 15h.**
- Projet no 536-2602-0** — Réfection d'une structure en acier-bois, terrassement et structure de chaussée, sur le chemin Laliberté N. (Rang IX Nord), municipalité de St-Elie-d'Orford, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale d'Orford. Longueur de 0,11 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 400 \$ ou
— chèque visé: 3 700 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 639-2601-0** — Réparation de deux viaducs en béton situés sur l'autoroute 10, au-dessus de la route 243 et le C.P., dans la municipalité de Shefford ct., M.R.C. Haute-Yamaska, circonscription électorale de Shefford.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 32 000 \$ ou
— chèque visé: 16 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 29 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 641-0303-0** — Construction d'un pontceau et des approches sur le chemin du 9e rang de Kingsley, dans la municipalité de Saint-Lucien, par, M.R.C. de Drummond, circonscription électorale de Richmond. Longueur de 160 mètres.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 600 \$ ou
— chèque visé: 6 300 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 27 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 665-0313-0** — Réparation et renforcement du pont de l'île-aux-Tourtes, sur l'autoroute 40, au-dessus de la rivière Outaouais, dans la municipalité de Senneville et de Vaudreuil, M.R.C. de la Communauté urbaine de Montréal et de Vaudreuil-Soulanges, circonscriptions électorales de Nelligan et de Vaudreuil.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 395 000 \$ ou
— chèque visé: 197 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 6 juillet 1990 à 15h.**
- Projet no 665-1117-0** — Planage de la surface existante, pose d'une couche de correction et d'une couche d'usure sur l'autoroute 25, dans la municipalité de Bourget, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Bourget.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 42 000 \$ ou
— chèque visé: 21 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 29 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 674-2202-0** — Réfection des joints de dilatation d'un viaduc sur l'autoroute 640 (côté Nord), chevauchant la 25e avenue dans la ville de Saint-Eustache, M.R.C. de Deux-Montagnes, circonscription électorale de Deux-Montagnes.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 000 \$ ou
— chèque visé: 1 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 27 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 676-2404-0** — Réparation d'un pont au-dessus du ruisseau des Aulnes, sur la route 311, dans la municipalité de Beaux-Rivages, M.R.C. Antoine-Labelle, circonscription électorale de Labelle.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 500 \$ ou
— chèque visé: 3 250 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 27 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 676-2603-0** — Réfection d'une structure sur le chemin Montée Sirard, paroisse de Ferme-Neuve, M.R.C. d'Antoine-Labelle, circonscription électorale de Labelle.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 800 \$ ou
— chèque visé: 3 400 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 22 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 700-2102-0** — Inspection sous-marine d'unités de fondation de ponts sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Papineau, Gatineau et Pontiac.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contrat ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 700 \$ ou
— chèque visé: 850 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 22 juin 1990 à 15h.**
- Projet no 997-2401-0** — Réfection des joints et des garde-fous sur (5) ponts sur la route 138, dans les municipalités de Sault-Au-Mouton V.L., Forestville V. et Colombar S.D., M.R.C. de la Haute-Côte-Nord, circonscription électorale de Saguenay.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 17 000 \$ ou
— chèque visé: 8 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 28 juin 1990 à 15h.**

EN BREF...

La faune et la flore dans le métro

VERRAT-ON, dans les wagons et couloirs du métro des affiches didactiques sur la faune et la flore ? Le Groupe itinéraire nature (GIN) a proposé cette initiative à la CUM qui tiendra à ce sujet une audience publique, mercredi prochain (13 juin, 19 h 30) en la salle Alfred-Rouleau du Méridien. Le directeur du Jardin botanique de Montréal, M. Pierre Bourque, est en principe d'accord avec le projet; il l'a écrit dans une lettre d'appui à l'initiative de M. Richard Lavertue. Le GIN présentera, le 13, un diaporama illustrant sa manière de mettre en valeur tout autant les orchidées qui poussent ici à l'état sauvage que les hérons, les sternes et les carouges à épaulettes, que l'on peut apercevoir si l'on sait s'abstraire de notre univers familier de béton et de voitures. Le concept conviendrait, selon ses promoteurs, à une campagne éducative qui pourrait s'étendre à d'autres sociétés de transport au Québec et, pourquoi pas, Ailleurs ? On compte 65 stations de métro à Montréal. La campagne proposée pourrait aussi se servir des panneaux publicitaires d'autobus. Il semble bien que si les réactions étaient favorables, on ne tarderait pas à dénicher des commanditaires ou mécènes. Il en va de la sensibilisation de tous à une « vie de qualité » dont les rappels compenseraient pour une « autre pub » jugée moins bénéfique par les promoteurs de GIN.

Un rejet massif de la TPS

SASKATOON (PC) — Quelque 98 % des électeurs d'Elstow, en Saskatchewan, ont rejeté par voie de référendum, hier, la taxe fédérale de 7 % sur les produits et services. Des 150 habitants du village, 70 étaient inscrits sur la liste électorale. Quarante-neuf d'entre eux ont enregistré leur vote. « Cela signifie, a expliqué le maire Brad Cabana, que nous ne percevrons pas la TPS et que nous ne la verserons donc pas à Ottawa. Nous espérons que d'autres villes vont nous imiter. « Je n'ai pas d'objection à payer des taxes, à la condition qu'elles soient justes. La TPS n'est pas juste, parce qu'elle fait payer autant le millionnaire que l'homme qui gagne 30 000 \$ ». À l'occasion du même référendum, 88 % ont rejeté l'accord du lac Meech dans sa forme actuelle, en répondant à une seconde question. L'explication, selon le maire Cabana, est que les gens ne veulent pas que le Québec soit reconnu comme une société distincte.

Une « maman » de sept mois

RABAT (AP) — La plus jeune « maman » du monde est une petite Irakienne... de sept mois, rapportait hier le journal koweïtien « Assiyassa » paraissant au Maroc. La petite fille, Kissma Habib a été emmenée à l'hôpital Hussein de Kerbala, en Irak, en raison d'un ballonnement anormal. Des radiographies ont révélé la présence d'un embryon qui est en fait son frère jumeau. Les médecins ont dit l'opérer et Kissma se porte très bien, selon le journal qui ne précise pas la date des faits.

Dormeurs recherchés

THE WOODLANDS, Texas (AP) — La faculté de Médecine de Baylor, au Texas, recherche 16 bons dormeurs, prêts à passer un mois en position horizontale. Le salaire est incertain, mais petit-déjeuner, déjeuner et souper servis au lit figurent parmi les avantages de la fonction. C'est peut-être la description du paradis des paresseux. Mais les chercheurs David Cardus et Wesley McTaggart ne sont pas des plaisantins, et la NASA leur a accordé un prêt de 650 000 \$ pour leurs travaux de simulation d'un voyage spatial. Quand les deux scientifiques disent que les dormeurs seront confinés au lit, ils ne mentent pas. Les candidats qu'ils sélectionneront n'auront absolument pas le droit de se lever pendant un mois, et ils passeront une partie de leur temps à tourner comme une toupie, passagers d'une chambre à coucher spéciale, tout droit sortie d'un film de science-fiction. Les cobayes seront reliés à toute une série de machines enregistrant les réactions de leur organisme. Il s'agit de préparer le terrain pour les futurs astronautes, qui accompliront des missions spatiales de longue durée et occuperont des stations orbitales permanentes.

SPORTS

Graf et Seles en finale à Roland-Garros

Alain Giraud
de l'Agence France-Presse

PARIS — Steffi Graf et Monica Seles ne se sont pas attardées hier sur le court central de Roland-Garros. Les têtes de série numéros 1 et 2 du tournoi parisien se sont en effet toutes

deux qualifiées en deux manches pour la finale du simple dames des Internationaux de France de tennis.

On attendait beaucoup du match entre les deux petits prodiges du tennis féminin actuel, la Yougoslave Monica Seles et l'Américaine Jennifer Capriati. La rencontre a tenu toutes ses promesses, et si Seles n'a

laissé que deux jeux par manche, les points ont été âprement disputés.

La petite Américaine s'est battue sur chaque point, criant sous l'effort comme sa rivale, discutant plusieurs annonces douteuses des juges de ligne et sauvant cinq balles de match avant de s'avouer vaincue.

Dans l'ensemble, Capriati a été dé-

et Andres Gomez.

En 1988, l'Américain et le Suédois s'étaient inclinés en demi-finales. L'un d'entre eux en restera à cette année encore. Agassi aura la faveur du pronostic parce qu'il s'est montré au sommet de son art lors de ses deux derniers matches contre des adversaires redoutables.

Après un début laborieux face au modeste Canadien Martin Wostenholme, Agassi, tête de série no 3, a progressivement trouvé sa vitesse de croisière. Si bien que contre son

compatriote Jim Courier, qui l'avait battu l'an passé en seizièmes de finale, il a imposé son tennis puissant et physique.

Mais sa victoire la plus probante, Agassi l'a signée contre Michael Chang, le vainqueur surprise de 1989. Chang a été dépassé par le rythme infernal imposé par Agassi, qui a passé la plus grande partie de la rencontre à l'intérieur du court.

Il devra toutefois se méfier de Jonas Svensson.

times étant des Italiens. Malgré tout, le match avait été joué et Turin avait remporté une amère victoire.

Ces deux derniers années, les scènes de violences se sont multipliées autour des stades européens. En RFA, à l'occasion du championnat d'Europe des nations en 1988, aux Pays-Bas en octobre 1989 lorsque deux bombes ont explosé lors d'un match à Amsterdam (19 blessés) et surtout en Angleterre avec le drame de Sheffield en avril 1989 où 93 supporters de Liverpool moururent étouffés contre les grilles lors d'une gigantesque bousculade.

Tous ces événements ont constitué un sujet de grande préoccupation pour les organisateurs du Mondiale 90. D'autant que plusieurs équipes qualifiées pour la phase finale — notamment Angleterre et Pays-Bas — risquent d'être suivies en Italie par des cohortes de supporters généralement violents dans leur pays.

Même si au cours des dernières années la violence des hooligans s'est surtout manifestée à l'occasion de rencontres entre clubs antagonistes où les supporters se lancent de véritables défis pour provoquer des bagarres, le phénomène n'est pas écarté lors des matches entre équipes nationales.

Selon les estimations des organisateurs, des fédérations de football et des agences de voyages, les prin-

cipales équipes de l'Europe occidentale seront supportées par leurs fans. On attend ainsi en Italie 10 000 supporters accompagnant chacune des trois équipes britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande), 10 000 également en provenance des Pays-Bas, 15 000 pour la Belgique, 35 000 pour la RFA et 3 000 pour l'Espagne.

Autant de supporters que les autorités italiennes devront contrôler à leur arrivée dans la péninsule, canaliser aux abords des stades et suivre pratiquement en permanence dans leurs déplacements en villes pour les bandes considérées comme dangereuses. Pour cela, l'Italie a mobilisé 42 000 hommes policiers, carabiniers, membres de la garde des finances —, mis en place de sévères dispositifs de filtrage autour des stades et pris des mesures d'exception.

Dans les douze stades entièrement neufs ou rénovés, toutes les places seront assises et numérotées. Les groupes de supporters adverses seront séparés et le comportement des plus dangereux suivi en permanence grâce à des caméras vidéo en circuit fermé. Tous les acheteurs de billets ont été identifiés et fichés sur ordinateur.

Les préfets de région et les maires des douze villes où auront lieu les cinquante-deux matches du Mondiale pourront user de pouvoirs extraordinaires afin de restreindre

bordée par la puissance des coups de Seles. Installée à l'intérieur du court, la Yougoslave dirigeait les opérations et faisait courir son adversaire qu'on voyait à plusieurs reprises le souffle court.

Graf, qui fêtera son 21^e anniversaire cinq jours après la finale, a gagné encore plus facilement que Seles. La championne ouest-allemande n'a jamais laissé l'occasion à Jana Novotna (no 11) d'entrer dans le match. Une seule fois, au quatrième jeu de l'ultime manche, la Tchecoslovaque a pris le service de sa rivale.

Graf a impressionné, menant les échanges à sa guise grâce à son fameux coup droit. Comme elle a laissé moins de forces en chemin que Seles, elle a beaucoup d'atouts en main pour gagner son troisième Roland-Garros, qui serait le dixième titre du grand chelem de sa carrière.

Mais Steffi se gardera d'oublier que c'est la jeune Monica (16 ans et demi) qui vient de mettre fin à une série de 66 matches victorieux entamée après la finale perdue, l'an dernier à Paris.

la vente et la consommation d'alcool. En Sardaigne et en Sicile, la « loi sèche » sera appliquée la veille et le jour des rencontres et il sera impossible d'acheter la moindre goutte d'alcool dans un périmètre de cinquante kilomètres autour de Cagliari.

Pour la première fois dans une manifestation sportive, la collaboration des polices européennes a joué à fond. Avec échanges d'information, études de mesures de prévention, constitution d'équipes communes de surveillance.

Scotland Yard a ainsi communiqué la liste des cent supporters anglais les plus dangereux, et les tribunaux anglais ont interdit aux hooligans déjà condamnés de se rendre à l'étranger pour suivre un match. Les Belges ont envoyé une mission de sécurité à Vérone pour encadrer les supporters à risques. Douze policiers néerlandais sont arrivés en Italie pour conseiller leurs collègues italiens sur l'encadrement des supporters « oranges ».

Malgré toutes ces mesures, les Italiens craignent que les hooligans essaient de profiter de toutes les situations pour provoquer des incidents. Notamment lors de « la nuit de tous les dangers » avec le match opposant l'Angleterre aux Pays-Bas, le samedi 16 juin à 21 heures à Cagliari.

Pêcheurs, méfiez-vous des poissons du Saint-Laurent

Clément Trudel

PÊCHEURS, méfiez-vous des brochets, dorés, achigans, anguilles, perchaudes et autres poissons venant du « majestueux fleuve ». Passe encore pour l'exploit sportif que constitue la capture d'un esturgeon, mais la Société pour vaincre la pollution (SVP) lance l'avertissement que, particulièrement dans les lacs Saint-Louis, Saint-François et Saint-Pierre, un pêcheur sur trois consomme de « façon excessive » ses prises durant l'été — c'est-à-dire qu'il se régale de plus de sept fois de ces poissons du fleuve.

Se défendant de décourager la pêche sportive sur le fleuve Saint-Laurent, SVP reprend cet été son programme Info-pêcheurs, comportant l'analyse (gratuite) de poissons, la distribution de renseignements propres à éviter aux pêcheurs et à leurs proches des ennuis de santé. Les quelque 600 poissons analysés par un laboratoire de Pointe-Claire, en 1988 et 1989 — les poissons sont fournis par le pêcheur à SVP qui les achemine au laboratoire et paye 100 \$ pour chaque analyse — contenaient fréquemment du plomb et des BPC dans des doses dépassant le seuil toléré. La teneur en produits contaminants est parfois effrayante : jusqu'à cinq fois la norme acceptable, selon les données fournies hier par l'organisme qui se soucie d'écologie et de santé. Les pêcheurs qui con-

fient à SVP le soin de faire analyser un poisson reçoivent les résultats de laboratoire et sont incités à écrire aux pollueurs et aux responsables politiques de notre environnement.

Au nom de SVP, Daniel Green s'est étonné hier qu'une brochure éditée par le Québec en 1985 (*Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce*) soit maintenant épuisée et qu'on ne semble pas songer à une réédition. 12 % seulement des pêcheurs interrogés par SVP avait déjà pris connaissance de ce guide. Par contraste, un guide similaire, plus complet, est accessible à tout pêcheur ontarien qui peut ainsi user modérément d'un mets à propos duquel la modération a meilleur goût. Pollution aidant, le poisson peut devenir un élément pathogène.

Heureusement, lorsqu'un pêcheur requiert un permis, on lui remet la brochure *La pêche sportive au Québec; principales règles...* Brochure qui, lorsqu'elle est consultée par le pêcheur sportif, l'incite à plus de modération dans sa consommation de poissons du fleuve. « Plus les pêcheurs lisent le règlement de la pêche sportive, moins ils consomment leurs prises, et vice versa ».

Chez les quelque 450 pêcheurs qui ont répondu à un questionnaire de SVP, 84 % consommaient leurs prises, en 1988, tandis que l'an dernier, 87 % disaient consommer les poissons qu'ils avaient pêchés dans le Saint-Laurent.

dans l'incident impliquant le garçonnet de 5 ans.

Un garçon de 8 ans a de son côté raconté que cinq garçons plus âgés lui avaient sauté dessus, lui donnant des coups de pied pour ensuite l'agresser sexuellement dans les toilettes. Il a précisé que c'était encore une fois le même garçon, déjà impliqué dans les deux autres incidents, qui avait commencé à l'agresser.

Les accusations avaient été rejetées par un juge sous prétexte que les preuves apportées par le garçonnet de 5 ans n'avaient pas été confirmées par aucune autre source; que la fillette n'était pas vraiment sûre de l'année où elle avait été agressée; et qu'il n'y avait pas d'autre source pour « corroborer les affirmations du

garçon de 8 ans, à savoir le saignement, les bleus et les sanglots ».

La Cour d'appel avait ordonné la tenue d'un deuxième procès, estimant que la juge de la cour inférieure avait commis une erreur en ne tenant pas compte du témoignage cohérent du garçon de 8 ans et de celui d'un sixième garçon qui avait plaidé coupable dans cette affaire et qui confirmait le témoignage de l'enfant.

La Cour d'appel a indiqué que la date n'était pas importante dans le cas de la fillette et que le témoignage du garçonnet de 5 ans avait été confirmé à tous égards, à l'exception de l'identité du garçon plus âgé, qui a tout nié.

EN BREF...

Mario Lemieux en voie de guérison

TORONTO (PC) — Selon son conseiller, Mario Lemieux se remet de ses problèmes de dos et il devrait retrouver son meilleur niveau au cours de la prochaine saison. Le centre des Penguins de Pittsburgh a été indisponible six semaines en raison de problèmes de dos.

Lendl et Edberg impressionnants à Londres

LONDRES (AFP) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl (no 1) et le Suédois Stefan Edberg (no 2), les deux premières têtes de série, ont été impressionnants, hier, dans le tournoi sur gazon de Beckenham (banlieue sud-est de Londres), en se qualifiant sans problème pour les quarts de finale. Lendl a battu le modeste Sud-Africain Royce Deppe (6-2, 6-3) en cinquante minutes alors qu'Edberg s'est débarrassé de façon plus convaincante encore du coriace Australien John Fitzgerald (6-2, 6-2), en soixante-quatre minutes.

Heike Drechsler prépare son retour

BERLIN-EST (AFP) — Le célèbre sauteuse en longueur et sprinteuse allemande, Heike Drechsler, a annoncé qu'elle préparait activement son retour à la compétition pour la fin du mois de juin. Dans une interview publiée hier par l'agence de presse est-allemande ADN, la championne du monde et détentrice du record du monde de saut en longueur a souligné qu'elle ferait sa rentrée le 26 juin.

BASEBALL

Ligue nationale	Minnesota à Toronto	2), 19 h 35
Mercredi	Oakland au Texas	Chicago, King (4-1) au
Aujourd'hui	Seattle, Hanson (5-4) à	Minnesota, West (2-3),
S. Francisco 3, Cincinnati 2	Knackert (1-0) à Detroit,	20 h 05
San Diego 3, Houston 2	J. M. Robinson	Toronto, Cerutti (2-4) à
New York 4, Montréal 3	(4-5) et Tanana (4-3),	Milwaukee, Knudson
Pittsburgh 6, Chicago 1	2, 17 h 35	(3-3), 20 h 35
St. Louis 12, Phil'phie 11	New York, Witt (0-4) à	Texas, Hough (5-4) en
L. Angeles 7, Atlanta 5	Baltimore, Milacki (3-	Californie, Abbott (3-
Hier	3), 19 h 35	4), 22 h 35
St. Louis à Montréal	Cleveland, Farrell (3-3) à	Kansas City, Gubicza (3-
Pittsburgh à New York	Boston, Clemens (9-	5) à Oakland, Young
Phil'phie à Chicago		(2-1), 22 h 35
Cincinnati à Houston		

Ligue nationale	Section Est	g	p	moy.	diff.
Aujourd'hui					
Philadelphie, Mulholland		3	19	635	—
(3-2) à Chicago, Blankenship (0-2), 15 h 20		27	23	540	5
St. Louis, Smith (6-4) à Montréal, Martinez (3-4), 19 h 35	PITTSBURGH	28	24	538	5
Pittsburgh, Walk (4-3) à New York, Fernandez (3-5), 19 h 35	PHILADELPHIE	23	26	469	8 ½
San Francisco, Knepper (3-3) à Atlanta, Lilliquist (2-7), 19 h 40	MONTRÉAL	24	29	453	9 ½
Cincinnati, Browning (5-4) à Houston, Scott (2-6), 20 h 35	NEW YORK	22	31	415	11 ½
Los Angeles, Belcher (4-3) à San Diego, Whitson (5-3), 22 h 05	ST. LOUIS	20	33	377	15 ½
	CHICAGO				

Ligue américaine	Section Ouest	g	p	moy.	diff.
Mercredi					
Minnesota 12, Toronto 5		35	16	686	—
Boston 4, New York 1	CHICAGO	31	18	633	3
Detroit 6, Cleveland 4	SAN DIEGO	30	22	577	5 ½
Chicago 5, Seattle 0	LOS ANGELES	27	27	500	9
Californie 6, Kansas City 2	SAN FRANCISCO	25	29	463	11
Baltimore 8, Milwaukee 7	ATLANTA	20	30	400	14
Oakland 5, Texas 4	HOUSTON	20	33	377	15 ½
Hier					
Seattle à Chicago					
Californie à Kansas City					
Baltimore à Milwaukee					
New York à Boston					
Detroit à Cleveland					

LE GUIDE DU WEEK-END

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Back to the Future 3* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 24 h.

ASTRE II: — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h.

ASTRE III: — *Total Recall* sem. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h, ven. sam. dern. spect. 24 h.

ASTRE IV: — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h.

BERRI I: (288-2115) — *Miss Daisy et son chauffeur* fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BERRI II: — *Subway* fr. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.

BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45.

BERRI IV: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BERRI V: — *Last Exit to Brooklyn* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 55.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Last Exit to Brooklyn* sem. et sam. 7 h 15, 9 h 30, dim. 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30.

BONAVENTURE II: — *House Party* sam. et sem. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h, 7 h, 9 h 15.

BROSSARD I: (465-5906) — *Bird on a Wire* sem. 7 h 05, 9 h 25, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25.

BROSSARD II: — *Miss Daisy et son chauffeur* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 20, sem. 7 h 20, 9 h 20.

BROSSARD III: — *Back to the Future 3* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising* Bar sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CARREFOUR LAVAL 2: — *Cadillac Man* sem. 7 h 20, 9 h 20, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 20.

CARREFOUR LAVAL 3: — *Back to the Future 3* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 4: — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 5: — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover* sem. 9 h 10, sam. dim. 9 h 10 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10.

CARREFOUR LAVAL 6: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 20, 9 h 20, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Cadillac Man* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINEMA EGYPTIEN 2: — *Chalchouche* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

CINEMA EGYPTIEN 3: — *Back to the Future 3* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.

CINEMA JEAN-TALON: Mt. — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

CINEMA OMÉGA 1: — *Les oiseaux de feu* ven. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, lun. au jeu. 8 h.

CINEMA OMÉGA 2: — *Une jolte femme* ven. 9 h, sam. dim. 7 h, 9 h 30, lun. au jeu. 8 h.

CINEMA OMÉGA 3: — *Simon les nuages* ven. 7 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h.

CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) — *6e Festival International de films et vidéos de femmes de Montréal* (7 au 16 juin).

CINEMA PARIS: Mt. (875-7284) — *Love at Large* 15 h, 19 h 15, ven. 23 h 30 — *New Year's Day* 17 h, 21 h 30, sam. 23 h 30.

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: — *Wild Orchid* sem. 7 h, 9 h 05, sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINEMA POINTE-CLAIRE 4: — *Back to the Future 3* sem. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

CINEMA POINTE-CLAIRE 6: — *House Party* sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 2 h, 4 h 10, 7 h, 9 h 10.

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Festival International des films et vidéos de femmes de Montréal* (du 7 au 16 juin).

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Total Recall* 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15.

CINÉMA V - 2: — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10.

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising* Bar 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

CINÉPLEX II: — *Envoyez les violons* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

CINÉPLEX III: — *Conte de printemps* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35.

CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20.

CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35.

CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25.

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* fr. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25.

CINÉPLEX IX: — *Le Sud 2* 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Bille en tête* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Le cuisinier,*

le voleur, sa femme et son amant 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40, 11 h 15 — *Excilubur* 16 h 15 — *Drowning by Numbers* 19 h — *L'homme éléphant* 21 h — *Tel et moi aussi* 14 h 15 — *My Beautiful Laundrette* 19 h 15 — *Hair* 21 h 15 — *Salle 3: Les clowns de Fellini* 19 h 30 — *Casque d'or* 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III: — *La fleur du mal* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Peuple singe* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *ven. Jour de plaine À cheval sur une frontière* 19 h — *sam. Jour de plaine Franc-Ouest, il était une fois* 19 h — *dim. Jour de plaine Parole ou ne pas être L'âme sœur* 19 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *ven. Island of the Lost Souls* 19 h — *Maclovio* 20 h 30 — *sam. La belle et le bête* 19 h — *The Wild One* 21 h — *dim. X 19 h — Orphée* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h 15, sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier combat* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.

DAUPHIN II: — *La femme de Rose Hill* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 30.

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Cadillac Man* sem. 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h, 7 h 10, 9 h 20.

DORVAL I: (631-8586) — *Total Recall* sem. 6 h 30, 9 h 10, sam. dim. 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 — *Dick Tracy* jeu. 24 h.

DORVAL II: — *Another 48 Hours* sem. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.

DORVAL III: — *Another 48 Hours* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.

DORVAL IV: — *Fire Birds* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

DU PARC 1: (844-9470) — *Total Recall* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30.

DU PARC 2: — *Another 48 Hours* sem. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40.

DU PARC 3: — *Another 48 Hours* 6 h 15, 8 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h, 6 h 15, 8 h 30.

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Music Box* 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30.

DU PLATEAU 2: — *Family Business* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 05, 7 h, 9 h 30.

FAIRVIEW II: — *Another 48 Hours* sem. 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 — *Dick Tracy* jeu. 24 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Bird on Wire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Wild Orchid* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40, mer. 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 9 h 40.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *The Cook, the Thief, His Wife and Her Lover* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25.

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Cinéma Paradiso* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 25.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Rétrospective de Helke Sander* ven. sam. 17 h, dim. 19 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Another 48 Hours* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h.

GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.

GREENFIELD 3: — *Total Recall* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10 h 30 à 21 h 30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11 h 30 et 18 h 30.

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Mountains of the Moon* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20, mer. jeu. 12 h 30, 3 h 20.

LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 45.

LAVAL II: — *Simon les nuages* sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h — *Another 48 Hours* 6 h 30, 8 h 40, sam. dern. spect. 11 h 50.

LAVAL III: — *Les oiseaux de feu* sem. 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 55.

LAVAL IV: — *Une jolte femme* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 50.

LAVAL V: — *Another 48 Hours* sem. 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 50.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

LAVAL 2000 2: — *Miss Daisy et son chauffeur* sem. 7 h 35, 9 h 35, sam. dim. 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.

LOEW'S I: (861-7437) — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 40.

LOEW'S II: — *Q & A* 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 35.

LOEW'S III: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, h 30, sam. dern. spect. 11 h 45.

LOEW'S IV: — *The Hunt for Red October* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S V: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 20.

QUIMETSCOPE: (525-8600) — *ven. salle 1: Drowning by Numbers* 19 h — *Roger et moi* 21 h — *Salle 2: Tel et moi aussi* 19 h 15 — *Enquêtes internes* 21 h 15 — *Salle 3: Casque d'or* 19 h 30 — *Le clown de Fellini* 21 h 30 — *Salle 4: Drowning by Numbers* 19 h — *Roger et moi* 21 h — *Salle 5: Enquêtes internes* 19 h 10 — *L'in-*

soutenable légèreté de l'être 21 h 20 — *Salle 3: Casque d'or* 19 h 30 — *Les clowns de Fellini* 21 h 30 — *Dim. Salle 1: La petite bande* 14 h — *Un monde sans pitié* 16 h — *Drowning by Numbers* 19 h — *L'homme éléphant* 21 h — *Salle 2: Tel et moi aussi* 14 h 15 — *Excilubur* 16 h 15 — *My Beautiful Laundrette* 19 h 15 — *Hair* 21 h 15 — *Salle 3: Les clowns de Fellini* 19 h 30 — *Casque d'or* 21 h 30.

PALACE 1: — *Another 48 Hours* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 55.

PALACE II: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, sam. dern. spect. 11 h 55.

PALACE III: — *Angel Town* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 20, jeu. 1 h 30, 4 h.

PALACE IV: — *Another 48 Hours* 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h, sam. dern. spect. 10 h 30.

PALACE V: — *Tales from the Darkside* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 25.

PALACE VI: — *Fire Birds* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 40.

PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15 — *Né un 4 juillet* tous les soirs 9 h 10.

PARADIS II: — *Cruising* Bar sem. 7 h, 8 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30.

PARADIS III: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN I: (866-3856) — *Simon les nuages* 12 h 40, 5 h 20, 7 h 15 — *Le temps des glaces* 2 h, 4 h 30, 7 h.

PARISIEN II: — *Aux sources du Nil* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 05.

PARISIEN III: — *Glory* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 15.

PARISIEN IV: — *Les oiseaux de feu* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

PARISIEN V: — *Une jolte femme* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.

PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30.

PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35.

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Back to the Future 3* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Cadillac Man* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE LONGUEUIL 2: — *Cry Baby* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *ven. Nuns on the Run* 7 h 15 — *Chocolat* 9 h 30 — *The Rocky Horror Picture Show* 11 h 30 — *sam. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.*

UNIVERSITÉ: Mt. (849-0041) — *Enquêtes internes* ven. lun. mar. 9 h 05, sam. dim. 4 h, 15 h, 9 h 05 — *Les nuits de Harlem* ven. lun. mar. 6 h 50, sam. dim. 2 h, 6 h 50.

VERSAILLES I: (353-7880) — *Another 48 Hours* 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30.

VERSAILLES II: — *Total Recall* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30.

VERSAILLES III: — *Another 48 Hours* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30.

VERSAILLES IV: — *Simon les nuages* sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h — *L'ange du kickboxing* 7 h 25, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 40.

VERSAILLES V: — *Les oiseaux de feu* 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30.

VERSAILLES VI: — *Une jolte femme* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30.

THEATRE

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente trois essais insolites: *La Voix d'Orphée*, chemins de Rome et Vincent courons tous le loup garou, de et par Vincent Gratton, Luc Prout et Geneviève Rioux, du 18 au 21 juin.

PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813) — *Funhouse* de Eric Bogosian, du 12 au 23 juin 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre La Licorne présente « Penhélizée, reine des Amazones » de Pierre Voyer, m. en s. Daniel Simard, du 7 au 21 juillet.

SOUPER-THÉÂTRE LES JUMEAUX: 141 St-Charles, Ste-Thérèse (437-8860) — Le Théâtre Les Jumeaux présente « Ciel et lit » de Jan de Hartog, m. en s. André Gosselin, du 6 avril au 23 juin, les ven. et sam. à 21h.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: St-Sophie (Mt. 279-7494) (St-Sophie 431-2373) — Le Moulin à Musique présente « Les boîtes ne sont pas toutes carrées » conception Marie-Hélène Da Silva, théâtre d'été pour toute la famille, du 19 juillet au 5 août, jeu. ven. sam. 19h, dim. 14h.

CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit de Montcalm (514-839-6105) ou (514-589-4552) — « Comme ça, tu te sépares! » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (514-455-9341) — *Cashe-Cash* — comédie de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Autoroute des

Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de Francis Joffe, m. en s. Louis Lande, du 19 juin au 26 août et les 1-2 sept., mar. 19 dim. à 20h30, matinales les sam. à 17h, juillet, août et sept.

THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: St-Fortunat, Ché Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall traduite et adaptée par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: auto-route 20, sortie 147, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim. 21h. (août à 20h30).

THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, direction nord, route 73, (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction de Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293) — « Avion en folie » de Larry Miller, dimers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h.

THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-375-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. de Gaetan Labrèche, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 5 juin au 1er sept., mer., jeu., ven. 21h, sam. 19h30 et 22h30 et dim. 20h.

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Mathieu-de-Beloeil, transcanadienne, sortie 105 (514-454-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. de Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h, sam. à 19h et 22h30.

THÉÂTRE DE LA SUCRIÈRE: Casselman, Ont., transcanadienne direction Ottawa, sortie 66 (513-784-5580) — « Chapas » de Bernard Slade, traduction de Luis de Cespedes, m. en s. de Jean-Bernard Hébert, du 3 juin, au 1er sept., du mar. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: Grand-Mère (819-538-1113) — « Un mensonge attend pas l'au » de A. le réalisateur Robert Laviole, du 20 juin au 25 août.

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 887, Chemin St-Pierre, Terrebonne, route 25, Sortie 17E (514-347-3845) (514-492-4777 après le 15 juin) — « À vos souhaits », comédie de Pierre Chesnot, m. en s. de Francis Arbour, du 20 juin au 18 août, du mer. au sam. à 20h30.

MUSIQUE

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h15 à 02h30 — Dean Brown et Primo, jazz fusion, du 7 au 10 juin.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Michael Gauthier et ses invités, les 8-9 juin à 22h — Yannick Rieu, sax, le 10 juin à 22h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Soul What, les 8-9-10 juin à 22h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656) — Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 19h, à 24h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au ven. à compter de 22h, le sam. à compter de 21h30, invite les 8-9 juin, Nelson Symons, guitare — Billy George, en solo, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy George, sam. de 17h30 à 21h30 — Le trio de Bernard Bréault, le dim. de 19h à 24h, invite le 10 juin, Glenn Bradley, sax ténor.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Michelle Sweeney, chanteuse de rhythm'n blues, du 29 mai au 31 juin, mar. mer. de 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 310 rue Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Le groupe El Kady, du mer. au sam.

BISTRO DU MILE END: 5322 St-Laurent, Montréal (278-1642) — Tempus Fugit Quartet, les 8-9 juin — Art Roberts Quintet, le 10 juin.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les dimanches, En Français Seulement, rock québécois et français, à 20h30.

CAFÉ THELEME: 311 est Ontario, Montréal — New Jazz et Variations avec le groupe Quatuor Anonyme, les 8-9 juin à 21h30.

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (528-5844) — La chanteuse Claudia Katry, du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h30 — La chanteuse Caroline Harvey, les dim. à 22h.

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Le groupe Punk New Wave, le 8 juin à 21h — Les groupes Dead Milk-men et The Wammies, le 9 juin à 21h — Le groupe Pure, le 10 juin à 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Jim Zeller, le 8 juin — Bob Harrison Blues Band, le 9 juin.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal — John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450) — Bar Le Foyer: Tibor Cessar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. de 17h à 01h, sam. de 20h à 01h.

LA CROISSETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000) — Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h à 02h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-

2000) — Tous les samedis soirs de 19h à 24h, danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz du mer. au sam. à 22h30.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal

LE GUIDE DU WEEK-END

Les rues de l'apocalypse

Pourquoi les rues sont-elles si sombres ?

Un texte de Joe Frank, mise en scène de Jordan Deitcher, traduction de Louise Ladoceur, conception de Graeme Thomson, Danièle Lévesque, Wayne Tepley, Claire Nadon, avec Hélène Mercier, Robert Lalonde, Terry Wall, Luc Proulx, Roger Blay, Cynthia Hendrickson et 20 figurants. Au Vieux-Port, par le Théâtre Anima, jusqu'au 1er juillet.

Alain Pontaut

DANS LES PROFONDEURS du Hangar no 9, au Vieux-Port, le théâtre a déjà fait bien des miracles, d'un « squat » saisissant que le public accompagnait de lieu en lieu et qui utilisait déjà le rideau métallique du fond pour s'ouvrir sur le port et sur la vraie ville, à l'invention et aux merveilles de *La trilogie des dragons*.

Jordan Deitcher, metteur en scène canadien qui a longtemps travaillé à New York, a choisi ces profondeurs pour y faire vivre son interprétation théâtrale d'une oeuvre de Joe Frank, *Tour of the City*, dramaturge américain qui a surtout travaillé pour la radio. C'est dire tout le mérite de ce metteur en scène, séduit non seulement par le Vieux-Port et par la langue française mais aussi par les recherches de *Carbone 14*, de *Repère* ou de *O Vertigo* : il lui fallait totalement inventer le visuel, le scénique même, du monde à la fois cru et surréaliste d'Alex, personnage fantomatique en proie au grouillement sourd d'une ville proche de l'apocalypse.

Et il y réussit si bien que le visuel de son spectacle pallie les obscurités du texte, tout en conservant l'onomatopée et la poésie, le curieux rythme de mélodie trouble et un peu kafkaïenne du collage de Frank.

Tout ce que l'on voit ici est donc dû au metteur en scène, assisté, il est vrai, d'une remarquable équipe de concepteurs-scénographes-chorégraphes : ces rues « si sombres » avec leurs prostituées, leurs badauds, leurs mendiants, ce peuple sous la



Hélène Mercier et Robert Lalonde.

PHOTO CLAIR OBSCUR

pluie torrentielle et qui sort de la nuit en dansant lentement, ces immenses plateaux en treillis enchevêtrés, ces effets de guépière et cette cérémonie du bain, ces processions de longues robes rouges autour du

grand prêtre, ces fantômes en haillons, cette amoureuse offerte et angoissée, ces policiers et ces cerceaux, ces torches dans la fumée mauve et grise. Est-ce que ce sera comme ça lorsque viendra l'apoca-

lyse ?

Les pétards d'un feu d'artifice, une acrobate sur les eaux du port, l'homme écartelé, qui parle trop dans son sommeil, ponctuent le crépitemment inquiétant d'un hélicoptère sur la ville, le tournoiement d'un enfant égaré, l'arène où la femme et l'insecte géant se livrent un combat à mort. Le spectacle est partout, opéra vif et sépulcral animé par une très nombreuse et grouillante figuration, des personnages errants, entre projets et souvenirs, des morceaux de vie perçant brièvement la brume symbolique.

Il fallait ce bel exercice théâtral, ce magnifique tableau mouvant de sons et de couleurs, il fallait aussi le talent des comédiens, d'Hélène Mercier à Robert Lalonde et de Roger Blay à Cynthia Hendrickson, pour rendre plus concrets les propos, l'intention de l'auteur. Car de quoi s'agit-il ? D'une réflexion sur la misère et le saccage de la grande cité où nos rêves tentent de prendre forme dans un climat d'effondrement ? D'un hommage à la beauté, à la sexualité, même si « l'amour est une illusion » ? D'un recours, modéré et frileux, aux armes de l'humour, qui est, nous dit Joe Frank, « un antidote contre la terreur » ? D'une méditation sur l'angoisse quotidienne conduisant à la mort, et en particulier à celle que l'on se donne, exécutant devenant à la fois assassin et victime ? D'un poème mythologique dont le héros, soumis à des rites de passage, présente une nouvelle incarnation d'Oedipe ?

L'ampleur de la réflexion permet ces interprétations, et bien d'autres encore, l'auteur additionnant, énumérant, dans l'ordre et le désordre, les traits distinctifs de l'être humain, démenti, sans destination, à la veille de l'an 2000.

Le propos est trop riche pour ne pas être un peu confus, ou mal cerné. Mais il aboutit, mis en scène par Jordan Deitcher, à un étrange spectacle éclaté, à un lumineux kaléidoscope dans la nuit, où se dépose fortement l'angoisse de l'homme contemporain en proie à la creuse et acide immensité de sa cité sans âme.

Ixok, pour conjurer le mal du pays

Lynne Crevier

AFIN DE CONJURER le mal du pays, Carmen Samayoa et Edgar Flores, guatémaltèques en exil à Paris, font du théâtre « vivant » et constatent dans la tradition de celui des anciens acteurs mayas, à son apogée au VIIe, VIIIe et IXe siècles.

Le *Teatro Vivo* est de passage ici, à l'occasion du Rendez-vous international de théâtre jeune public, pour présenter *Ixok* le 9 juin à 15 h et 19 h et le 10 juin à 13 h et 16 h à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal.

Créée en 1986, la pièce *Ixok* (femme en langue maya-quinché) se veut un monologue basé sur les témoignages d'Indiennes guatémaltèques. Carmen Samayoa interprète une paysanne en fuite, aux prises avec l'inégalité salariale et sexuelle, l'oppression militaire, la misère ou l'isolement. Avec humour, elle évoque pêle-mêle ses souvenirs : les engueulades et réconciliations avec un mari alcoolique ou l'odyssée en camion, en compagnie d'animaux, d'enfants pleurnichards et d'hommes ivres mort. Elle prend donc la route, comme tant d'autres femmes latino-américaines, en quête de travail (dans les plantations de canne à sucre, de coton, de café, etc.) ou de son mari, enlevé (ou tué !) par les soldats.

Edgar Flores, metteur en scène et dramaturge du *Teatro Vivo*, est le compagnon de Carmen sur scène et dans la vie. Il marque les divers tableaux d'*Ixok* de musique et de sons, de balles ou d'hélicoptère. L'ensemble baigne dans une mise en scène minimale.

Dès 1977, ils présentaient leurs spectacles dans les bidonvilles, les écoles et les églises au Guatemala. L'équipement scénique se réduisait



Carmen Samayoa et Edgar Flores.

PHOTO JACQUES GRENIER

alors à quelques accessoires et encore aujourd'hui, ils vont d'un festival à l'autre (en Europe, en Amérique latine, aux États-Unis, au Canada) sans s'encombrer.

Carmen et Edgar ont dû fuir leur pays au début des années 1980, en gardant un espoir d'y revenir un jour. Artistes revendicateurs, ils sont devenus, au fil des productions, *persona non grata* chez eux. Ils s'installèrent brièvement au Mexique puis se rendirent en France pour y travailler.

« De voir autant d'étrangers à Paris, cela nous a plu. Une fois installés, nous avons rencontré Mario Gonzalez, un compatriote, comédien, metteur en scène, professeur du Conservatoire supérieur d'art dramatique et ancien collaborateur d'Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil. C'est lui qui nous a mis en contact avec d'autres gens du métier, les tournées ont suivi, au moment où l'on songeait sérieusement à revenir chez nous », dit la frêle Carmen.

Portant une longue natte lui couvrant les reins, à l'exemple des Indiennes du Guatemala, celle-ci dé-

nonce les problèmes sociaux aigus de son pays tel le taux élevé d'analphabétisme (le second après Haïti), la mortalité infantile (un nombre important d'enfants n'atteignent jamais l'âge de sept ans) ou l'épuisement des sols qui pousse les paysans vers les villes, où la promiscuité, l'hygiène douteuse et la pauvreté auront raison d'eux.

Cependant, les fondateurs du *Teatro Vivo* ne proposent pas un jeu revanchard. Dans *Ixok*, le ton passe du grave au léger, sans appuyer davantage sur l'un ou l'autre aspect.

Carmen Samayoa et Edgar Flores nous initient également à la dramaturgie maya, à sa représentation comique, tragique ou dansée. En outre, masques et costumes colorés ajoutent le piquant nécessaire à l'ensemble qui reste dépouillé.

Depuis leur arrivée à Paris, ils ont mis la main sur une documentation absolument fabuleuse portant sur leur culture, d'après les précieux témoignages d'Indiens, rapportés par des prêtres français. C'est d'autant plus important, que l'écriture hiéroglyphique élaborée par les Mayas, d'avant la conquête espagnole, reste impossible à déchiffrer.

Le *Teatro Vivo* entend jeter une lumière nouvelle sur l'histoire méconnue des Mayas, vivant jadis dans d'imposantes cités où, sur la place publique, le théâtre vibré de rites sacrés et profanes.

FAMOUS PLAYERS

CANNES 1990

MEILLEUR ACTEUR: GERARD DEPARDIEU

MEILLEURE PHOTOGRAPHIE

GERARD DEPARDIEU

CYRANO

D E B E R G E R A C

UN FILM DE JEAN-PAUL RAPPENEAU

JACQUES WEBER • ANNE BROCHET • VINCENT PEREZ • ROLAND BERTIN

SCENARIO DE JEAN-PAUL RAPPENEAU ET JEAN-CLAUDE CARRIERE
D'APRES L'OEUVRE D'EDMOND ROSTAND
MUSIQUE COMPOSEE ET DIRIGEE PAR JEAN-CLAUDE PETIT

Le PARISIEN

480 STE CATHERINE Q. 866 3856

PARISIEN 6 1:00-3:50-6:40-9:30

PARISIEN 7 12:00-2:50-5:40-8:35

Vigneault endisque 101 chansons sur laser

LE POÈTE DE NATASHQUAN aussi s'adonne à la « compilation », cette façon rétrospective d'aller vers le public discophile.

Gilles Vigneault a choisi cent et une chansons (parmi ses centaines des 30 dernières années) et les a réunies sur une demi-douzaine de disques laser.

Des 101 chansons, environ le quart ont été rechantées en studio par Vigneault, les autres viennent des bandes originales.

Hors les disques, Vigneault chantera à Québec sur les plaines d'Abraham, le 23 juin, puis à l'île Sainte-Hélène, le lendemain. Paul Piché et Michel Rivard, entre autres, partageront l'affiche avec lui.

Demain, dans le cahier du Samedi, Nathalie Petrowski rencontre Gilles Vigneault.

KRISTIN SCOTT THOMAS THOMAS LANGMANN
ET DANIELLE DARRIEUX DANS

Bille en tête

UN FILM DE CARLO COTTI

MAX FILMS

DESJARDINS

COMPLEXE DESJARDINS

LE PREMIER LONG MÉTRAGE DE LUC BESSON!

“Un film fantastique réussi d'un cinéaste prometteur”
— Richard Gas

PRINCE DE LA CRITIQUE
PRINCE SPECIAL DU JURY
AVORIAZ

G

VIA GENERAL

LE DERNIER COMBAT

“LE DERNIER COMBAT” UN FILM DE LUC BESSON
avec PIERRE JOLIVET FRITZ WEPPE JEAN BOULISE JEAN RENO CHRISTIANE KRÜGER
Scénario de LUC BESSON et PIERRE JOLIVET
Directeur de la photographie CARLO VARINI Montage SOPHIE SCHMIT Musique de ERIC SERRA

CINEMAS CINEPLEX ODEON

A L'AFFICHE!

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

Ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de HONG KONG!

HONG KONG

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Telephone résidence: _____ Telephone bureau: _____

Mots passeport: _____ Date de diffusion: _____

exotik

Association Touristique de Hong Kong

Tirage le 29 juin 1990

MUSIQUE CLASSIQUE



CE SOIR, VENDREDI 8 JUIN

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- schône Ida, die Tanzlustigen (Strohmayer)
- pizzicato polka op. 449 (J. Strauss)
- die Werber, neue Wiener Landler (Lanner)
- musique du ballet Les petits riens (Mozart)
- six danses allemandes K. 571 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonies nos. 6-7-8; Matin, Midi et Soir (Haydn)
- symphonie no. 2 (Beethoven)
- symphonie en fa d'après les Métamorphoses d'Ovide (Dittersdorf)

Ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 8 juin 1990

NOS CHOIX

ARTS VISUELS



Nancie Munger, galerie l'Émergence Plus, 4728 C rue de Mentana, jusqu'au 15 juin. Née à Jonquière, Nancie Munger a exposé à New York, en Italie et à Toronto des installations pleines d'humour proche du pop art : *Mère poule ou poule mouillée* est une fable drôlatique à voir.



Charlotte Rosshandler, Institut-Goethe, 418 rue Sherbrooke est, jusqu'au 15 juin. En attendant la grande rétrospective au printemps 91 au Centre Saidye Bronfman, l'Institut Goethe présente la dernière série de la photographe montréalaise portant sur Maggie Sherman et son « double ». Honey, gardienne des règles de comportement des jeunes filles dans les années 50.



Francine Simonin, Maison de la Culture Côte-des-Neiges, 5290 Chemin de la Côte-des-Neiges, jusqu'au 14 juin. Simonin c'est une peinture d'une beauté gestuelle à vous couper le souffle, où le corps féminin renoue avec une puissance archaïque remarquable.

— CLAIRE GRAVEL

MUSIQUE



Les Idées heureuses Derniers concerts de la saison des Idées heureuses de Geneviève Soly (notre photo), la Nocturnale ce soir à 21h 30 et demain soir L'Ordinaire à 20 h à l'église Erskine and American, rue Sherbrooke, coin Crescent. Au programme: des oeuvres de huit compositeurs du 16e au 20e siècle interprétées par six musiciens: Geneviève Soly, orgue et clavecin, Suzanne De Serres, basson baroque, Richard Duguay, ténor, Bruce Haynes, hautbois baroque, Natalie Michaud, flûte à bec, Jean-François Rivest, violon baroque.



Bach etc. Les ensembles Sine-Nomine et Bach et caetera donnent un concert conjoint samedi à 20 h à l'église Saint-Jude (angle Saint-Denis et Duluth). Le programme comprend, entre autres, une messe de G. Frescobaldi. Entrée libre.

— Marie Laurier

PROMENADE



Au pays de Germaine Guèvremont. L'île et les maisons de Germaine Guèvremont sont devenues un Musée à Sainte-Anne-de-Sorel. Quelle merveilleuse promenade dans la foule du Survenant que l'écrivain a immortalisé dans son oeuvre. Au musée l'on nous fait connaître la vie de cette grande dame considérée comme l'une des dix femmes écrivant le mieux au monde. Plus de 300 articles ont été écrits sur elle et au sujet de ses oeuvres. Le Musée est situé à Sainte-Anne-de-Sorel au 3139 chemin Chenal du Moine.

LE CHOIX DE LA SEMAINE

Cyrano perce l'écran

VOICI ENFIN la version cinématographique de la pièce d'Edmond Rostand, habilement remaniée par le cinéaste français Jean-Paul Rappeneau. Gérard Depardieu y joue avec subtilité et panache le rôle du plus célèbre Gascon de la terre, les dialogues en vers, les plus célèbres de la langue française, y conservent toute leur richesse et la mise en scène y est d'une vitalité époustouflante. Un éblouissant film-hommage au génie de Rostand.



LA TÉLÉ DU WEEK-END

VENDREDI

Soccer. De Milan, les cérémonies d'ouverture de la Coupe du monde de soccer de 1990 et présentation du match inaugural opposant l'Argentine au Cameroun. RDS, 11 h.

La bande des sept. Sept samouraïs viennent en aide aux habitants d'un village menacés par des bandits, dans *The seven samurai* de A. Kurosawa. PBS, 22 h.

Mythe. Les adeptes de Bruce Lee seront heureux d'apprendre que le saint homme paraîtra au petit écran dans *Bruce contre-attaque*. Un spécialiste en arts martiaux est chargé de retrouver une jeune Américaine enlevée par des pro-

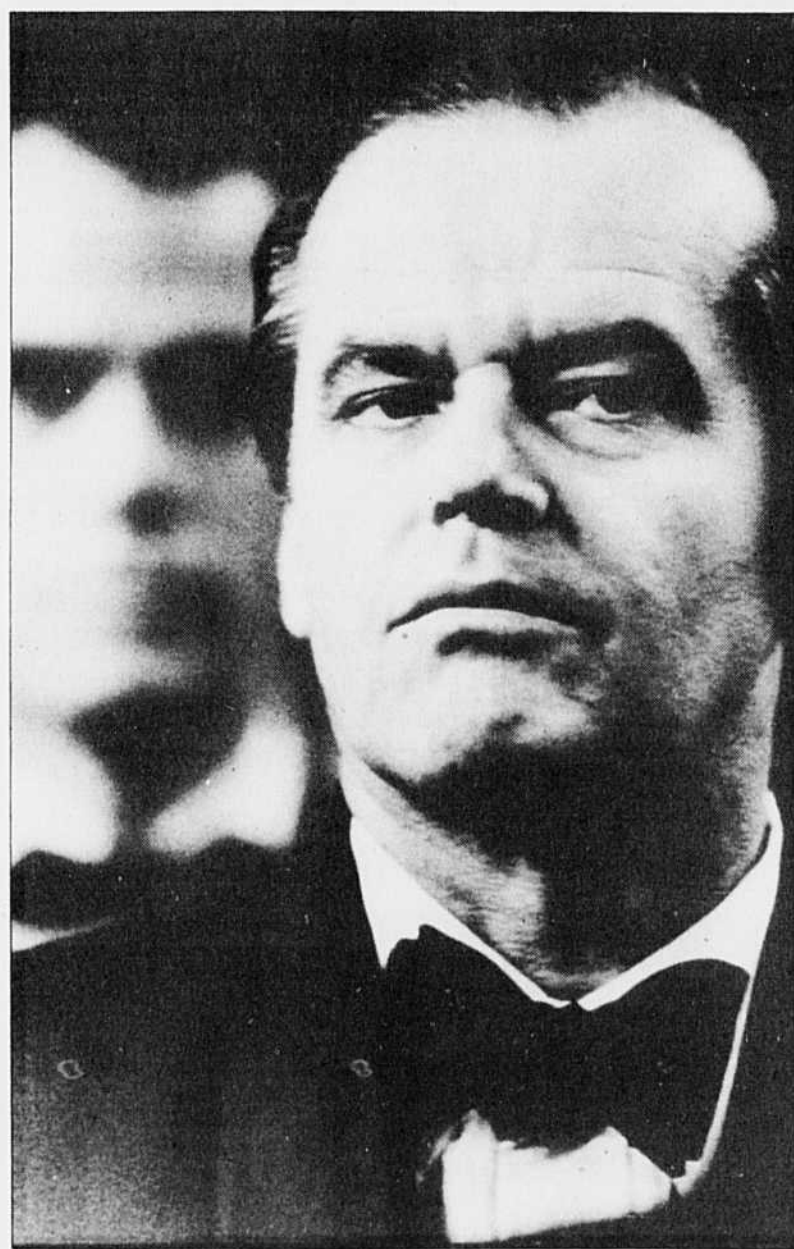
xénètes. TQS, minuit.

C'est un oiseau... non, c'est un avion... non, c'est Superman qui revient dans une quatrième aventure pour sauver le monde des mains d'un génie criminel. ABC, 1 h.

SAMEDI

Jeune paumée. Charlotte Gainsbourg interprète une jeune gamine de 13 ans, gauche et malheureuse, qui est subjuguée par une jeune pianiste prodige de son âge. R-Q, 19 h 30.

Science-fiction. Le film de Stanley Kubrick, *2001 : l'odyssée de l'espace* relate, entre autres, une expédition



Jack Nicholson, dans *Prizzi's Honor*.



Clark Gable, dans *Autant en emporte le vent*.

se dirigeant vers Jupiter après la découverte d'une mystérieuse stèle sur la Lune. T-M, 20 h.

Peintre. Un boursier parisien abandonne sa famille afin de poursuivre sa carrière d'artiste-peintre, dans *Gauguin le sauvage*. TQS, 20 h.

Amour. La première partie du célèbre *Autant en emporte le vent* raconte les manœuvres d'une jeune Sudiste égoïste et ambitieuse dans le cadre de la guerre de Sécession. R-C, 22 h 45.

Chaleur. *Équateur*, de l'inénarrable Serge Gainsbourg, relate la venue d'un jeune Français au Gabon qui tombe sous la coupe d'une femme

perverse. Avec Francis Huser et Barbara Sukowa. TQS, minuit.

DIMANCHE

Compétition. Jack Nicholson et Kathleen Turner interprètent deux tueurs à gages qui s'éprennent l'un de l'autre dans *Prizzi's Honor* de J. Huson. ABC, 20 h 30.

Cadeau de Grec. Un jeune homme reçoit en cadeau un curieux animal qui donne naissance à des monstres hideux, dans *Gremilins*. NBC, 20 h.

Si je ne m'abuse. Un procureur cherche à démasquer le docteur Mabuse, dans *Mabuse, le démon du crime* de Fritz Lang. R-C, 22 h 45.

— Guy Ferland

RESTAURANTS ET VIN EN RAPPEL



Josée BLANCHETTE

LE BONAPARTE
443 rue Saint-François Xavier
tél : 844-4368

À mi-chemin entre l'ancienne Bourse de Montréal (aujourd'hui le théâtre Centaur) et le Vieux Port, à deux pas de l'Air du Temps et de l'église Notre-Dame, ce restaurant occupe une position stratégique dans le Vieux-Montréal touristique. Nicolas Carrière offre ici une cuisine à la fois saine et riche en trouvailles. Une cuisine qui sort des sentiers battus et rebattus de la cuisine française pour touristes américains en mal de cli-

chés gastronomiques. Salade de homard aux agrumes, terrine de lapin aux pruneaux, filet de brochet au coulis de crevettes ou pavé de saumon poêlé à la semoule sauce vigneron font diversion dans l'assiette. Les desserts marquent également un temps fort telle cette tarte au citron vert pleine de zeste et rafraîchissante comme un été qui n'arrive pas à décoller... Comptez environ 60 \$ pour deux personnes avant le vin, la taxe et le service.

FLORA
3615 boulevard Saint-Laurent
tél. 849-7270.

Fermé le lundi. Flora est une Guedeloupéenne qui n'a économisé aucun effort pour ajouter au charme de ce petit bistrot autant de couleur locale que de chaleur antillaise. Les punchs, tant à la goyave qu'à la noix de coco, sont un must avant de s'at-

taquer aux mets du pays. Rougail de mangues vertes, acras de morue, boudin créole, crevettes sauce chien, lambis au rhum se partagent la vedette sur la carte. On rehausse de sauce créole bien pimentée et le riz est de toutes les assiettes. La musique d'ambiance et le service rythmé ajoutent du style à ce petit resto sans prétentions aucune, que celle peut-être de vous dépayser. Comptez environ 40 \$ pour deux personnes avant le vin, la taxe et le service.

NDLR : Ces appréciations résument une bonne critique parue dans nos pages dernièrement. La réalité a pu changer depuis.



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

SOLAIA 1985
Antinori Environ 45 \$.
C'est un vin de la classe des meilleurs crus médocains. Sa robe est très foncée. Le nez est exubérant, explosif : cassis et framboise concentrés, superbes arômes de bois neuf et d'épices, touche de violette. La bouche est également superlative : attaque pleine, une masse compacte mais élégante de fruits rouges savoureux dominés par le cassis, un boisé splendide, des tannins d'une rare élégance malgré leur présence importante. Un vin d'un équilibre irréprochable dont la finale éclate. À se procurer sans faute quand il sera mis en vente prochainement.